



RAPPORT D'ÉVALUATION

RAPPORT D'ÉVALUATION MI-PARCOURS DU PROJET ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES « AGRIFED » RÉGIONS DE KAYES, KOULIKORO, SÉGOU, MOPTI, SIKASSO

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



ONU
FEMMES



AVERTISSEMENTS

Cette publication a été commandée par l'ONU Femmes et réalisée avec le soutien financier du Luxembourg. Son contenu relève de la seule responsabilité de ses auteurs et ne reflète pas nécessairement les vues d'ONU Femmes, de la FAO, du PAM et des autres membres du consortium du projet évalué.

Séance de semis des pépinières d'oignon à Bladougou, Kita – Oct. 2020. Crédit photo : CAEB.

© 2021 UN Women. Tous droits réservés.

Produit sous la direction de l'Unité de suivi et évaluation d'ONU Femmes.

Auteurs :

Aliou Badara SAMAKE, consultant principal en charge de l'évaluation finale du projet du Cabinet Appui Conseil Étude et Formation en Afrique (ACEF – AFRIQUE)

Mamadou Mohamed FOFANA, consultant associé en charge de l'évaluation finale du projet du Cabinet Appui Conseil Étude et Formation en Afrique (ACEF – AFRIQUE)

Design and graphics : REC DESIGN

RAPPORT D'ÉVALUATION
RAPPORT D'ÉVALUATION MI-
PARCOURS DU PROJET ACCÈS
DES FEMMES AUX MOYENS
DE PRODUCTION POUR UNE
AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX
CHANGEMENTS CLIMATIQUES
« AGRIFED » RÉGIONS DE KAYES,
KOULIKORO, SÉGOU, MOPTI,
SIKASSO



CABINET APPUI CONSEIL ÉTUDE
ET FORMATION EN AFRIQUE
(ACEF - AFRIQUE)
Août 2021

LUXEMBOURG
AID & DEVELOPMENT



ONU
FEMMES



REMERCIEMENTS

Nous tenons à exprimer notre profonde gratitude au personnel des Bureaux pays Mali et régional d'ONU Femmes pour les services d'appui et leur témoignage éloquent de la confiance pour l'évaluation à mi-parcours du projet « **Accès des femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques (AgriFed) dans les régions de Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti et Sikasso** ».

Nous remercions le staff et tout le personnel d'ONU Femmes-Mali qui a témoigné une disponibilité sans réserve à nous accompagner pour l'atteinte des objectifs de la présente évaluation à mi-parcours.

Nos sincères remerciements au Système des Nations Unies (SNU) notamment la FAO et le PAM pour leur grande contribution à l'atteinte des objectifs de l'évaluation.

Notre gratitude va également à l'endroit de l'unité de gestion du projet.

Nous remercions les partenaires de mise en œuvre du projet AGETIC, AMEED, CAEB, GASS Mali, IER et IRD/Blumont pour leur disponibilité et la qualité de leur collaboration sans faille.

Nous remercions le gestionnaire des bases de données et le coordinateur de terrain pour le contrôle de la qualité des données lors de tout le processus de cette évaluation.

Nous remercions les enquêteurs/trices pour le partage des expériences et la bonne conduite de l'évaluation dans un cadre professionnel en respectant les normes d'éthique mises en place. Nous les remercions pour le respect strict de la confidentialité dans la conduite de cette évaluation.

Nous remercions profondément les bénéficiaires du projet pour leur disponibilité totale à répondre à nos questions dans un contexte particulier de COVID-19 et d'insécurité.

Nous remercions les différentes autorités locales et administratives, qui nous ont accompagnés à l'atteinte des résultats de cette évaluation.

Nous remercions très sincèrement toutes les personnes rencontrées pour la franchise des échanges, ainsi que les suggestions et recommandations tendant à améliorer la qualité du travail.

Enfin, tous ceux et toutes celles qui ont participé directement ou indirectement à ce travail trouvent ici toute notre reconnaissance.

TABLE DES MATIÈRES

I. SUMMARY	6
I.1. Overview of the purpose of the evaluation	6
I.2. Objective of the evaluation and target audience	6
I.3. Methodology	6
I.4. Main results	7
I.5. Main conclusions	12
I.6. Main recommendations	14

II. RÉSUMÉ	16
II.1. Aperçu de l'objet de l'évaluation	16
II.2. Objectif de l'évaluation et public visé	16
II.3. Méthodologie	17
II.4. Principaux résultats	17
II.4.1. Les agricultrices ont un faible accès et une faible application des nouvelles technologies dans leurs activités	20
II.5. Principales conclusions	22
II.6. Principales recommandations	24

III. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION	26
--------------------------------------	-----------

IV. OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION DE L'ÉVALUATION	27
IV.1. But de l'évaluation	27
IV.2. Théorie de changement	28
IV.3. Principales parties prenantes	29
IV.4. Objectifs de l'évaluation	29
IV.4.1. Critères et questions d'évaluation	29
IV.5. Champ d'application de l'évaluation :	30
IV.5.1. Utilisation de l'évaluation	31

V. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION	32
---	-----------

V.1. Méthodologie	32
V.1.1. Méthode de collecte des données :	33
Collecte des données secondaires :	33
Collecte de données primaires :	33
V.1.2. Contrôle de la qualité des données :	34
V.1.3. Formation des enquêteurs :	34
V.1.4. Échantillonnage	34
V.1.5. Analyse des données	36
V.2. Limitation	37
V.3. Éthique :	37

VI. CONSTATATIONS	38
--------------------------	-----------

VI.1. Pertinence	38
VI.1.1. Constat 1 : Un chemin vers l'entrepreneuriat se dessine	38
VI.1.2. Constat 2 : Les femmes ont bénéficié d'un changement dans leurs conditions de vie à la suite de l'appui du programme	38
VI.2. Efficacité	39
VI.2.1. Constat 3 : Les femmes exploitantes ont accru leurs connaissances sur les nouvelles pratiques agricoles et de transformation avec une diversification de leurs circuits de commercialisation	39
VI.2.2. Constat 4 : Le mécanisme de financement mis en place est moins adapté au contexte des femmes rurales	40
VI.2.3. Constat 5 : Les femmes exploitantes et transformatrices ont développé de nouvelles approches et pratiques de production agricole	42
VI.2.4. Constat 6 : Le programme dispose d'un système de S&E axé sur la GAR	43

VI.2.5. Constat 7 : Les femmes ont un accès partiel aux moyens de production pour une production optimale	43
VI.3. Efficience	44
VI.3.1. Constat 8 : Le comité de pilotage a soutenu partiellement l'efficience du programme	44
VI.3.2. Constat 9 : Les agricultrices ont un faible accès et une faible application des nouvelles technologies dans leurs activités	45
VI.4. Impact	47
VI.4.1. Constat 10 : L'entrepreneuriat féminin a contribué à produire plus de richesse	47
VI.4.2. Constat 11 : Le programme a contribué à diversifier les sources de revenus des femmes et à une meilleure implication dans le processus décisionnel au sein de leur ménage	48
VI.4.3. Constat 12 : Le programme a eu des effets imprévus aussi bien positifs que négatifs.	49
VI.5. Durabilité	51
VI.5.1. Constat 13 : Une approche intégrée axée sur le développement durable a été utilisée par le programme.	51
VI.5.2. Constat 14 : Le renforcement de la capacité technique et professionnelle des bénéficiaires et partenaires d'implémentation est un facteur contributif clé pour une meilleure durabilité des acquis.	53
VI.5.3. Constat 15 : Un mécanisme pour la consolidation des leçons apprises et bonnes pratiques est peu élaboré pour assurer une meilleure pérennité des acquis.	53
VI.6. Égalité des sexes et droits humains	54
VI.6.1. Constat 16 : Le programme a intégré les principes d'égalité des sexes et la valorisation des droits humains dans sa conception et sa mise en œuvre.	54
VI.6.2. Constat 17 : Une bonne autonomisation des femmes est constatée avec une participation au processus décisionnel.	54

VII. CONCLUSIONS 56

VIII. RECOMMANDATIONS 59

IX. LEÇONS APPRISSES 62

Annexes :	63
Annexe 1 : Note sur les auteurs	63
Annexe 2 : Termes de référence	64
Annexe 3 : Zone d'étude de l'évaluation	76
Annexe 4 : Documents consultés	77
Annexe 5 : Matrice d'évaluation	78
Annexe 6 : Inclusion Financière	83
Annexe 7 : Cadre des résultats	84
Annexe 8 : Parties prenantes	86
Annexe 9 : Questionnaire individuel de l'évaluation mi-parcours du programme AgriFed	88
Annexe 10 : Guide informateurs clés pour l'évaluation mi-parcours du programme AgriFed	99

SIGLES ET ABRÉVIATIONS

ACEF	Cabinet Appui Conseil Étude et Formation en Afrique
AGEFAU	Agence de gestion du fonds d'accès universel
AGETIC	Agence des technologies de l'information et de la communication
AGR	Activités génératrices de revenus
AMEDD	Association malienne de l'éveil au développement durable
BFW	<i>Buy From Women</i>
BNDA	Banque nationale du développement agricole
CAEB	Conseils et appui à l'éducation à la base
CEDEF	Convention pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes
CMDT	Compagnie malienne pour le développement du textile
CNDIFE	Centre national de documentation et d'information sur la femme et l'enfant
COFO	Commission foncière
CPS	Cellule de planification statistique
CSCR	Cadre stratégique pour la croissance et la réduction de la pauvreté
CREDD	Cadre pour la relance économique et le développement durable
DFM	Directeur des finances et du matériel
EDS	Enquête démographique et de santé
EPC	Épargne et crédit
FAFE	Fonds d'appui à l'autonomisation de la femme et à l'épanouissement de l'enfant (FAFE)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FDS	Forces de défenses et de sécurité
GAR	Gestion axée sur les résultats
GIPT	Groupe interprofession de la pomme de terre
GNUE	Groupe des Nations Unies pour l'évaluation
IER	Institut d'économie rurale
IRD/Blumont	<i>International Relief and Development</i>
LFA	Loi sur le foncier agricole
LOA	Loi d'orientation agricole
NDVI	Indice de végétation par différence normalisée
NU	Nations Unies
OMA	Observatoire des marchés agricoles
PFA	Politique foncière agricole
PME	Petite et moyenne entreprise
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
OCDE/CAD	Organisation de coopération et de développement économiques/Comité d'aide au développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU Femmes	L'entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
PAM	Programme alimentaire mondial
PDESC	Plan de développement économique et socio-culturel
S&E	Suivi-évaluation
SNU	Système des Nations Unies
TDR	Termes de référence
TIC	Technologies de l'information et de la communication
USADF	<i>United States African Development Foundation</i>

I. SUMMARY

I.1. Overview of the purpose of the evaluation

Women are key agents in farming in Mali. Unfortunately, they benefit the least from this due to limited access to the means of production, such as land, inputs, adequate infrastructure and financial resources¹. This is the context in which UN Women received funding from Luxembourg totalling **€3,950,000 for the project “WOMEN’S ACCESS TO MEANS OF PRODUCTION FOR CLIMATE CHANGE RESILIENT AGRICULTURE”** (AgriFed).

This project aimed to improve the living conditions of 25,000 beneficiaries by 2021, using an incremental, joint-production approach and partnership perspective to implement the programme’s lines of action, particularly with regard to the women’s access to improved equipment and technologies². The project is operating in the regions of Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou and Sikasso, and should be extended to Gao.

The main crops covered by the project are shallots, onions, potatoes and shea. The programme includes

food security and nutrition elements. This has led to the involvement of other important UN agencies, such as FAO and WFP. Their involvement is in line with the UN policy objective of acting as one, i.e. “One UN”. UN Women then developed implementing partnerships at the field level, with partners including AMEDD, CAEB, GAAS Mali and IRD/Blumont from civil society side and government partners such as AGETIC and IER.

As it now more than three (3) years since implementation, the programme is required to undergo a midterm evaluation under the project document. This evaluation will serve to inform the stakeholders so they can draw lessons to improve or enhance certain practices to increase their impact. ACEF has been hired to conduct this midterm evaluation of the programme, covering the implementation period from September 2016 to December 2019.

I.2. Objective of the evaluation and target audience

The evaluation is for information. It will enlighten the stakeholders about the results achieved and draw lessons. These lessons will help guide decision-making to improve the planning and implementation of the project, and help optimize results.

The target audience for this evaluation includes the implementing partners, UN agencies (UN Women, FAO and WFP), the Ministry for the Advancement

of Women, Children and Families, the Ministry for Agriculture, private sector actors (BNDA National Agricultural Development Bank, microfinance agencies, agro-dealers, etc.), farmers’ organizations and donors. They will find the results of this evaluation useful for refining their approaches to gender and women’s empowerment in Mali in the context of climate change and in relation to national policies.

I.3. Methodology

The evaluation team adopted an integrated approach to ensure it covered all of the key issues related to UN Women’s evaluation principles and the standards of the United Nations Evaluation Group (UNEG). A mixed methodology has been used, including collecting both quantitative and qualitative information, to

improve understanding of how the project activities have contributed to improving women’s empowerment and resilience to climate change issues.

The evaluation focuses on the evaluation criteria proposed in the Terms of Reference (TOR): **relevance**,

1 National Gender Profile of Agriculture and Sustainable Development

2 AgriFed Overall Implementation Strategy

effectiveness, efficiency, sustainability, impact, and gender equality and human rights. Key questions needed to be answered to evaluate each criterion. The evaluation team included sub-questions to gather further details in relation to the main questions and clarify information. The methodology considered all the project components, including gender analysis and the level of women's involvement in mechanisms for increased empowerment in collaboration with other actors in the value chains.

The evaluation took place against the backdrop of the COVID-19 pandemic. This led to a switch to collecting data by telephone. The questionnaires were transcribed into the KoboCollect platform to collect the data. Data collection took place from 31 October to 4 December 2020. Certain limitations to this methodology prevented us from achieving our planned sample

size. These included poor network coverage, lack of access to electricity, few people having telephone numbers, especially women, and the data collection period coinciding with the harvest season. The length of time needed to complete the questionnaire also discouraged some respondents. 299 people were interviewed compared to the 396 planned, which is a response rate of 76 percent.

The evaluation team triangulated the data sources (primary and secondary) for the data analysis. Geospatial analysis was also used to assess the environmental impact of the areas of action at one of the project sites. Specific questions were included in the questionnaire to evaluate how women's needs were addressed in the implementation of the programme and how the programme activities contributed to their empowerment.

I.4. Main results

Analysis of the answers to the key questions in relation to the evaluation criteria led to the following findings:

FINDING 1:

A path to entrepreneurship is emerging

Women entrepreneurs face a number of challenges, including organizational capacity, market access, and the preservation and processing of their products. Agricultural production is the main activity of 95 percent of the cooperatives supported by UN Women. As a result of the programme's support through organizational enhancement and training courses, 92 percent of the members now have their own financial and administrative management mechanisms. However, development and management of such

tools requires a certain level of literacy, and this is very low among rural women.

The provision of processing and preserving equipment has enabled women to access markets and increase the value of their products. This support was observed among 7.58 percent of the target women. However, the rest were forced to sell off their products or suffer losses due to rot.

FINDING 2:

Women have benefited from changes in their living conditions as a result of the programme's support

Land is the primary factor for agricultural production and essential for all agricultural activity. The programme held awareness-raising sessions on the Agricultural Land Law (LFA) and the Agricultural Orientation Law (LOA), which helped to improve the women's knowledge of the process of acquiring land. Women are poorly represented in the Land Commissions (COFO) (2 percent), which means their

needs are not being taken into account. The granting of deeds of assignment to the group has proved to be very important for the women's access to land. However, this is limited by the need to secure this land, which requires development. Thanks to the programme's support, 47 percent of the allocated land has been developed at the midway point.

In places where this is a sensitive issue, “Sinignesigui blo” spaces or development areas have been set up. Their actions have resulted in 36 communities³

signing up to gender-sensitive land management charters. However, little follow-up has been noted with regard to the application of these charters.

FINDING 3:

Women farmers have increased their knowledge of new agricultural and processing practices, diversifying their marketing channels

The programme has encouraged women farmers to use environmentally friendly techniques. The women report having learned new agricultural practices from the training and demonstrations, with 62 percent mentioning smart farming techniques and 39 percent mentioning preservation techniques for agricultural products.

The women have developed marketing channels as a result of the programme’s support, but these are

based mainly on trust. Sales on a contractual basis average 5 percent for shallots and onions, and 4 percent for potatoes. These figures are low compared to the programme’s targets (70 percent).

Fifteen new products have been developed through theoretical and practical training, with processing activities in at least nine value chains (potato, onion, shallot, rice, maize, millet, groundnut, fonio and shea).

FINDING 4:

The current funding mechanism is not very suitable for the situation of rural women

The level of mistrust and risk of banks financing women farmers has been reduced through the development of two guarantee funds: the government’s FAFE (Women’s Empowerment and Child Development Fund) and the BNDA Guarantee Fund (300 million). The BNDA has also offered a preferential interest rate of 8 percent, compared to the standard 12 percent rate of other banks and the 24 percent rate of the Decentralized Financial Systems (DFS) applied to women in agribusiness. At the midway point, 27 percent of the women say they are working with financial institutions and 51 percent are members of a Savings and Credit Group (SCG).

Support for financial education has enabled five groups of women to access financial services by

opening bank accounts. 66 percent of the women interviewed said they did not have the means to finance their activity. They have greater trust in Savings and Credit Groups than in banks, as banks have complicated terms and conditions, and a certain level of literacy is required to understand the paperwork before signing a contract or taking action.

In terms of financial inclusion, the usage rate for banking services (23.26 percent in 2018) and microfinance services (13.47 percent in 2018) is low compared to electronic money (48.19 percent in 2018) with the geographical proximity of banking services being closely linked to their usage. In summary, electronic money is more likely to be used to access financial services in the future.

³ Source: Annual Reports 2017, 2018 and 2019

FINDING 5:

Women farmers and processors have developed new approaches and practices for agricultural production

Regarding the farmers' organizations that received support from the programme for capacity building and assistance with agricultural equipment, inputs and infrastructure, 63 percent of the respondents

said they received training through the programme's support, with 97 percent of these people having used the knowledge gained to improve the quality of their production or products.

FINDING 6:

The programme has an RBM M&E system

Based on discussions and information gathered from key informants, including M&E officers and programme managers, the programme does have an RBM M&E system but there are some challenges.

Security challenges mean it is impossible to monitor activities in some areas, making it difficult to report information. The evaluation team found that efforts have been made to improve the M&E system. One example from the findings concerns monitoring

missions and led to the improvement of some data collection forms to meet information needs and make corrective measures more effective in the implementation of programme activities. The programme beneficiaries do not have a unique identifier in all areas of action. The findings confirmed that security challenges influenced both the implementation activities and their monitoring.

FINDING 7:

Women have partial access to means of production for optimal production

The women have acquired new skills enabling them to increase production. 91 percent of the women use these innovative practices and report that they have increased their production by an average of 35 percent. 76 percent of the women say they have access to land through the programme's support, compared to a baseline of 5 percent. They also have better market access in the three target sectors: onion (71 percent), shallot (78 percent) and potato (59 percent).

Access to financial services is limited. Some of the issues behind this include the conditions for access to credit from financial institutions, the distance to financial institutions, and a lack of trust in and understanding of administrative documents that require a certain level of education. As a result, the majority have taken out loans with Savings and Credit Groups (SCG).

FINDING 8:

The steering committee partially supported the efficiency of the programme

Several major challenges have emerged in this partner support process that directly impact the implementation of the programme activities. These include: i) the justification and/or provision of funds to implementing partners, resulting in delays due to the inefficient process; ii) the drafting of a new proposal for each contract renewal on an annual basis

where the partners have to define new targets with different objectives; and iii) underestimation of the budget for some activities by implementing partners, namely the installation of market gardens, has led to a reduction in the number of such sites, due to budget availability at the partner level.

FINDING 9:**Women farmers have little access to and application of new technologies in their activities**

The programme has set up a digital business management platform called Buy from Women. For the pilot phase, the team trained beneficiaries and representatives on the use of this platform in the various locations. Use of Information and Communication Technologies (ICT) is conditioned by many factors, including requiring a certain level of education, access to electricity, access to telephone networks and access to the Internet. In Mali, 50.9 percent of the population have access to electricity but there is a significant difference between urban (85.6 percent) and rural (25.4 percent) areas. The literacy rate for adult women is 25.74 percent nationally. In contrast,

Rwanda has a literacy rate of 69.39 percent, more than twice that of Mali, and the rate in Haiti is 58.30 percent. Of the people interviewed, only 20 percent said they had access to the Internet. The few who said they were using the platform (32 percent) reported difficulties such as the high cost of Internet packages, low levels of literacy that make understanding hard, and connection and electricity supply problems.

Going online also exposes women with low levels of education to the risk of cybercrime. This is particularly true of social networks.

FINDING 10:**Women's entrepreneurship has helped generate more wealth**

Women's access to different means of production through the support of the project has enabled them to be more productive and to create new business at the market level. For example, meetings were

organized between nine groups and 25 local buyers within this framework, resulting in nine contracts being signed.

FINDING 11:**The programme has helped to diversify sources of income for women and led to greater involvement in decision-making in their households**

The programme's support has helped to improve the living conditions of 91 percent of the target women. This situation has enabled the women to experience some benefits, particularly in decision-making in their households (63 percent). Those who are group members have taken out loans (77 percent) to finance

activities related to agricultural production, small-scale trade, health (15 percent), livestock (8 percent), social events (5 percent), education (4 percent) and processing (2 percent). This shows that the women have a degree of financial capacity.

FINDING 12:**The programme has had positive and negative unintended effects**

The programme's activities have improved social cohesion through interactions among women in the market gardens. The provision of trike motorcycles has enabled women to access markets and to transport sick people to health centres. In addition, efforts to support the internal organization of these groups and the production of data on their activities enabled the Sebougou women's market garden cooperative in the Segou region to acquire additional funding of 73,200,000 CFA Francs from USADF over 3 years.

Supplies of seed potatoes in Mali are mainly from abroad. This sector is therefore exposed to the risk

of inflation and stock shortages. The limited number of adequate preservation facilities also threatens current production, especially in the context of the COVID-19 pandemic.

The programme was implemented in a post-crisis situation. Insecurity in the Mopti, Segou and Koulikoro areas is a risk that influences monitoring and implementation. No attacks against the people implementing the programme have been reported to date but the risk still exists.

The programme is being implemented in the context of climate change. Analysis of satellite images (2014 to 2020) of the Sibougou site to assess environmental

impact shows that a microclimate has formed around the village and in parts of it.

FINDING 13:

The programme is taking an integrated approach to sustainable development

The AgriFed programme activities were selected in response to the challenges faced by women, including access to means of production, funding, information, markets and technology. The approach proposed has been found to be highly integrated.

Women are more organized (88 percent) with access to financial services (51 percent) and land with a comprehensive approach to various dimensions (gender, protection, conflict, etc.).

FINDING 14:

Improving the technical and professional capacity of the beneficiaries and implementing partners is a key contributor to achieving more sustainable outcomes

Within the framework of sustainability, agents from the State's technical services (31) have acquired new skills in agricultural techniques that will help them to continue supporting communities. The leaders (40) of the Land Commissions have been trained in gender aspects to improve consideration of this area.

The women have acquired skills in these techniques that will enable them to train their peers and continue to apply this knowledge. However, it is difficult for the beneficiaries to cope with topics that are very technical or that require a certain level of education, such as business management and estimating production costs.

FINDING 15:

A mechanism for consolidating the lessons learned and good practices has not been developed sufficiently to ensure more sustainable achievements

The programme has helped to make beneficiaries and other partners involved in the field of climate change available. This should be beneficial for improving market gardening in relation to women's empowerment. The sketches and plays performed by GASS Mali relating to women's access to land resulted in a high level of awareness and increased knowledge of this issue among stakeholders. The training courses on the production of natural fertilizers, natural pesticides

and other processed products represent new markets the women can exploit to increase their income.

Demonstration sessions of immersion techniques for good climate-smart agricultural practices were held in the CAEB area to support production by women. However, the learning process in the implementation of the programme is not systematic.

FINDING 16:

The programme has integrated gender equality and human rights principles into its design and implementation

The management charters underline the importance and role of women in the agricultural sector. They highlight the need to include women in land allocation decisions in order to address inequalities and ensure that vulnerable groups have access rights for agricultural land. They determine the conditions and forms of access to and security of agricultural land for women and vulnerable groups, and promote

the implementation of agricultural land law taking gender into account. The gender dimension was also considered in the design and implementation of the programme.

FINDING 17:

Significant empowerment of women has been observed with participation in decision-making

As women's income levels have improved (91 percent), they have contributed more to their communities' expenditure on issues and the projects to be implemented. Having benefited from skills transferred by women, some men have become involved in potato

production. This has resulted in a diversification of income in their communities. In addition, groups that include men have better negotiating and organizational capacity according to the programme participants.

I.5. Main conclusions

The evaluation team has come to the following conclusions based on the findings of this study.

CONCLUSION 1:

Findings 1 and 2 (Relevance)

In conclusion, the programme's approach is relevant and suitable for the needs of women. It is in line with the goals of UN Women for the economic empowerment of women and the promotion of gender equality. 91 percent of the women state that their living conditions have improved due to the programme's activities. The programme has helped to improve the organization of groups. 92 percent of the groups have their own administrative and financial management. This is a strong start towards women's

entrepreneurship. However, some limiting factors need to be considered, particularly the low literacy levels among women, which make it difficult for them to master these management tools. Lack of access to storage and preservation infrastructure also impacts their capacity to store and add value to their output.

Land needs to be secured more strongly by developing the plots granted to women.

CONCLUSION 2:

Findings 3, 4, 5, 6 and 7 (Effectiveness)

The programme has been effective in some areas but others need to be improved for greater impact. The actions undertaken have enabled women to improve their capacity for **adaptation, anticipation** and **absorption**. The women (95 percent) have improved their production (35 percent) by applying the agricultural and processing techniques taught to them. These practices are environmentally friendly. The means of transport provided to women have made it easier for them to access markets and have had a positive effect on social safety nets.

The funding system must be further adapted to meet the needs of women. They are more inclined to use Savings and Credit Groups than banks. Reflection and reorientation is required to set up a system that is more suitable for women's needs and which they trust.

The M&E system should be improved by using ICT solutions to ensure better information management and the traceability of data sources.

CONCLUSION 3: Findings 8 and 9 (Efficiency)

The Management Unit continues to support the programme's integrated approach for greater efficiency. However, late provision of funds and late justifications affect the efficient management of agricultural projects linked to the seasonal calendar.

A platform (BFW) has been developed in French to enhance the efficiency of the programme's management. This is a good idea but needs further adaptation for the situation in Mali. This requires

some knowledge of new technology and needs to take account of the low literacy level among women and their poor access to connectivity and electricity. A simpler application solution based on the needs of rural women is needed to achieve better ownership and use by the target group. The use of social networks to facilitate sales of their products exposes women to the risk of cybercrime, especially given their low level of knowledge about these ICT tools.

CONCLUSION 4: Findings 10, 11 and 12 (Impact)

Women's empowerment can be observed emerging in all the programme's areas of action. 91 percent of the women have improved their living conditions. This is demonstrated by their ability to obtain more credit from SCGs, their repayment capacity and their ability to contribute to household expenses. An environment of social cohesion has been established among the women through meetings in the market gardens and SCGs.

However, the external environment (e.g. insecurity) remains a major issue in areas such as the Mopti and Segou regions and some parts of Koulikoro. This environment is not conducive to business so it needs special attention.

The programme is working to mitigate the adverse effects of climate change. However, there has been no environmental impact analysis to assess developments over time.

CONCLUSION 5: Findings 13, 14, 15, 16 and 17 (Sustainability, Gender Equality and Human Rights)

Support from the State's technical officers is an asset for ongoing support in the longer term. However, the rotation of these officers, and the fact that the interviewees complained about their lack of availability and presence, means they cannot be relied on for continuous support.

Enhancing the capacity of women is a truly sustainable solution because most beneficiaries apply what they have learned. They also become resources within their communities and strengthen the skills of other women producers in surrounding areas. The learning products, data sheets and videos created are valuable communication tools.

The number of exchange visits and demonstration fields should be increased to improve adoption of different production and processing practices.

The signing of a gender-sensitive land governance charter is a successful initiative for taking women's needs into account. It is also a sustainable solution that can be used as an advocacy tool with technical and financial partners.

I.6. Main recommendations

The conclusions lead us to the following recommendations⁴:

RECOMMENDATION 1:

Improve the literacy of women for better orientation towards entrepreneurship

Based on Conclusion 1 (Priority 1)

The programme should contribute to improving the literacy levels of women processors and entrepreneurs to help them master the management tools. Together with the Centre d'Animation Pédagogique (Educational Activity Centre), UN Women could train

selected village volunteers to ensure this capacity building. Working with the communities, UN Women should support women's groups in the construction of storage and preservation infrastructure to add value to their output and reduce loss rates.

RECOMMENDATION 2:

Maintain the integrated approach for greater empowerment of women

Based on Conclusion 4 (Priority 1)

UN Women and its partners should maintain the integrated approach. Implementing partners should continue to provide ongoing support to women by mentoring them, developing their land, introducing them to buyers and facilitating access to financial resources. The combination of these efforts will contribute to the financial empowerment of women.

UN Women should work on research into local production of seed potatoes, in partnership with the

Institute of Rural Economy (IER), to make the sector more sustainable.

UN Women and its partners should make the preparation of environmental impact assessments systematic, especially in the context of climate change.

Faced with increasing insecurity, the State needs to support the return of the Defence and Security Forces (FDS) to ensure the security of the people and their property.

RECOMMENDATION 3:

Connect women to other information channels for easier access to agricultural technologies and techniques suitable for the challenges of climate change, with easy access to financing for means of production

Based on Conclusion 2 (Priority 2)

UN Women should consider partnering with Orange Mali to provide a local communication and training service on the use of the "Sènèkèla" and "Sandji" platforms. This will give the women access to information on rainfall forecasts, markets, cultivation practices and crop pests.

Given the trust the women have in SCGs, UN Women could support SCGs through funding that would increase their capacity to provide larger amounts of credit.

The implementing partners should continue encouraging the groups to sell as groups.

The M&E system should be made more effective and responsive to information needs. UN Women should build an innovative system using ICT tools to assign a unique identifier to each beneficiary, group and plot, and to be able to trace data sources linked to collection forms easily.

⁴ Priority level: Priority 1 = Very high; Priority 2 = High; Priority 3 = Medium

RECOMMENDATION 4:

Enhance the mechanism for coordination among stakeholders, develop long-term contracts with partners and provide ICT education

Based on Conclusion 3 (Priority 2)

The coordination between UN Women and its implementing partners needs to be improved. For example, the planning of missions needs to be improved to enable the necessary arrangements to be made. UN Women should be more flexible about the installation of infrastructure, the costs of which vary between areas.

UN Women should sign long-term agreements with the implementing partners. This would increase the effectiveness and efficiency of programme management.

Access to ICT is a real challenge in rural areas, especially for women. To increase women's use of the BFW platform, the Information and Communication Technologies Agency (AGETIC) should make the user interface easier to use by integrating voice commands linked to images. Women should also be trained in cybercrime to make them less vulnerable to online financial scams.

UN Women should advocate with telephone and electricity stakeholders to encourage them to expand their coverage and improve access to their services for rural communities.

RECOMMENDATION 5:

Ensure better dissemination of good agricultural practices, better representation of women in Land Commissions and the development of governance charters in the areas of action

Based on Conclusion 5 (Priority 3)

Sustainability could be enhanced by continuing to improve women's knowledge of new agricultural practices so they become habits. To facilitate this change in behaviour, the project should continue its capacity building and awareness raising activities. UN Women and its partners should support the Land Commissions and communities to ensure effective implementation of the charter in the areas of action.

The learning products should be shared more widely. The videos should be on the BFW and [AccessAgriculture](https://www.accessagriculture.org/)⁵ platforms, as well as on memory cards.

UN Women and its partners should establish an accountability mechanism and annual public feedback sessions should be organized with stakeholders.

This project was designed to empower women but men should be integrated into the process to create a more balanced society.

⁵ <https://www.accessagriculture.org/>

II. RÉSUMÉ

II.1. Aperçu de l'objet de l'évaluation

Les femmes maliennes sont des acteurs clés dans l'exploitation agricole. Malheureusement, elles tirent le moins de bénéfice avec des limites d'accès aux moyens de production notamment la terre, les intrants, les infrastructures adéquats et les ressources financières⁶. C'est dans ce cadre qu'ONU Femmes a bénéficié d'un financement du Luxembourg pour un montant total de **3 950 000 €** pour le projet « **ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES** » communément appelé AgriFed. Le projet vise l'amélioration des conditions de vie de 25 000 bénéficiaires d'ici fin 2021, à travers une approche graduelle et de co-production dans une perspective partenariale pour la mise en œuvre des différents axes du programme, notamment l'axe de l'accès des femmes aux équipements et technologies améliorées⁷. Le projet intervient dans les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou et Sikasso mais doit être élargi à Gao. Les principales filières concernées par le projet sont l'échalote, l'oignon, la pomme de terre et le karité. Le programme touche des volets

de sécurité alimentaire et nutritionnelle, ce qui a conduit à l'implication d'autres agences des Nations Unies (NU) qui ont la charge de ce volet comme la FAO et le PAM. Cette implication va dans le sens de l'objectif de la politique des NU d'agir comme une seule entité, c'est-à-dire l'« One UN ». ONU Femmes a ensuite élaboré des partenariats pour la mise en œuvre au niveau du terrain. Comme partenaires d'implémentation, il y a AMEDD, CAEB, GAAS Mali, IRD/Blumont du côté de la société civile et des partenaires gouvernementaux comme l'AGETIC et l'IER.

Après plus de trois (3) ans de mise en œuvre, le programme doit faire l'objet d'une évaluation à mi-parcours conformément au document du projet. Cette évaluation sera informative pour les différentes parties prenantes afin de tirer des leçons en vue d'améliorer ou d'intensifier certaines pratiques pour avoir plus d'impact. Le bureau ACEF a été recruté pour conduire l'évaluation à mi-parcours du programme sur la période de mise en œuvre de septembre 2016 à décembre 2019.

II.2. Objectif de l'évaluation et public visé

L'évaluation revêt un caractère informatif. Elle portera à la connaissance des différentes parties prenantes le niveau d'atteinte des résultats en vue d'en tirer des enseignements. La consolidation des leçons apprises va contribuer à guider la prise de décision afin d'améliorer la planification et la mise en œuvre du projet. Elle permet ainsi d'optimiser les résultats.

Les publics visés par cette évaluation sont les différents partenaires de mise en œuvre, les agences des Nations Unies (ONU Femmes, FAO et PAM), le ministère en charge de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, le ministère en charge de l'Agriculture, les acteurs du secteur privé (BNDA, Agence de microfinance, Agro dealers, etc.), les organisations paysannes et les bailleurs de fonds. Les

résultats de cette évaluation leur seront utiles pour affiner leurs approches en matière de genre et d'autonomisation des femmes au Mali dans un contexte de changement climatique en lien avec les politiques nationales.

6 Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement durable

7 Stratégie globale de mise en œuvre AgriFed

II.3. Méthodologie

Une approche intégrée a été adoptée par l'équipe d'évaluation pour s'assurer de la couverture de toutes les questions clés en lien avec les principes d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (GNUE). La méthodologie a été mixte, incluant à la fois la collecte d'informations quantitative et qualitative. Elle a été élaborée de manière à mieux comprendre comment les activités du projet ont contribué à améliorer l'autonomisation des femmes et leur résilience face aux enjeux du changement climatique.

L'évaluation s'est penchée sur les critères d'évaluation proposés dans les termes de références (TDR) : la **pertinence**, l'**efficacité**, l'**efficience**, la **durabilité**, l'**impact** et l'**égalité des sexes** et les **droits de l'homme**. Pour évaluer chaque critère, une réponse doit être apportée à des questions clés. L'équipe d'évaluation a associé des sous-questions pour mieux détailler ces questions et recueillir des informations plus claires. La méthodologie a pris en compte tous les volets du projet, dont l'analyse genre, le niveau d'engagement des femmes dans les mécanismes pour une meilleure autonomisation en collaboration avec les différents acteurs des différentes chaînes de valeurs.

L'évaluation est intervenue à une période où le monde connaît la pandémie de la COVID-19. Ceci a conduit à

réorienter la collecte des données par téléphone. Les questionnaires ont été transcrits sur la plateforme KoboCollect pour recueillir les données. La collecte des données s'est déroulée du 31 octobre au 04 décembre 2020. Certaines limites liées à cette méthodologie ne nous ont pas permis d'atteindre notre échantillon. Par exemple, la faible couverture réseau, la non-accessibilité à l'énergie électrique, le faible nombre de personnes disposant d'un numéro de téléphone, surtout les femmes, et la période de collecte qui a coïncidé avec la période des récoltes. Le temps d'administration du questionnaire assez long en a découragé certain(e)s. Il y a eu 299 personnes interviewées sur les 396 prévues, soit 76 % de taux de réponse.

Pour l'analyse des données, l'équipe d'évaluation a procédé à une triangulation entre les différentes sources de données (primaires et secondaires). Une analyse géospatiale a également été faite pour apprécier l'impact environnemental des zones d'intervention sur l'un des sites du projet. Des questions spécifiques ont été introduites dans le questionnaire pour apprécier comment les besoins des femmes ont été pris en compte dans la mise en œuvre du programme et comment les activités du programme ont contribué à leur autonomisation.

II.4. Principaux résultats

L'analyse des réponses aux différentes questions clés de l'évaluation, en lien avec les critères d'évaluation, nous a conduits aux constatations suivantes :

CONSTAT 1 :

Un chemin vers l'entrepreneuriat se dessine

Les femmes entrepreneures sont confrontées à différents défis, notamment les capacités organisationnelles, l'accès au marché, la conservation et la transformation de leurs produits. La production agricole est l'activité principale de 95 % des coopératives appuyées par ONU Femmes. À la suite de l'appui du programme à travers des formations et des renforcements organisationnels, 92 % des membres disposent de leur mécanisme de gestion financière et

administrative. Toutefois, l'élaboration des outils et leur gestion nécessitent un certain niveau d'alphabétisation qui est très bas au niveau des femmes rurales.

La mise à disposition d'équipements de transformation et de conservation a permis aux femmes d'accéder aux marchés et d'avoir des plus-values sur leurs produits. Cet appui a été constaté pour 7,58 % des femmes cibles. Ceci conduit le restant à brader leurs produits ou à des pertes dues à la pourriture.

CONSTAT 2 :

Les femmes ont bénéficié d'un changement dans leur condition de vie à la suite de l'appui du programme

La terre, premier facteur de production agricole, est essentielle pour toute activité agricole. Le programme a effectué des séances de sensibilisation sur la loi sur le foncier agricole (LFA) et la loi d'orientation agricole (LOA), qui ont contribué à améliorer la connaissance des femmes sur le processus d'acquisition des terres. On constate une faible représentativité des femmes au niveau des commissions foncières (COFO) (de 2 %), d'où une faible prise en compte de leur besoin. L'octroi d'un acte de cession au groupement s'est avéré être un processus très important pour l'accès des femmes

à la terre. Mais la limite réside dans la sécurisation de ces terres qui passe forcément par un aménagement. On constate qu'à travers l'appui du programme à mi-parcours 47 % des terres allouées sont aménagées.

Dans les localités où la question est sensible, des espaces « Sinignesigui blo » ou vestibule du développement ont été instaurés. Leurs actions ont abouti à l'adhésion de 36 communes⁸ aux chartes de gestion foncière sensible aux genres. Mais un faible suivi a été constaté quant à l'application des chartes.

CONSTAT 3 :

Les femmes exploitantes ont accru leur connaissance sur les nouvelles pratiques agricoles et de transformation avec une diversification de leurs circuits de commercialisation

Le programme a incité les agricultrices à mettre en pratique des techniques respectueuses de l'environnement. Les femmes déclarent avoir appris de nouvelles pratiques agricoles grâce aux activités de formation et de démonstration. Quant aux nouvelles techniques apprises qu'elles ne connaissaient pas auparavant, elles ont mentionné à 62 % qu'il s'agit des techniques d'agriculture intelligente et à 39 % des techniques de conservation des produits agricoles.

À la suite de l'appui du programme, les femmes ont développé des circuits de commercialisation fondés majoritairement sur la confiance. Les ventes sur la base de contrat représentent 5 % des ventes pour l'échalote et 4 % pour la pomme de terre. Ces proportions s'avèrent faible par rapport aux cibles du programme (70 %). Quinze nouveaux produits ont été développés à travers des formations théoriques et pratiques. Les actions de transformation ont concerné au moins 9 chaînes de valeurs (pomme de terre, oignon, échalote, riz, maïs, mil, arachide, fonio, karité).

CONSTAT 4 :

Le mécanisme de financement mis en place est moins adapté au contexte des femmes rurales

La promotion des deux fonds de garantie, notamment le FAFE du gouvernement et le Fonds de garantie (300 millions) dans une banque ou une institution financière de la BNDA, a contribué à réduire le niveau de méfiance/risque des banques dans le financement des femmes agricultrices. La BNDA a également adopté un taux d'intérêt préférentiel de 8 % au lieu du taux standard de 12 % des autres banques et le taux de 24 % des systèmes financiers décentralisés (SFD) appliqués aux femmes évoluant dans l'agrobusiness. À mi-parcours, 27 % disent être en collaboration avec les institutions financières et 51 % sont membres d'EPC.

L'appui en termes de renforcement sur l'éducation financière des groupements a permis à 5 groupements

de femmes d'accéder à des services financiers à travers l'ouverture de comptes bancaires. Tandis que 66 % des femmes interviewées déclarent qu'elles n'ont pas les moyens pour financer leur activité. Elles ont plus confiance aux groupes d'épargne et crédit (EPC) qu'aux institutions financières qui ont des conditions complexes et requièrent un certain niveau d'alphabétisation afin de prendre connaissance du contenu des documents avant de signer ou d'entreprendre toute action.

En matière d'inclusion financière, le taux d'utilisation des services bancaires (23,26 % en 2018) et de microfinances (13,47 % en 2018) est faible comparé à la monnaie électronique (48,19 % 2018). On

8 Source : Rapports annuels 2017, 2018 et 2019

constate que la proximité de ce service en matière de couverture géographique est en lien étroit avec son utilisation. En résumé, l'avenir réside plus dans

l'utilisation de la monnaie électronique dans le cadre de l'accès au service financier.

CONSTAT 5 :

Les femmes exploitantes et transformatrices ont développé de nouvelles approches et pratiques de production agricole

Concernant les différentes organisations paysannes ayant reçu l'appui du programme en matière de renforcement de capacité et d'accompagnement avec des équipements agricoles, des intrants et des

infrastructures, 63 % des répondants confirment avoir reçu une formation à travers l'appui du programme et 97 % de ces personnes utilisent les notions acquises pour améliorer la qualité de leur production/produit.

CONSTAT 6 :

Le programme dispose d'un système de S&E axé sur la GAR

À travers les échanges et les informations recueillies auprès des informateurs clés, notamment les chargés de S&E et les différents chefs de programme, il existe un système de S&E axé sur la GAR mais avec des défis.

Le défi sécuritaire qui ne permet pas le suivi des activités dans certaines localités rend difficile la remontée des informations. L'équipe d'évaluation a constaté que des efforts ont été faits pour améliorer le système de S&E. Un exemple tiré des constats peut être cité comme les missions de suivi, qui ont conduit

à améliorer certaines fiches de collecte pour répondre aux besoins d'information et prendre des mesures correctives dans la mise en œuvre des activités du programme. Les bénéficiaires du programme n'ont pas d'identifiant unique dans toutes les zones d'intervention. Les constats ont confirmé que les aspects d'insécurité ont eu une influence non seulement sur les activités de mise en œuvre mais également de suivi.

CONSTAT 7 :

Les femmes ont un accès partiel aux moyens de production pour une production optimale

Les femmes ont acquis de nouvelles compétences pour accroître leur production. Ainsi, 91 % de ces femmes utilisent ces pratiques innovantes et déclarent qu'elles ont amélioré leur production de 35 % en moyenne. Il y a 76 % des femmes qui déclarent avoir accès à la terre à travers l'appui du programme en comparaison à une situation de référence de 5 %. Elles disposent d'un meilleur accès au marché sur les trois filières cibles : oignon (71 %), échalote (78 %) et pomme de terre (59 %).

Elles ont un accès limité aux services financiers, notamment en raison des conditions d'accès aux crédits des institutions financières, à l'éloignement des institutions financières, à la non-confiance et à la non-compréhension des documents administratifs qui nécessitent un certain niveau d'alphabétisation. Par conséquent, la majorité d'entre elles ont recours aux groupes d'épargne et de crédit (EPC) pour contracter des prêts.

CONSTAT 8 :

Le comité de pilotage a soutenu partiellement l'efficacité du programme

Dans ce processus d'accompagnement des partenaires, des défis majeurs ont été mis au jour. Ces défis ont des impacts directs sur la mise en œuvre des activités du programme, à savoir : i) la justification et/ou la mise à disposition des fonds auprès des partenaires d'implémentation occasionne des

retards compte tenu de la lourdeur du processus ; ii) la rédaction d'une nouvelle proposition pour chaque renouvellement de contrat de manière annuelle dans laquelle les partenaires doivent définir les nouvelles cibles avec les différents objectifs à atteindre et iii) la sous-estimation du budget de certaines activités par

les partenaires de mise en œuvre, notamment l'installation des sites maraîchers qui a conduit à réduire

le nombre de site compte tenu de la disponibilité budgétaire au niveau des partenaires.

CONSTAT 9 :

Les agricultrices ont un faible accès et une faible application des nouvelles technologies dans leurs activités

Le programme a mis en place une plateforme digitale de gestion d'entreprise appelée Buy From Women. L'équipe a formé les bénéficiaires et des relais qui sont à leur tour en charge de la formation sur l'utilisation de cette plateforme dans différentes localités pour la phase pilote. L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) implique beaucoup de paramètres, notamment un certain niveau d'instruction, l'accès à l'électricité, l'accès aux réseaux téléphoniques et l'accès à Internet. Or au Mali, seuls 50,9 % de la population a accès à l'électricité, avec une forte disparité entre les zones urbaine (85,6 %) et rurale (25,4 %). Le taux d'alphabétisation des femmes adultes est de 25,74 % au niveau national.

Le Rwanda, qui est le pays de référence, enregistre un taux d'alphabétisation de 69,39 %, soit plus de deux fois celui du Mali, et ce taux est de 58,30 % en Haïti. Sur l'ensemble des personnes interviewées, seulement 20 % déclarent avoir accès à Internet. Pour les quelques rares personnes (soit 32 %) qui ont déclaré être en train d'utiliser la plateforme, les difficultés sont le coût élevé du forfait internet, le niveau d'alphabétisation faible pour comprendre, l'accès difficile à la connexion et à l'électricité.

Le fait d'être en ligne, surtout sur les réseaux sociaux, pour des femmes avec un niveau de connaissance bas les expose à des risques de cybercriminalité.

CONSTAT 10 :

L'entrepreneuriat féminin a contribué à produire plus de richesse

L'accès des femmes aux différents moyens de production à travers l'appui du projet a permis aux femmes d'être plus productives et d'augmenter leur chiffre d'affaires en augmentant leur part de marché. Par

exemple, des rencontres furent organisées dans ce cadre entre 9 groupements et 25 acheteurs locaux qui ont abouti à l'élaboration et à la signature de 9 contrats.

CONSTAT 11 :

Le programme a contribué à diversifier les sources de revenus des femmes et à une meilleure implication dans le processus décisionnel au sein de leur ménage

Le programme, à travers son appui, a contribué à améliorer les conditions de vie de 91 % des femmes cibles. Cette situation a permis aux femmes de bénéficier de certains privilèges, notamment dans le processus décisionnel dans leur ménage (63 %). Celles qui sont membres d'un groupement ont contracté des

crédits à hauteur de 77 % pour financer leur activité de production agricole, le petit commerce, la santé (15 %), l'élevage (8 %), les événements sociaux (5 %), l'éducation (4 %) et la transformation (2 %). Ce qui dénote une certaine capacité financière des femmes.

CONSTAT 12 :

Le programme a eu des effets inattendus aussi bien positifs que négatifs

Les activités du programme ont contribué à l'amélioration de la cohésion sociale à travers les interactions entre les femmes au niveau des périmètres maraîchers. Et, au-delà de l'accès des femmes au marché à travers l'octroi de motos tricycles, ces dernières ont été utilisées pour acheminer les personnes malades

jusqu'aux centres de santé. Par ailleurs, les efforts d'accompagnement des groupements dans leur organisation interne et la production de données sur leurs activités ont permis à la coopérative de femmes maraîchères de Sebougou de la région de

Ségou d'acquiescer un financement complémentaire de 73 200 000 FCFA de l'USADF sur 3 ans.

L'approvisionnement en semences de pomme de terre au Mali est majoritairement lié aux marchés extérieurs. Cette filière est donc exposée à des risques d'inflation ou de rupture de stock. En parallèle, le nombre limité d'infrastructures de conservation adéquates menace la production actuelle, surtout en cette situation de COVID-19.

Le programme a été mis en œuvre dans une situation de post-crise. L'insécurité dans les zones de Mopti,

Ségou et Koulikoro sont des risques qui ont une influence sur le suivi et la mise en œuvre, bien qu'aucun cas d'attaque n'ait été rapporté contre les acteurs de mise en œuvre du programme à ce jour. Toutefois, le risque reste potentiel.

Le programme intervient dans un contexte de changement climatique. Une analyse d'image satellitaire (2014 à 2020) au niveau du site de Sibougou destinée à apprécier l'impact environnemental a mis en évidence l'installation d'un certain microclimat tout autour et par endroits au niveau du village.

CONSTAT 13 :

Une approche intégrée axée sur le développement durable a été utilisée par le programme.

Les activités du programme AgriFed ont été choisies à la lumière des défis qu'ont les femmes, notamment l'accès aux moyens de production, aux financements, aux informations, aux marchés et aux technologies. Le constat est que l'approche proposée est vraiment une approche intégrée.

Les femmes sont plus organisées (88 %) avec un accès aux services financiers (51 %), à la terre, et une approche transversale à différentes dimensions (genre, protection, conflit, etc.)

CONSTAT 14 :

Le renforcement de la capacité technique et professionnelle des bénéficiaires et partenaires d'implémentation est un facteur contributif clé pour une meilleure durabilité des acquis.

Dans le cadre de la durabilité, des agents des services techniques de l'État (31) ont acquis de nouvelles compétences sur les techniques agricoles pour continuer à appuyer les communautés. Pour une meilleure prise en compte des aspects genres dans les commissions foncières, les leaders (40) ont été sensibilisés sur ce volet.

Les femmes ont acquis des compétences sur ces techniques qui leur permettront de former leurs pairs et de continuer à pratiquer ces connaissances. Les thématiques trop techniques qui demandent un certain niveau d'instruction comme la gestion d'entreprise et l'estimation des coûts de production sont difficilement assimilables par les bénéficiaires.

CONSTAT 15 :

Un mécanisme pour la consolidation des leçons apprises et bonnes pratiques est peu élaboré pour assurer une meilleure pérennité des acquis.

À ce stade, le programme a contribué à mettre à disposition des bénéficiaires et des autres partenaires intervenants dans le domaine du changement climatique, des produits d'apprentissage, qui pourront être bénéfiques pour l'amélioration du maraîchage en lien avec l'autonomisation des femmes. Les sketches et pièces de théâtre réalisés par GASS Mali dans le cadre de l'accès des femmes à la terre ont permis une forte sensibilisation et l'amélioration de la connaissance des acteurs sur ce volet. Les différentes formations sur la production d'engrais naturels, de pesticides

naturels et autres produits transformés constituent des nouveaux marchés que les femmes pourront exploiter pour augmenter leurs revenus.

Les séances de démonstration sur les techniques d'immersion de bonnes pratiques agricoles climato-intelligentes (IBPACI) ont été tenues dans la zone CAEB pour appuyer les femmes dans la production. Toutefois, le processus d'apprentissage n'est pas systématique dans la mise en œuvre du programme.

CONSTAT 16 :

Le programme a intégré les principes d'égalité des sexes et la valorisation des droits humains dans sa conception et sa mise en œuvre.

Les chartes de gestion rappellent le poids et le rôle des femmes dans le secteur agricole. Par ailleurs, elles mettent entre autres l'accent sur la nécessité d'intégrer les femmes dans les décisions d'allocation des terres pour corriger les inégalités et pour garantir les droits d'accès des couches vulnérables à la terre agricole. Elles déterminent les conditions et modalités

d'accès et de sécurisation des terres agricoles au profit des femmes et des couches vulnérables et favorisent la mise en œuvre de la loi sur le foncier agricole qui tient compte du genre. La conception du programme et sa mise en œuvre ont pris en compte la dimension genre.

CONSTAT 17 :

Une bonne autonomisation des femmes est constatée avec une participation au processus décisionnel.

Les niveaux de revenus des femmes ayant été améliorés (91 %), elles contribuent plus aux dépenses de leurs communautés en cas de problèmes ou de projets à réaliser. Grâce au transfert de compétence des femmes, certains hommes se sont engagés dans la production de pomme de terre dans leur localité.

Ceci a constitué une diversification de revenus dans ces communautés. Et, selon les acteurs du programme, les groupements des femmes intégrant des hommes ont une meilleure capacité de négociation et organisationnelle.

II.5. Principales conclusions

L'équipe d'évaluation est arrivée aux conclusions suivantes sur la base des différents constats lors de cette étude.

CONCLUSION 1 :

Constats 1 et 2 (Pertinence)

En conclusion, l'approche du programme est pertinente et adaptée aux besoins des femmes. Elle cadre parfaitement avec les objectifs d'ONU Femmes que sont le renforcement économique des femmes et la promotion de l'égalité des sexes. Ainsi, 91 % des femmes déclarent avoir amélioré leurs conditions de vie grâce aux activités du programme. Le programme a contribué à améliorer le niveau organisationnel des groupements. En effet, 92 % des groupements disposent de leur mécanisme de gestion administrative et financière. Cette action est un bon début vers l'entrepreneuriat des femmes. Cependant, certains

facteurs limitants qui ne leur permettent pas de mieux maîtriser ces outils de gestion nécessitent d'être pris en compte, notamment le niveau d'alphabétisation faible des femmes. Par ailleurs, le faible taux d'accès aux infrastructures de stockage et de conservation a un impact sur les capacités de stockage permettant de donner une plus-value à leurs produits.

Une meilleure sécurisation des terres par l'aménagement des parcelles octroyées aux femmes s'avère nécessaire.

CONCLUSION 2 :

Constats 3, 4, 5, 6 et 7 (Efficacité)

Le programme a été efficace sur certains aspects, tandis que d'autres nécessitent d'être améliorés pour plus d'impact. Les différentes actions entreprises ont permis aux femmes d'améliorer leur capacité

d'**adaptation**, d'**anticipation** et d'**absorption**. Les femmes (95 %) ont amélioré leur production (35 %) à travers les différentes techniques agricoles et de transformation enseignées aux femmes dans la

pratique. Ces pratiques sont respectueuses de l'environnement. Les moyens de locomotion octroyés aux femmes ont facilité leur accès aux marchés et ont eu un effet positif sur les filets sociaux.

Le système de financement doit être plus adapté aux besoins des femmes. Elles sont plus orientées vers les groupes d'épargne et crédit que les institutions

financières. Une réflexion et réorientation possible pourraient être envisagées pour mettre en place un système plus adapté à leurs besoins et auquel elles auraient confiance.

Le système de S&E doit être amélioré en utilisant les solutions TIC afin d'assurer une meilleure gestion des informations et la traçabilité des sources de données.

CONCLUSION 3 : **Constats 8 et 9 (Efficience)**

L'unité de gestion continue à soutenir l'approche intégrée du programme pour plus d'efficience. Néanmoins, dans un projet agricole lié au calendrier saisonnier, la mise à disposition en retard des fonds ou le retard de justification ont un effet sur la gestion efficiente du projet.

Pour plus d'efficience dans la gestion du programme, une plateforme (BFW) a été développée en français. L'idée est bonne, mais nécessite d'être plus adaptée au contexte malien. Elle requiert toutefois une certaine connaissance de la nouvelle technologie, car

le niveau d'alphabétisation faible des femmes et le faible accès à la connectivité et à l'électricité limitent l'accès à la plateforme. Une solution d'application plus simple en lien avec les besoins des femmes rurales est nécessaire pour une meilleure appropriation et utilisation par les personnes cibles. Les réseaux sociaux destinés à faciliter la vente des produits des femmes les exposent à des risques de cybercriminalité, notamment en raison de leur faible niveau de connaissance de ces outils TIC.

CONCLUSION 4 : **Constats 10, 11 et 12 (Impact)**

Un début d'autonomisation des femmes a été observé dans toutes les zones d'intervention du programme. Ainsi, 91 % ont amélioré leurs conditions de vie. Ceci se manifeste par la capacité à s'octroyer plus de crédit dans les EPC, leur capacité de remboursement et leur capacité à intervenir dans les dépenses du ménage. Un environnement de cohésion sociale s'est installé entre les femmes autour des rencontres au niveau des jardins maraîchers et des rencontres des groupes EPC.

Cependant, l'environnement externe, tel que l'insécurité, reste un enjeu majeur dans les régions de Mopti, Ségou et quelques zones de Koulikoro. Cet environnement n'est pas favorable aux affaires, une attention particulière doit donc lui être accordée.

Le programme intervient pour atténuer les effets néfastes du changement climatique, mais il n'y a pas eu d'analyse d'impact environnemental pour apprécier cette évolution dans le temps.

CONCLUSION 5 : **Constats 13, 14, 15, 16 et 17 (Durabilité, égalité des sexes et droit humain)**

L'appui des agents techniques de l'État constitue un atout pour l'appui continu à long terme. Or, la rotation des agents et leur non-disponibilité et présence déplorées par les personnes interviewées ne permettent pas d'avoir un appui continu de leur part.

Le renforcement de la capacité des femmes est une solution vraiment pérenne, car la majorité d'entre elles applique ce qu'elles ont appris. Elles deviennent aussi des personnes ressources au sein des communautés

pour renforcer les compétences d'autres productrices dans les différentes localités environnantes. Les produits d'apprentissage, les fiches techniques et les différentes vidéos élaborées constituées des bons moyens de communication.

Les visites d'échanges et les champs de démonstration sont à intensifier pour une meilleure adoption des différentes pratiques dans la production et la transformation.

La signature d'une charte de gouvernance foncière sensible au genre est une bonne initiative pour la prise en compte des besoins des femmes, mais aussi

une solution durable qui peut être utilisée comme outil de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers.

II.6. Principales recommandations

Les conclusions nous ont conduit aux différentes recommandations suivantes⁹ :

RECOMMANDATION 1 :

Améliorer le niveau d'alphabétisation des femmes pour une meilleure orientation vers l'entrepreneuriat

Fondée sur la conclusion 1 (Priorité 1)

Pour les femmes transformatrices et entrepreneuses, le programme devrait contribuer à améliorer leur niveau d'alphabétisation pour une meilleure maîtrise des outils de gestion. ONU Femmes pourrait former avec le Centre d'animation pédagogique des volontaires villageois sur la base des critères de

sélection afin d'assurer ce renforcement de capacité. ONU Femmes devrait avec les collectivités appuyer les groupements de femmes par la construction d'une infrastructure de stockage et de conservation pour avoir une plus-value sur leurs produits et minimiser le taux de perte.

RECOMMANDATION 2 :

Maintenir l'approche intégrée pour une meilleure autonomisation des femmes

Fondée sur la conclusion 4 (Priorité 1)

ONU Femmes et ses partenaires devraient maintenir l'approche intégrée en place. Les partenaires d'implémentation devraient continuer à fournir un appui continu aux femmes en les encadrant, en aménageant leur terre, en les mettant en relation avec les acheteurs et en facilitant leur accès aux ressources financières. La conjugaison de ces efforts contribuerait à une autonomisation financière des femmes.

ONU Femmes en partenariat avec l'IER devrait travailler sur des pistes de recherche concernant la

production locale des semences de pommes de terre pour la viabilité de la filière.

ONU Femmes et ses partenaires devraient rendre systématique la conduite d'évaluation de l'impact environnemental surtout dans un contexte de changement climatique.

Avec la situation d'insécurité grandissante, un accompagnement de l'État est nécessaire pour le retour des forces de défense et de sécurité (FDS) afin d'assurer la sécurisation des citoyens et de leurs biens.

RECOMMANDATION 3 :

Connecter les femmes à d'autres canaux d'information pour un accès facile aux technologies et technique agricole adaptées aux enjeux du changement climatique, ainsi qu'aux financements pour accéder aux moyens de production

Fondée sur la conclusion 2 (Priorité 2)

Pour un service de proximité, ONU Femmes devrait étudier l'éventualité d'un partenariat avec Orange Mali pour réaliser des communications et des formations sur l'utilisation de la plateforme « Sènèkèla » et « Sandji ». Les femmes auront à portée de main les

informations sur les prévisions pluviométriques, les informations sur le marché, les pratiques culturelles, les nuisibles des cultures, etc.

Vu le niveau de confiance accordé aux EPC par les femmes, ONU Femmes pourrait appuyer ces EPC avec

9 Niveau de priorité : Priorité 1= Niveau très élevé ; Priorité 2= Niveau élevé ; Priorité 3= Niveau moyennement élevé

un fonds de roulement qui pourrait accroître leur capacité à octroyer des montants plus importants en matière de crédit.

Les partenaires d'implémentation devraient continuer à appuyer les groupements vers une vente groupée.

Pour que le système de S&E soit plus efficace et réponde aux besoins d'informations, ONU Femmes doit mettre en place un système innovateur intégrant les outils TIC afin d'être en mesure d'attribuer un identifiant unique à chaque bénéficiaire, groupement et parcelle et de pouvoir retracer facilement les sources de données en lien avec les fiches de collecte.

RECOMMANDATION 4 :

Renforcer le mécanisme de coordination entre les différentes parties prenantes, élaborer des contrats à long terme avec les partenaires et fournir une éducation adaptée aux TIC

Fondée sur la conclusion 3 (Priorité 2)

Une meilleure coordination s'impose entre ONU Femmes et ses partenaires d'implémentation, c'est-à-dire que les missions doivent être mieux planifiées pour permettre de prendre les dispositions nécessaires. ONU Femmes devrait être plus flexible par rapport à l'installation des infrastructures dont les coûts peuvent varier d'une zone à une autre.

ONU Femmes devrait signer des accords de longue durée avec les partenaires d'implémentation. Ceci permettrait de gagner plus d'efficacité et d'efficience par rapport à la gestion du programme.

L'accès aux TIC est un véritable défi en milieu rural, notamment pour les femmes. Pour une meilleure utilisation de la plateforme BFW par les femmes, AGETIC devrait faciliter l'interface utilisateur pour intégrer des commandes vocales associées à des images afin d'en faciliter l'utilisation. Les femmes devraient être formées également sur la cybercriminalité en vue de les rendre moins vulnérables à l'escroquerie financière en ligne.

ONU Femmes devrait faire des sessions de plaidoyer avec les acteurs de la téléphonie et de l'électricité pour élargir leur zone de couverture afin de faciliter l'accès des communautés rurales à ces services

RECOMMANDATION 5 :

Assurer une meilleure diffusion des bonnes pratiques agricoles, une bonne représentativité des femmes dans les COFO et élaborer des chartes de gouvernance dans les différentes zones d'intervention

Fondée sur la conclusion 5 (Priorité 3)

Pour une meilleure durabilité, il serait bon de continuer à améliorer les connaissances des femmes sur les nouvelles pratiques agricoles pour qu'elles en fassent une habitude. Pour faciliter le processus de changement de comportement, le projet devrait continuer dans le processus de renforcement de la capacité et de sensibilisation. ONU Femmes et ses partenaires doivent appuyer les COFO et les communautés pour la mise en place effective de telles chartes dans les différentes zones d'intervention.

Les différents produits d'apprentissage devraient être diffusés à grande échelle. Il serait mieux d'intégrer les vidéos sur la plateforme BFW et [AccessAgriculture](https://www.accessagriculture.org/)¹⁰ et des cartes mémoires.

ONU Femmes et ses partenaires devraient mettre en place un mécanisme de redevabilité. Des sessions de restitution publique devraient être organisées de manière annuelle avec les différentes parties prenantes.

Bien que le projet ait été conçu pour l'autonomisation des femmes. Il y a lieu d'intégrer les hommes dans le processus pour un meilleur équilibre sociétal.

¹⁰ <https://www.accessagriculture.org/>

III. CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

Au vu du poids démographique des femmes dans le domaine agricole (48,6 % entre 2013-2014) et des inégalités persistantes pour l'accès à la terre, aux moyens de production, aux renforcements de capacité, aux financements et aux marchés, il paraît urgent d'apporter des réponses à ces contraintes majeures. Ces dernières influent négativement sur la capacité de résilience du Mali à la suite de la crise multidimensionnelle et face au contexte de changement climatique que les populations vivent au quotidien. Il ressort des différentes études menées sur le changement climatique (CC) au Mali que les principaux défis climatiques auxquels le pays est exposé sont les sécheresses, inondations, vents violents et fortes variations de température. Ces changements climatiques menacent en premier lieu le secteur primaire (agriculture, élevage, pêche) et l'exploitation des forêts, secteurs clés de l'économie du pays¹¹. Sur la période de 2013-2014, 65,2 % des femmes n'ont pas eu accès au crédit agricole et 70,2 % étaient des exploitants maraîchers¹².

Le Mali affiche un Indice d'inégalité de genre (IIG) de 0,676, qui le place au 158^e rang sur 162 pays dans cet indice 2018¹³. Les femmes sont employées en grande majorité dans le secteur informel et leur niveau de qualification est très faible. Elles ont des compétences limitées en matière d'entrepreneuriat, de management, d'organisation et d'utilisation des techniques culturelles modernes qui améliorent les rendements¹⁴. Très peu de femmes peuvent être considérées comme des entrepreneures (propriétaire-gérante), en raison de la taille micro de leur entreprise et de leur incapacité financière à l'étendre ou à la développer.¹⁵

C'est pour appuyer le gouvernement du Mali dans la mise en œuvre de son document « Cadre stratégique pour la relance économique et le développement durable (CREDD) » qu'ONU Femmes a développé le présent programme d'appui économique des femmes dans l'agriculture dans un contexte de changement climatique, dans le but d'accroître le pouvoir économique des femmes et de renforcer leur capacité de résilience dans un contexte de changement climatique. Pour cela, le programme privilégie une approche qui est axée sur un renforcement durable des capacités des femmes rurales.

11 Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, FAO 2018

12 CPS/SDR_EAC 2013-2014

13 [Rapport sur le développement humain 2019, les inégalités de développement humain au XXI^e siècle, UNDP](#)

14 Document de projet

15 Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, Mali 2018

IV. OBJECTIFS ET CHAMPS D'ACTION DE L'ÉVALUATION

IV.1. But de l'évaluation

La présente évaluation concerne l'évaluation mi-parcours du programme : « **ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES** ». Cette évaluation à mi-parcours revêt un caractère informatif. Elle permettra de porter à la connaissance aussi bien des bailleurs de fonds, que de l'équipe de gestion du programme, l'état d'avancement des activités qui étaient visées. Elle s'est intéressée aux résultats, produits et effets visés, mais aussi aux procédures et à l'efficacité de la gestion du programme.

L'évaluation à mi-parcours est l'une des activités planifiées dans la suite logique de l'exécution du programme afin de mieux situer tous les acteurs sur les performances vers l'atteinte des objectifs du programme d'une part et, d'autre part, permettre la consolidation des leçons apprises.

C'est dans le cadre de cette évaluation à mi-parcours que le cabinet d'Appui – Conseil – Étude – et Formation (ACEF) en Afrique a été recruté pour conduire cette évaluation dans les zones d'intervention du programme.

Financé par le Luxembourg pour un montant total de **3 950 000 €**, le programme AGRIFED a réellement démarré en février 2017 pour une période de 5 ans.

Le programme intervient dans les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou et Sikasso. Les régions de Sikasso et Koulikoro ont été ajoutées aux zones d'intervention du programme compte tenu des potentiels d'accroissement des revenus des femmes dans ces régions. Le programme doit s'élargir ensuite à la région de Gao.

Le programme a pour cible les unités de transformation et de conditionnement des produits agricoles, les femmes rurales des filières retenues et les structures

d'appui aux filières agricoles qui accompagneront le programme.

Les filières ciblées sont : l'échalote, l'oignon et la pomme de terre.

L'objectif global du programme est de contribuer de manière durable d'ici 2021 à l'amélioration des conditions de vie de **25 000 femmes** qui subissent les effets néfastes du changement climatique. Les effets subis par les cibles du programme sont : l'assèchement des réserves d'eau (fleuve, rivière, mare, nappe phréatique, ...), la hausse des températures et des vagues de canicule, la prolifération des nuisibles et des maladies, etc.

Les objectifs spécifiques du programme sont de :

- renforcer les capacités de résilience des exploitantes agricoles en améliorant significativement leurs revenus ;
- faciliter l'accès à la terre, à l'information, à l'appui conseil, au financement et aux technologies des responsables des unités de transformations et des femmes exploitantes des zones ciblées ;
- renforcer la sécurité alimentaire dans les zones concernées ;
- renforcer les capacités techniques des responsables des unités de transformation et de conditionnement dirigées par les femmes dans les filières retenues.

La gestion du programme est assurée par une unité de gestion dirigée par une coordinatrice. La coordinatrice de programme est appuyée par une équipe incluant : une conseillère en autonomisation économique des femmes, une ICT spécialiste en développement de la plateforme BFW, un chargé de suivi évaluation, une assistante de programme et une analyste communication.

IV.2. Théorie de changement

Dans un contexte de **post crise socio-politique au Mali** et de changement climatique, la vulnérabilité des femmes, surtout dans les zones rurales, s'est aggravée et limite leur accès aux opportunités économiques.

Par conséquent, un véritable changement lié au développement socioéconomique est attendu au niveau des femmes rurales à la suite de la mise en œuvre des activités de ce programme.

Le programme répond à la théorie de changement qui sous-tend que : « **Si** (1) les politiques agricoles sont sensibles au genre et les agricultrices exercent leurs droits d'accès aux terres et à un régime foncier stable ; **si** (2) elles ont un accès égal aux ressources, services et technologies productifs nécessaires à une agriculture durable ; **si** (3) elles parviennent à disposer de la capacité financière pour investir ; et **si** (4) elles participent pleinement aux chaînes de valeur et ont accès aux marchés, **alors** (5) les agricultrices sont autonomes économiquement et résilientes face au changement climatique, **parce que** (6) les causes profondes et les facteurs de la disparité entre les sexes dans l'agriculture ont été éliminés. »

Les résultats attendus sont :

Résultat 1 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre ;

- **Produit 1.1** : Le cadre institutionnel de gouvernance du foncier rural est réformé afin de garantir une pleine prise en compte de l'intérêt des agricultrices dans l'accès au foncier.
- **Produit 1.2** : Des chartes locales de gouvernance foncière garantissant et protégeant les droits fonciers des femmes sont mises en place.
- **Produit 1.3** : Les femmes rurales disposent d'au moins 30 % des espaces aménagés pour l'agriculture.

Résultat 2 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins ;

- **Produit 2.1** : Les contraintes liées au financement des femmes exploitantes agricoles et transformatrices dans les filières retenues sont identifiées.
- **Produit 2.2** : Les femmes agricultrices et transformatrices de produits ont un accès amélioré au

financement de leurs activités grâce à la signature de conventions entre le programme et des institutions de crédit dans sa zone d'intervention.

- **Produit 2.3** : Les produits financiers spécifiques aux femmes sont accessibles à des conditions négociées.

Résultat 3 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil ;

- **Produit 3.1** : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont leur compétence renforcée sur les techniques modernes de production et de transformation adaptées aux changements climatiques.
- **Produit 3.2** : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont renforcé leur compétences entrepreneuriales, organisationnelles et commerciales sur les filières retenues.
- **Produit 3.3** : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont accès aux intrants agricoles de qualité et disposent d'infrastructures de stockage, de commercialisation et de moyens de transport permettant l'écoulement des produits à des prix rentables.

Résultat 4 : Le programme est géré avec efficacité et efficience.

- **Produit 4.1** : Déploiement d'une plateforme de gestion d'entreprise digitale pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur.
- **Produit 4.2** : Mise en place d'un comité de pilotage qui coordonnera le programme et donnera des orientations stratégiques.

IV.3. Principales parties prenantes

Pour une mise en œuvre directe des activités au niveau du terrain, ONU Femmes a établi des partenariats avec d'autres agences des Nations Unies (FAO et PAM), des ONG locales et Internationales, des institutions financières, des agences gouvernementales et des structures de recherche étatique telles que l'Association malienne de l'éveil au développement durable (AMEDD), Conseils et appui à l'éducation à la base (CAEB), *International Relief and Development* (IRD)/Blumont, Banque nationale de développement agricole (BNDA), l'Agence des technologies de l'information et de la communication (AGETIC) et l'Institut d'économie rurale (IER). Ces contrats furent établis après une évaluation d'ONU Femmes visant à apprécier les capacités des différentes organisations à mener les activités du projet.

Dans la mise en œuvre, des partenariats privé-privé se sont créés entre les organisations paysannes et des acteurs du secteur privé comme les agro dealers (par exemple Eléphant Vert, Mali Shi, etc.)

AMEDD, CAEB, GASS MALI et IRD/BLUMONT ont comme responsabilité une meilleure prise en compte du genre dans les activités d'appui des populations au renforcement de la capacité de résilience face aux défis liés aux changements climatiques, au renforcement de la capacité technique, à l'accès à la terre et au réseautage commercial.

IV.4. Objectifs de l'évaluation

L'objectif de l'évaluation consiste à apprécier la réalisation des résultats escomptés du programme, à tirer les enseignements qui peuvent améliorer la durabilité des acquis et à favoriser l'amélioration globale de leur mise en œuvre.

Elle a été réalisée avec la participation de tous les acteurs, notamment pour acquérir les connaissances sur les écarts éventuels pour ce qui concerne les résultats et les objectifs spécifiques du programme ; les insuffisances d'ordre programmatique, sociologique, culturel etc. Une consolidation des recommandations proposées permettra de guider la prise de décision afin d'améliorer la planification et la mise en œuvre du programme et ainsi optimiser ses résultats.

L'**IER**, qui est un institut de recherche, avait comme responsabilité la sélection des variétés améliorées de semences, la formation sur les nouvelles techniques agricoles des formateurs et l'élaboration de support technique pour la dissémination des informations sur les bonnes pratiques agricoles.

L'**AGETIC** et les différents ministères concernés servent d'ancrage institutionnel mais peuvent influencer aussi sur les politiques, les pratiques et les investissements à travers les leçons apprises du programme AgriFeD. La **BNDA** et les autres acteurs du secteur privé interviennent comme facilitateurs d'accès aux ressources des groupements et/ou coopératives des femmes pour un partenariat privé-privé.

Eléphant vert est fournisseur d'engrais bio favorables aux cultures maraîchères et Mali Shi facilite l'accès des femmes aux marchés à travers la transformation du karité.

Au niveau du Système des Nations Unies en collaboration avec la FAO et le PAM, le programme contribue à faciliter l'accès aux nouvelles techniques et technologies agricoles et aux études pour améliorer leur processus décisionnel. Par exemple, la FAO a contribué à l'installation d'un système d'irrigation fonctionnant avec l'énergie solaire dans la région de Mopti. Une étude conjointe sur le « Genre, accès et utilisation des services de crédit, de capitaux et d'assurance au Mali » a également été réalisée en partenariat avec le PAM.

Les résultats de l'évaluation du programme permettront à toutes les parties prenantes d'avoir un jugement sur les éventuels écarts entre les résultats obtenus et ceux qui avaient été planifiés. Ainsi elles pourront prendre des décisions sur la base des évidences pour intensifier les bonnes pratiques, améliorer les points de faiblesses et/ou réorienter certaines activités pour plus d'effet.

IV.4.1. Critères et questions d'évaluation

Les termes de références (TDR) de l'évaluation finale définissaient des critères d'évaluation spécifiques (pertinence, efficacité, efficience, durabilité, impact et égalité des sexes et droits humains). Une analyse des **impacts** du programme, de **sa pertinence**, son

efficacité, son **efficience**, de sa prise en compte de **l'égalité des sexes et des droits humains** et sa **durabilité** a été effectuée dans le cadre de cette étude

à travers les questions d'évaluation qui se trouvent détaillées dans la matrice d'évaluation (Annexe 5).

IV.5. Champ d'application de l'évaluation

Tous les volets du programme mis en œuvre sont concernés par la présente évaluation. Conformément

aux TDR, l'évaluation a concerné les champs d'application suivants dans le tableau 1.

TABLEAU 1 :

Champ d'application de l'évaluation à mi-parcours

Champs d'application	Sécurité du revenu, Travail décent et autonomie économique Accès des femmes rurales aux ressources productives Agriculture durable
Moment (ou en est le programme)	09/27/2016 – 12/31/2019
Couverture géographique	Les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou et Sikasso
Champ thématique	• Politique agricole sensible au genre et élimination des facteurs de disparité entre les sexes. • Femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés. • Accès sécurisé à la terre et aux autres facteurs de production. • Accès au financement adapté aux besoins. • Accès aux chaînes de valeur et aux marchés. • Autonomisation économique. • Résilience face aux changements climatiques. • Accès au renforcement des capacités et à l'appui-conseil.
Supervision de l'évaluation	Groupe de gestion de l'évaluation Groupe de référence

IV.5.1. Utilisation de l'évaluation

Les produits de cette évaluation sont destinés aux parties prenantes suivantes :

- Le ministère en charge de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à travers ses structures décentralisées au niveau régional et local.
- Le ministère en charge de l'Agriculture.
- Le ministère de l'Économie numérique et de la Perspective.
- Les partenaires directs de mise en œuvre : CAEB, AMEDD, GAAS Mali, IRD/Blumont, AGETIC.
- Les bénéficiaires et les acteurs clés dépendamment des activités réalisées (Transformatrices, Coopératives/Associations de femmes, Groupe Epargne Crédit, COFO, etc.).
- Les partenaires du secteur privé : BNDA, Agence de microfinance, Agro dealers, etc.
- Les entités des Nations Unies : ONU Femmes, PAM, FAO, PNUD.
- Les bailleurs.

Les conclusions et recommandations de l'évaluation seront utilisées par ONU Femmes, le PAM, le FAO et leurs partenaires pour affiner leurs approches en matière de genre et autonomisation des femmes au Mali dans un contexte de changement climatique en lien avec les politiques nationales. Cette évaluation à mi-parcours permettra à ONU Femmes et à ses partenaires d'intensifier les bonnes pratiques et une possibilité de réorienter certaines activités pour avoir plus d'impact auprès des communautés cibles.

V. MÉTHODOLOGIE ET LIMITES DE L'ÉVALUATION

V.1. Méthodologie

Pour la méthodologie, une approche intégrée a été utilisée pour s'assurer de la couverture de toutes les questions clés en lien avec les principes d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation (**GNUE**). La méthodologie a été mixte, c'est-à-dire, qu'elle a consisté en l'utilisation simultanée de collectes d'informations **quantitatives** et **qualitatives**. L'équipe d'évaluation a élaboré des outils prenant en compte les critères d'évaluation qui sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et l'égalité des sexes et les droits humains. Les questions et sous-questions clés ont été adressées aux informateurs clés et aux bénéficiaires directes. Les consultants ont procédé à une triangulation entre les différentes sources de données pour comprendre comment les besoins des femmes ont été pris en compte dans la mise en œuvre des actions du programme et, en parallèle, voir comment elles ont contribué à améliorer l'autonomisation des femmes dans un contexte de changement climatique.

L'évaluation a couvert toutes les régions d'intervention du programme (Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou et Sikasso). Elle a couvert 15 communes. Les sites ont été sélectionnés de manière aléatoire en respectant un pas de sondage sur la base de la liste des sites dans les différentes zones d'intervention.

Pour son application sur le terrain, il nous a fallu tenir compte de la pandémie actuelle de la COVID-19 que vit le monde. Ceci nous a amené à adapter notre méthodologie au contexte actuel pour limiter le contact direct avec les différentes parties prenantes. À la suite d'une réunion avec le groupe de gestion de l'évaluation, il a été décidé d'adopter une autre alternative que les missions sur le terrain pour assurer la collecte des données de l'évaluation mi-parcours

en respectant les consignes du Système des Nations Unies (SNU).

L'idéal aurait été de mener une approche intégrée, qui allait passer par trois (3) étapes, c'est-à-dire la **revue documentaire**, la **collecte des données sur le terrain** et l'**observation directe**. À cause des mesures sanitaires qui s'imposaient face à la COVID-19, nous avons priorisé la collecte des données à distance conformément aux orientations du commanditaire. Et pour cela, nous avons utilisé les interviews par téléphone pour assurer la collecte des données primaires auprès des différentes parties prenantes. Cette nouvelle condition a nécessité l'établissement d'une liste de contacts des bénéficiaires avec les partenaires d'implémentation avant de conduire la collecte des données.

L'approche proposée est passée par deux (2) phases : la première étant la phase de revue documentaire et la deuxième a été la collecte des données sur le terrain.

À travers les quatre (4) grands résultats recherchés par le programme, l'équipe d'évaluation a sélectionné un échantillon représentatif de la population cible, qui a été sélectionné de manière aléatoire.

Une analyse des parties prenantes¹⁶ a été menée pour apprécier leur niveau d'implication dans la mise en œuvre du projet AgriFed et dans l'exercice de cette évaluation. Les parties prenantes étant les individus et les groupes qui peuvent affecter ou être affectés dans le cadre des activités du projet AgriFed. La conjugaison de ces interventions affecte directement et/ou indirectement les politiques et mode de vie des différentes communautés, surtout dans un contexte de changement climatique.

16 Annexe 8

L'évaluation à mi-parcours du programme a été conçue pour être sensible au genre. Les outils ont été élaborés pour permettre une analyse genre qui a apporté des contributions essentielles à la pertinence et à l'efficacité des actions entreprises par le programme AgriFed au titre du développement ainsi qu'à la pérennité des résultats obtenus. Cette analyse nous a permis d'identifier, de comprendre et d'expliquer les différents rôles, besoins et possibilités des hommes et des femmes ainsi que les relations qui les unissent par rapport à l'accès aux ressources foncières, financières et socio-économiques.

V.1.1. Méthode de collecte des données :

La collecte des données préalablement prévue pour deux (2) semaines s'est finalement déroulée sur plus d'un mois, du 31 octobre au 04 décembre 2020. Elle a concerné 15 communes dans les régions de Kayes, Koulikoro, Mopti, Ségou et Sikasso.

Collecte des données secondaires :

Les principaux documents utilisés pour préparer la recherche et qui ont complété la collecte de données sont les données brutes tirées des bases de données sur les activités, le document projet, les rapports de suivi et les rapports trimestriels et annuels du projet, qui comprennent également des données actualisées sur les indicateurs de performance. De plus, les informations relatives à l'évolution des indicateurs du cadre de résultats nous ont permis de soutenir les informations qualitatives. Les autres documents relatifs à des études conduites comme *Genre, accès et utilisation des services de crédit, de capitaux et d'assurance au Mali, rapport état des lieux sur l'inclusion financière, Étude diagnostique des systèmes de production dans les régions de Ségou et Mopti pour la mise en place de la plateforme Buy From Women*, etc., nous ont également servis de sources. Les informations recueillies de ces documents ont été très utiles pour mieux comprendre comment le programme a contribué à la résilience face au changement climatique des couches les plus vulnérables dans un environnement favorable à l'autonomisation des femmes à travers l'accès aux moyens de production et à l'information sur les marchés. Dans le cadre du processus d'apprentissage, les cas de succès et les documents en lien avec les leçons apprises et bonnes pratiques élaborés lors de la mise en œuvre ont été

utiles pour cette évaluation. Ils nous ont permis de confirmer ou infirmer les informations issues des données primaires. Les rapports de suivi, d'études et les rapports trimestriels ont fourni des informations sur l'évolution du contexte, ils ont été utilisés pour davantage soutenir les hypothèses formulées dans la théorie de changement du projet. Les rapports de formation sur les techniques de l'agriculture intelligente, le plaidoyer, la capacité organisationnelle et le leadership, la transformation des produits maraîchers et les rapports de suivi ont été des sources de données importantes.

Collecte de données primaires :

Quant aux données primaires, elles ont été collectées à travers des questionnaires spécifiques adressés aux différents acteurs. Les données de l'évaluation ont été mixtes, c'est-à-dire, qu'elles ont consisté en des informations quantitatives et qualitatives. Les aspects relatifs au genre ont été transversaux à tous les questionnaires. Nous avons utilisé deux (2) types de guide, qui ont été remis à différents acteurs :

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL :

Un questionnaire individuel a été remis aux bénéficiaires directs des appuis du projet pour évaluer le niveau d'atteinte **des résultats**. Il a permis de comprendre pourquoi et comment les activités du projet ont contribué à l'atteinte des résultats en utilisant les ressources de manière optimale. Les cibles ont été choisies de manière à tenir compte de l'aspect genre pour avoir une meilleure représentativité des différentes couches, c'est-à-dire de manière équilibrée en tenant en compte la démarche sexospécifique de l'accès aux ressources socio-économiques, culturelles, et environnementales. Les questions relatives aux critères d'évaluation et les aspects liés aux droits humains ont également été pris en compte.

Le questionnaire a été transcrit sur la plateforme numérique [KoboCollect](https://www.kobotoolbox.org/)¹⁷. Cette option a permis de limiter les risques d'erreur lors de la saisie des informations sur la tablette. L'enquête s'est passée exclusivement par téléphone sur la base de la liste des bénéficiaires disposant d'un numéro de contact. Mais la raison principale du choix de cette approche est liée à la pandémie de la maladie à coronavirus.

17 <https://www.kobotoolbox.org/>

GUIDE INFORMATEURS CLÉS :

Ce guide a été utilisé avec les acteurs clés qui interviennent dans la chaîne. Il s'agit de parties prenantes clés, c'est-à-dire les partenaires de mise en œuvre (CAEB, GASS Mali, AMEDD, IRD/Blumont), élus locaux, AGETIC, AGEFAU, membres des commissions foncières (COFO), staff de l'équipe projet (ONU Femmes, PAM et FAO) et tout autre acteur clé intervenant dans la chaîne de production de l'échalote, l'oignon et la pomme de terre, ainsi que tout autre acteur qui influence l'autonomisation des femmes en leur facilitant l'accès aux moyens de productions et aux crédits financiers. Certaines interviews se sont passées par téléphone et d'autres en utilisant la plateforme Zoom. La majorité de ces informations étaient d'ordre qualitatif.

V.1.2. Contrôle de la qualité des données :

Assurer la qualité des données a été au cœur de l'approche adoptée. Les mesures suivantes ont été prises pour assurer la qualité des données :

- Recruter des enquêteurs hautement qualifiés auxquels ont été soumis des formulaires d'engagement par rapport à la confidentialité des données recueillies lors de l'enquête.
- Sélectionner ceux qui parlent les langues locales (Bambara, Bobo, Malinké, Senoufo, Minianka, Soninké et peulh) et qui connaissent bien la zone d'intervention du programme.
- Former les enquêteurs et l'assistant sur les différents outils de collecte et procéder à des simulations.
- Créer un groupe WhatsApp pour suivre l'évolution avec les différents enquêteurs et recueillir les leçons apprises par rapport à la méthode pour proposer des mesures correctives.
- Faire la revue journalière des données collectées sur la plateforme KoboCollect.
- Assurer la diffusion à large échelle de la conduite de l'évaluation mi-parcours du programme à travers l'appui des partenaires d'exécution et des organisations des Nations Unies.
- Recruter des enquêtrices pour assurer l'interview avec les femmes dans la mesure du possible (dans

la majorité des cas, il est plus facile aux femmes de s'exprimer entre elles).

- Déterminer le meilleur moment de la journée pour joindre les bénéficiaires afin de s'assurer qu'ils sont dans de bonnes dispositions à répondre au téléphone au moment de l'interview.
- Conduire une phase de pré-test des outils de collecte des données en lien avec la méthodologie pour faire ressortir les principaux défis et trouver des mesures de mitigation avant la collecte proprement dite des données.

V.1.3. Formation des enquêteurs :

Cette étape a été très importante. Sa réussite a contribué considérablement à l'amélioration de la qualité des données. La formation s'est faite exclusivement sur la plateforme Zoom.

Pour mitiger les risques de contamination par rapport à la COVID-19 lors de la session de formation, des dispositions ont été prises avant, pendant et après la formation. L'équipe d'évaluation a tenu en compte les mesures du système des Nations Unies visant à éviter tout contact avec les parties prenantes.

La formation a pris plus de jours que prévu à cause de la qualité de la connexion de certains participants et des coupures d'électricité qui ont interrompu les sessions par moment. Un jour a été consacré au test du questionnaire après la formation des enquêteurs pour s'assurer de la compréhension réelle des questions et de la manière de les poser. Cet exercice s'est révélé être de longue durée puisqu'il a fallu en moyenne une heure pour finaliser un questionnaire. Dans le contexte d'une interview par téléphone, cela s'avère trop long.

Les guides transcrits ont été mis sur la tablette/smartphone pour faciliter la formation.

Pendant la session, des séries de questions ont été posées et des tests ont été menés pour s'assurer que les enquêteurs ont compris les différents aspects clés de l'évaluation.

V.1.4. Échantillonnage

Le programme est à mi-parcours, donc actuellement **15 554** bénéficiaires ont été atteints conformément à la liste des bénéficiaires. Sur cette base, la taille de

l'échantillon a été calculée en utilisant la formule de Taro Yamane¹⁸ :

$n = N / (1 + N * e^2)$, n = taille de l'échantillonnage, N = taille de la population bénéficiaire (jeunes, femmes, leaders communautaires et religieux), e = marge d'erreur admissible.

Avec une marge d'erreur (e) de $\pm 5 \%$ et un intervalle de confiance de **95 %**, dans une population de 15 554 bénéficiaires, la taille de l'échantillon est de **390 personnes**, que nous avons arrondi à **396** pour une répartition plus homogène. Cet échantillon a été réparti proportionnellement à la taille de chaque cercle et commune d'intervention. Les zones citées dans le tableau ci-dessous ont été couvertes par l'évaluation. Compte tenu de certains défis, qui sont mentionnés dans la partie limite, le nombre prévu par l'échantillon n'a pas été atteint. Sur les 396 personnes prévues, l'équipe a pu en atteindre **299**, soit un taux d'atteinte de **76 %**. L'approche du programme étant d'appuyer les groupements et les coopératives dont les membres ont reçu les mêmes types d'appui par groupement. L'avis obtenu des quelques membres interviewés peut s'avérer informatif dans le cadre de cette évaluation

à mi-parcours. Les cibles du programme étant majoritairement des femmes, leur représentativité a été prise en compte dans la sélection et aussi ceux de quelques rares hommes qui sont membres des coopératives sur la base des listes des bénéficiaires disposant d'un numéro de contact. Les questions relatives qui couvraient le volet genre ont été intégrées dans les questionnaires pour apprécier comment les besoins des femmes ont été pris en compte.

L'évaluation à mi-parcours du projet AgriFed a couvert toutes les régions d'intervention du projet. L'échantillon a concerné 34 sites sur 110 au total, soit 31 %. Ainsi, 93 % des répondants étaient des femmes contre 7 % d'hommes. Le projet vise l'autonomisation des femmes, le ciblage a donc été principalement porté sur les femmes avec une implication par endroits des hommes.

Dans un contexte d'agriculture résiliente aux changements climatiques, le choix s'est porté principalement sur les acteurs dans ce secteur. Les données montrent que 88 % des femmes interviewées ont comme activité principale l'agriculture contre 100 % pour les hommes.

TABEAU 2 :

Répartition des effectifs des personnes enquêtées par sexe et par commune

Région	Cercle	Commune	Nombre de sites	Femme	Homme	Total
Kayes	Kita	Bendougouba	3	25	2	27
Kayes	Kita	Boudofo	4	27	3	30
Kayes	Kita	Kita	3	22	3	25
Koulikoro	Kolokani	Diédiéni	3	29		29
Koulikoro	Kolokani	Kolokani	5	43		43
Mopti	Mopti	Mopti Central	3	19	1	20
Mopti	Mopti	Sio	3	21	1	22
Mopti	Mopti	Socoura	3	35	2	37
Ségou	Niono	Mariko	1	8	2	10
Ségou	Niono	Sirifila Boundy	1	10		10

18 [Taro Yamane calcul de l'échantillon](#)

Région	Cercle	Commune	Nombre de sites	Femme	Homme	Total
Ségou	San	Dieli	1	9	2	11
Ségou	Sebougou	Sebougou	1	8	4	12
Ségou	Tominian	Benena	1	9		9
Sikasso	Sikasso	Farakala	1	11		11
Sikasso	Sikasso	Nièna	1	3		3
Grand total			34	279	20	299

Source : Données issues du questionnaire individuel de l'évaluation à mi-parcours du programme AgriFed

Un certain nombre de personnes ressources (19) pour les interviews semi-structurées ont également été ré-parties lors des rencontres avec les informateurs clés (voir tableau 3). Ces informateurs ont été sélectionnés selon leur niveau de connaissance et d'implication

dans le projet pour mieux répondre aux questions clés d'évaluation. Conformément aux parties prenantes du projet, une sélection raisonnée a été réalisée pour recueillir la perception des différentes parties sur les différents critères d'évaluation.

TABEAU 3 :
Répartition des informateurs clés interviewés

Organisation	Nombre
CAEB	01
AMEDD	01
IRD/Blumont	01
AGETIC	01
COFO	10
IER	01
ONU Femmes	03
FAO	01
Total	19

Source : Données issues des informateurs clés de l'évaluation à mi-parcours du programme AgriFed

V.1.5. Analyse des données

L'analyse des données a été effectuée de manière transversale et mixte pour tenir compte de tous les aspects en lien avec la théorie de changement, le cadre de résultats, le plan de S&E et le calendrier de mise en œuvre. Une triangulation a été également réalisée entre les données quantitatives et qualitatives pour mettre en avant les réponses aux différentes questions relatives aux **critères d'évaluation** et aux **aspects liés au genre et aux droits humains**. Pour les

informations quantitatives issues du questionnaire individuel, nous avons utilisé SPSS et Excel pour l'analyse de ces données et l'élaboration des différents tableaux et graphiques. Pour les interviews avec les informateurs clés, les résumés des notes ont été saisis dans des documents Word pour leur exploitation et analyse afin de mettre en exergue les différents aspects clés en lien avec les critères OCED/CAD et le genre. Une analyse géospatiale a été menée en utilisant les images satellites pour apprécier l'impact environnemental.

V.2. Limitation

Compte tenu des mesures restrictives par rapport à la situation sanitaire actuelle, les interviews se sont passées par téléphone ou via la plateforme zoom. Les risques évoqués dans le rapport de conception initiale sont apparus. Avec la faible couverture par les réseaux téléphoniques et le nombre limité de femmes disposant de téléphone portable dans les zones d'intervention, le nombre de personnes échantillonnées à interviewer n'a pu être atteint. Le fait que ce sont également des zones rurales où l'accès à l'électricité est très faible, nous avons enregistré des interruptions lors des appels à la suite de la décharge des batteries des portables. Néanmoins, l'équipe d'enquêteurs a rappelé les cibles plusieurs fois pour s'assurer d'avoir toutes les informations. Certains numéros n'étaient plus fonctionnels, d'autres sur répondeur ou correspondaient à des personnes différentes dans les circonscriptions de la zone d'étude. Malgré les dispositions prises avec les partenaires, le remplacement de certains sites par d'autres et la prolongation de la période de collecte par l'équipe d'évaluation (2 semaines supplémentaires), nous n'avons pas pu être en mesure d'atteindre le quota. Toutefois, compte tenu de l'homogénéité entre les bénéficiaires échantillonnés qui représentent leur groupement dont les membres ont bénéficié des mêmes types d'activité, les personnes interviewées sont représentatives des groupements qu'elles représentent.

V.3. Éthique

La collecte des données a été conduite dans le strict respect des règles éthiques. Les principes de base sont notamment :

- le consentement éclairé : la participation à la collecte se veut libre et en toute connaissance de cause. Le consentement des répondants est requis avant leur participation. Au préalable, le but de l'évaluation et l'exploitation qui sera faite des informations récoltées ont été expliqués ;
- le respect du principe de ne pas nuire : il s'agit d'éviter à tout prix, même non intentionnellement, de porter un quelconque préjudice aux participants de l'enquête. Dans le contexte actuel de COVID-19, le respect de ce principe a commandé l'option de l'enquête à distance, plus

Les contraintes de temps (la disponibilité et la durée de l'enquête) sont un inconvénient des enquêtes par téléphone. Souvent, lorsque vous appelez des gens à la maison, ils sont occupés par d'autres activités, comme le déjeuner, les travaux ménagers ou champêtres, le commerce, etc. Certaines personnes ont été réticentes à participer à l'interview en raison du temps qu'elles craignent que cela prenne. De même, la fréquence élevée des escroqueries par téléphone a suscité la réticence d'autres personnes. Pour mitiger ces risques, les partenaires d'implémentation CAEB et AMEDD ont été concertés pour informer et rassurer les cibles par rapport à la période de la conduite de la collecte des données. Les enquêteurs ont demandé la période de disponibilité potentielle des cibles pour pouvoir administrer le questionnaire.

Dans sa méthodologie, l'équipe d'évaluation avait prévu dans le cadre de la prise en compte du volet genre d'avoir une représentativité des hommes aussi minime que possible dans toutes les régions concernées par l'étude pour obtenir leur perception et implication dans les différentes activités et comment celles-ci contribuent à leur autonomisation. Or, dans l'échantillon des régions de Sikasso et Koulikoro, nous n'avons pu avoir d'hommes dans les groupements à interviewer car certains étaient en déplacement et hors de la zone de couverture téléphonique lors de la période de collecte.

précisément à travers des appels téléphoniques et l'utilisation de Kobocollect ;

- la période de l'évaluation a coïncidé avec la période des récoltes, ce qui a rendu difficile la collecte des données. Les enquêteurs ont pris des rendez-vous avec eux et majoritairement les interviews se sont tenues dans l'après-midi et/ou la nuit.

VI. CONSTATATIONS

Les constations suivantes découlent des différentes données primaires recueillies auprès des cibles échantillonnées conformément à la méthodologie décrite plus haut. Les données secondaires ont été d'une très grande utilité également. Leur exploitation a permis de soutenir les évidences constatées par les données de l'évaluation. Chaque critère a été

analysé de manière impartiale en lien avec les questions d'évaluation. À défaut de l'observation directe compte tenu de la méthode de collecte des données, une analyse des images et vidéos comme sources de données secondaires d'évidence a été prise en compte également comme source de données.

VI.1. Pertinence

VI.1.1. Constat 1 : Un chemin vers l'entrepreneuriat se dessine

Dans quelle mesure les solutions apportées par le projet répondent-elles aux besoins et priorités définis par les femmes entrepreneures ? Les informations suivantes retracent les actions menées en lien avec ce volet.

La production agricole est un défi en lien avec les paramètres du changement climatique (inondation, réchauffement climatique, sécheresse, dégradation des sols, etc.). Les femmes entrepreneurs sont confrontés à différents défis notamment les capacités organisationnelles, l'accès au marché, la conservation et la transformation de leurs produits. 95 % des coopératives ont la production agricole comme domaine d'intervention en plus des travaux collectifs 49 % la commercialisation à 21 %, et 19 % pour la transformation.

ONU Femmes avec ses partenaires a procédé à des formations sur les techniques de production et de conservation, l'organisation coopérative, l'entrepreneuriat et le management, les stratégies de commercialisation, la recherche de financement et le développement de partenariats. Pour une valeur de référence de 0 %¹⁹, on constate que 92 % des membres des coopératives déclarent avoir leur propre mécanisme de gestion financier et administratif, ce qui facilite un meilleur suivi et un bon outil pour les requêtes de financement. Par exemple, la trésorière de la coopérative Boidiè a déclaré : « *Nous avons pu avoir un prêt bancaire de 1 700 000 FCFA à travers l'appui du projet pour nous procurer des semences de qualité et*

augmenter notre production ». Cet appui a été donné par les partenaires, mais un des défis majeurs réside dans le niveau d'alphabétisation des femmes. Un certain niveau d'instruction est primordial pour la maîtrise de ces outils.

La variation saisonnière des prix profite plus aux commerçants et à l'Organisation Paysanne (OP) ayant la possibilité de stocker. Elle leur permet de réaliser des bénéfices intéressants à la vente ou revente. Le programme AgriFed a construit une case de conservation (capacité de 10 tonnes) à Ségou et a réhabilité 4 magasins de stockage de céréales (capacité de 380 tonnes) au profit de 1 134 femmes soit 7,58 % des femmes ciblées²⁰. Les filières ciblées par le projet sont des produits périssables, notamment la pomme terre pour laquelle la conservation est difficile. Les coopératives ou groupements ne bénéficiant pas de ces infrastructures de stockage, ils sont contraints de brader leurs produits, ce qui n'est pas favorable dans le domaine de l'entrepreneuriat et à la survie de leur activité.

VI.1.2. Constat 2 : Les femmes ont bénéficié d'un changement dans leurs conditions de vie à la suite de l'appui du programme

Les populations cibles du programme ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le programme ?

Les principales actions du programme sont orientées vers les femmes pour assurer une amélioration de leurs conditions de vie. La population cible de l'échantillon est majoritairement les femmes.

19 Baseline de l'indicateur « % de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administratif et financier de ses activités »

20 Rapport annuel du projet AgriFed 2019

Les femmes productrices ont bénéficié du renforcement des capacités, qui a contribué à améliorer leurs connaissances sur les pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Parmi ces femmes, 97 % les appliquent pour améliorer leur production. À travers les actions du programme, les femmes ont un meilleur accès à la terre. À mi-parcours, 76 % des femmes disposent de terre pour leur production comparée à la situation de référence de 5 %²¹.

À la suite des sessions de sensibilisation et de mise en relation avec les institutions financières, 51 % des femmes déclarent avoir accès aux ressources des institutions de microfinance. Ce qui dénote une bonne progression par rapport à la situation de référence de 5 % au début du programme. Néanmoins, des défis restent quant à la solvabilité des groupements, l'éloignement des institutions financières et les conditions administratives difficiles à remplir par les femmes sans l'appui des agents du projet.

Quant à l'accès par rapport aux marchés, le programme a accompagné les femmes en leur

octroyant des moyens de locomotion (14 tricycles et 18 charrettes), des infrastructures de stockage (1 case de conservation et 4 magasins réhabilités), des équipements de transformation et des mises en relation avec les commerçants. Ces actions ont instauré un environnement favorable aux affaires pour les femmes. Le programme avait prévu d'installer des infrastructures de commercialisation mais, à mi-parcours, ce projet n'a pas abouti. La majorité de leurs produits étant des produits maraîchers, elles ont besoin d'infrastructures adéquates pour exposer leurs produits. Par exemple, pour les trois spéculations ciblées (oignon, échalote et pomme de terre), il a été constaté que beaucoup vendent au marché 71 % pour l'oignon, 78 % pour l'échalote et 59 % pour la pomme de terre. Ceci dénote un meilleur accès des femmes aux marchés, notamment pour la pomme de terre où la situation de référence était de 0 % car les femmes n'avaient pas accès à cette technologie de production avant ce programme.

VI.2. Efficacité

VI.2.1. Constat 3 : Les femmes exploitantes ont accru leurs connaissances sur les nouvelles pratiques agricoles et de transformation avec une diversification de leurs circuits de commercialisation

À la question suivante : « Quelles nouvelles compétences les femmes exploitantes et transformatrices agricoles ont-elles développées sur le plan de la technique de production agricole, et du développement de nouveaux circuits de commercialisation ? », les données recueillies auprès des différentes parties prenantes a permis de constater les points suivants :

Le programme a incité les agricultrices à appliquer les techniques respectueuses de l'environnement. À travers un partenariat avec l'Institut d'économie rurale (IER), un institut de recherche nationale qui avait pour rôle d'assurer le renforcement de la capacité des partenaires d'implémentation et des productrices sur les pratiques agricoles adaptées au contexte de changement climatique, plusieurs formations furent dispensées à différents niveaux. Il y a eu la formation des formateurs, c'est-à-dire, les partenaires

d'implémentation, qui ont la charge du suivi et de l'accompagnement des femmes sur le terrain. Ces actions ont contribué à améliorer considérablement les connaissances des partenaires d'implémentation et des femmes sur ces pratiques pour lesquelles la majorité étaient nouvelles pour elles.

L'introduction d'une nouvelle variété, notamment de la pomme de terre, fut innovatrice pour la majorité des productrices dans la plupart des localités des zones d'intervention. Selon un bénéficiaire, « *C'est à travers l'appui et l'accompagnement du programme AgriFed d'ONU Femmes que nous avons réellement commencé à cultiver de la pomme de terre sur une superficie de 800 m² pendant deux ans. Avant, nous ne maîtrisions pas les techniques essentielles de culture de la pomme de terre, mais avec l'arrivée du programme AgriFed nous pouvons les installer et les suivre (coopérative Fafadoboye Socoura Cercle de Mopti).* »

Concernant les nouvelles techniques apprises que les femmes ne connaissaient pas auparavant, elles ont mentionné à 62 % les techniques d'agriculture intelligente et à 39 % les techniques de conservation

21 Source : Cadre de résultats

des produits agricoles. Elles déclarent également qu'elles sont respectueuses de l'environnement. Elles ont mentionné que bien que l'application de certaines de ces techniques s'avère assez épuisante physiquement (par exemple le compostage), les résultats sont très satisfaisants non seulement en matière de coût financier (moindre) mais aussi de disponibilité au niveau locale des matières premières. Elles déclarent à 95 % que ces nouvelles pratiques ont accru leur production en moyenne de 35 %.



Photo 1 : Séance d'installation des pépinières d'oignon à N'Tiobougou/Kolokani en octobre 2019. Crédit photo : CAEB.

L'adoption des nouvelles pratiques agricoles (compostage, Zaï, association de cultures, microdose, etc.) a permis de déduire que les bénéficiaires rentrent dans un processus de changement de comportement. Conformément à sa stratégie globale de mise en œuvre, le programme avait prévu l'installation de parcelles de démonstration pour une meilleure comparaison des différentes pratiques. Dans la pratique, cela n'a pas été le cas dans beaucoup de localités. Des bénéficiaires témoignent qu'à travers cette comparaison entre leur pratique et les nouvelles pratiques, ils ont constaté une grande différence en matière de production. Tel que le déclare un bénéficiaire interviewé : « Si je ne l'avais pas vu de mes propres yeux, je n'y aurais pas cru ».

Pour ajouter plus de valeur aux différents produits et compte tenu des défis de conservation, ONU Femmes est intervenu sur ce volet à travers son appui. Quinze nouveaux produits ont été développés à travers des formations théoriques et pratiques (nouilles de riz, spaghettis de maïs et de fonio, riz soufflé, farines infantiles, biscuits de fonio, biscuits de maïs, brioches et pains ; les chips de pomme de terre, les frites surgelées de pomme de terre, l'échalote séchée en tranche, l'engrais liquide organique à base de bouse de vache et des déjections de mouton, la fabrication de pesticide naturel à base de neem, etc.). Ces actions de transformation ont concerné au moins 9 chaînes de valeurs (pomme de terre, oignon, échalote, riz, maïs, mil, arachide, fonio, karité).

Les données mettent en évidence que les femmes ont développé des circuits de commercialisation. Les ventes se font majoritairement sur la base de la confiance pour l'oignon (72 %), l'échalote (74 %) et la pomme de terre (68 %). En termes de contrat avec les clients, seulement 5 % pour l'échalote et l'oignon et 4 % pour la pomme de terre. Cette proportion s'avère faible par rapport à la cible du programme, qui est que 70 % des femmes obtiennent des débouchés fiables pour la commercialisation de leurs produits.

Les spéculations sont vendues en cash pour les différentes spéculations. Et les acheteurs varient entre les grossistes, intermédiaires et les consommateurs (ménages). Quelle que soit la spéculation, le type d'acheteur préféré est les grossistes. Cette tendance reste la même aussi bien pour les femmes que pour les hommes.

VI.2.2. Constat 4 : Le mécanisme de financement mis en place est moins adapté au contexte des femmes rurales

Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles eu des facilités d'accès aux financements ?

L'un des axes clés du programme est de faciliter l'accès des femmes aux financements. Il était prévu que le programme mette en place un fonds de garantie de 750 millions de FCFA pour soutenir les initiatives des femmes dans les institutions de crédit qui seront choisies. (Document de projet)

Dans ce sens, deux fonds de garantie, notamment le FAFE du gouvernement et le Fonds de garantie dans une banque ou une institution financière de la

BNDA (300 millions FCFA), auraient permis de réduire le niveau de méfiance/risque des banques dans le financement des femmes agricultrices. Cette banque a également adopté un taux d'intérêt préférentiel de 8 % au lieu du taux standard de 12 % des autres banques et du taux de 24 % des SFD appliqués aux femmes évoluant dans l'agrobusiness.

Quinze agents des ONG partenaires ont acquis des compétences sur les mécanismes de collecte d'information et d'appui à l'élaboration de plans d'affaires des groupements à travers une formation des formateurs pour la pérennisation des acquis. (Rapport Janvier 2018 – Décembre 2018)

L'appui en matière de renforcement sur l'éducation financière des groupements a permis à 5 groupements de femmes d'accéder à des services financiers à travers l'ouverture de comptes bancaires²². Cet appui a permis de réduire la crainte des femmes à aller vers les institutions financières. L'une des bénéficiaires rapporte : *« Il y avait beaucoup de parties que nous n'avions pas comprises avant, mais que nous comprenons aujourd'hui. Comme nos partenariats avec la banque, c'est-à-dire qu'avant quand on contractait des crédits avec les banques, il n'y avait plus d'interaction entre nous. Nous craignions même de venir. Car on se disait qu'elle allait nous interpeller par rapport au crédit. Mais avec ces nouvelles informations, nous savons qu'il est nécessaire que nous continuions à interagir avec la banque. Ceci a contribué à réduire cette crainte d'aller vers les banques ».*

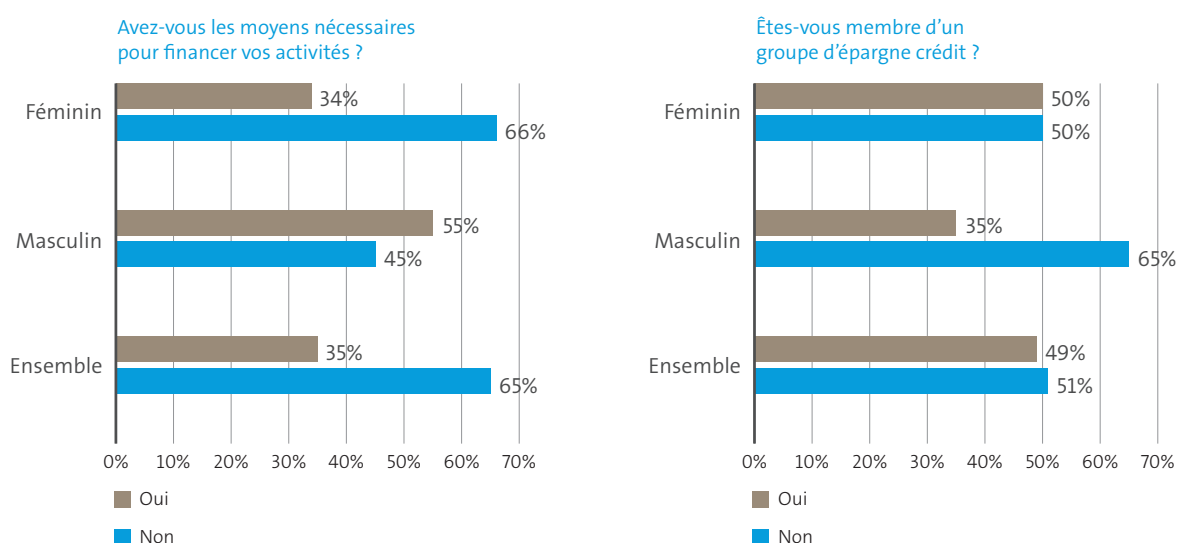
Pour la mesure des moyens financiers nécessaires pour leur activité, 65 % ont déclaré ne pas avoir les ressources nécessaires. Cette tendance est la même si on prend l'ensemble des femmes interviewées : 66 % ne disposent pas de moyens pour financer leur activité. La majorité sont obligées d'emprunter de l'argent auprès des groupes épargne et crédit (EPC) ou auprès de leur mari ou famille. Nous constatons que 51 % des répondants sont membres d'EPC. Elles font plus confiance à ce mécanisme sur lequel elles ont le contrôle, car elles se connaissent entre elles, qu'aux institutions financières.

Donc, des défis perdurent concernant le dispositif d'accès des femmes aux financements. On constate que seulement 27 % des interviewées disent être en collaboration avec des institutions financières, et cette collaboration se limite majoritairement à l'ouverture d'un compte bancaire (88 %) et au prêt (50 %). Il est à noter toutefois une légère progression de cette tendance par rapport à la situation de référence qui était de 5 %. À mi-parcours, les informations révèlent que le mécanisme mis en place par le programme est moins adapté aux besoins des femmes. Cependant pour les EPC, 77 % confirment avoir eu à contracter au moins un crédit. La différence majeure est que les femmes déclarent avoir plus confiance aux EPC qu'aux institutions financières avec des conditions complexes et qui requièrent un certain niveau de connaissance pour comprendre le contenu des documents avant de les signer ou entreprendre quelque action que ce soit. Toutefois, les institutions financières permettent d'accorder un montant plus élevé de prêt que les EPC.

22 Rapport Annuel Janvier 2018 – Décembre 2018

FIGURE 1 :

Ressources pour financer les activités/Membre d'EPC



Source : Données issues du questionnaire individuel de l'évaluation à mi-parcours du projet AgriFed

Ces chiffres s'alignent avec les indicateurs d'inclusions financières au Mali.

Indicateurs d'accès aux services financiers²³ : le taux de pénétration géographique des services bancaires est passé de 0,66 à 0,91 de 2010 à 2018. En revanche celui des services des microfinances a subi une baisse passant de 1,00 en 2010 à 0,78 en 2018. Ces points dénotent non seulement de la faible couverture géographique des institutions financières, qui n'offrent pas un service de proximité, notamment pour les zones rurales, mais cet aspect conjugué à d'autres facteurs comme le manque de confiance et l'insécurité grandissante dans le pays viennent exacerber cette situation.

Indicateurs d'utilisation des services financiers : de même, concernant la disparité géographique, nous constatons cette même tendance avec l'utilisation. Le taux d'utilisation des services bancaires est passé de 8,07 à 23,26 de 2010 à 2018, en contrepartie celui des services des microfinances est passé de 13,66 à 13,47 sur la même période. Or, pour le taux d'utilisation des services de monnaie électronique, on constate un bon spectaculaire passant de 1,42 à 48,19. Il apparaît ainsi clairement que la proximité de ce service en termes

de couverture géographique est en étroite lien avec son utilisation.

En résumé, l'utilisation de la monnaie électronique s'imposera à l'avenir dans le cadre de l'accès au service financier.

VI.2.3. Constat 5 : Les femmes exploitantes et transformatrices ont développé de nouvelles approches et pratiques de production agricole

La question clé est que « Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles développé de nouvelles approches et pratiques de production agricole ? ».

Les différentes organisations paysannes, qui ont reçu l'appui du programme en matière de renforcement de la capacité et d'accompagnement via des équipements agricoles, des intrants et des infrastructures, confirment à 63 % avoir reçu une formation à travers l'appui du programme et 97 % utilisent les notions apprises pour améliorer la qualité de leur production/produit. Ces dernières se réfèrent notamment aux techniques d'agriculture intelligente qui étaient nouvelles pour 62 % des personnes formées et les techniques de conservation et transformation à 39 % nouvelles.

23 <https://www.bceao.int/sites/default/files/2019-10/Evolution%20des%20indicateurs%20d%27inclusion%20financiere%CC%80re%20dans%20l%27UEMOA%20au%20titre%20de%20l%27annee%CC%81e%202018.pdf>

VI.2.4. Constat 6 : Le programme dispose d'un système de S&E axé sur la GAR

AgriFed intervient avec différents partenaires notamment de la société civile et de la recherche. Au début du programme, un canevas de rapport a été mis en place pour pouvoir prendre en compte les besoins d'information. Un renforcement de la capacité des différents partenaires a été effectué sur la gestion axée sur les résultats (GAR). Les fiches de collecte sont élaborées par ONU Femmes et transmises aux partenaires d'implémentation pour recueillir les données.

À travers les échanges et les informations recueillies auprès des informateurs clés, notamment les chargés de S&E et les différents chefs de projet, il existe un système de S&E axé sur la GAR mais comportant des défis. Par exemple, les différentes fiches de collecte ne sont pas accompagnées d'une fiche d'instruction pour savoir de manière spécifique quelle information est attendue derrière chaque question. Le défi sécuritaire qui ne permet pas le suivi des activités dans certaines localités y rend difficile la remontée des informations.

L'équipe d'évaluation a constaté que des efforts ont été réalisés pour améliorer le système de S&E à travers les constats lors des missions de suivi. Ces missions ont conduit à l'amélioration de certaines fiches de collecte afin de répondre aux besoins d'information et de prendre des mesures correctives dans la mise en œuvre des activités du projet.

Lors de la mise en œuvre, au moment des périodes de rapportage et de compilation des données, il s'est avéré difficile d'identifier de manière unique chaque bénéficiaire ayant reçu des appuis du programme. L'équipe de S&E procède à une revue des données avec les partenaires annuellement. Elle demande des efforts fastidieux et aurait été plus compliquée si cette consolidation devait se faire de manière trimestrielle. L'équipe de S&E a entrepris des actions correctives pour assigner un identifiant unique à chaque bénéficiaire. Mais cet exercice n'est pas effectif dans toutes les zones (Kayes, Koulikoro et Mopti). Ce qui peut entraîner des risques de double comptage compte tenu que certains bénéficiaires ont le même nom. Par exemple, pour les aspects de formation, il est difficile de suivre dans le temps de manière systématique quel bénéficiaire a reçu tel ou tel appui de manière spécifique sans cette codification.

Pour la théorie de changement, elle ne prend pas en compte dans ses hypothèses l'existence d'un environnement d'insécurité où d'autres risques tels que la pandémie de la COVID-19 actuellement. Les constats ont confirmé que les aspects d'insécurité ont influencé non seulement sur les activités de mise en œuvre mais également de suivi. La théorie de changement doit être mise à jour en conséquence.

VI.2.5. Constat 7 : Les femmes ont un accès partiel aux moyens de production pour une production optimale

Dans quelle mesure ce projet contribue à un accès légal, protégé, à la terre aux femmes exploitantes et aux transformatrices agricoles tout en leur garantissant la sécurité foncière ?

Le programme, conformément à son plan de stratégie globale de mise en œuvre, a mis l'accent sur la sensibilisation et la diffusion des informations sur la loi sur le foncier agricole (LFA 2017) et la loi d'orientation agricole (LOA). Le programme a également mené des activités de plaidoyer auprès des autorités traditionnelles et administratives pour octroyer des terres aux différents groupements de femmes.

ONU Femmes, dans son appui, a contribué à faciliter l'accès légal des femmes à la terre. L'octroi des terres était conditionné à ce que les femmes soient organisées en groupement et/ou coopérative. Un fort processus de sensibilisation et de plaidoyer y a contribué. Pour une meilleure sécurisation foncière, ONU Femmes a procédé à l'aménagement de certains sites en clôturant les parcelles, ce qui sécurise non seulement la parcelle au niveau légal mais aussi contre la divagation des animaux.

Des espaces « Sinignesigui blo » ou vestibule du développement ont été instaurés dans certaines localités où la question y est sensible. Ces espaces ont permis à travers un dialogue interactif entre les autorités et les femmes de lever des tabous et d'aboutir à des engagements plus prononcés, notamment de certains préfets pour la question de la prise en compte des femmes dans l'accès au foncier agricole et la sécurisation. Ces actions ont abouti à l'adhésion de 36 communes²⁴ aux chartes de gestion foncière sensible au genre, mais un faible suivi a été constaté quant à l'applicabilité des chartes.

24 Source : Rapports annuels 2017, 2018 et 2019

Le constat est que les terres octroyées aux femmes doivent être aménagées pour assurer une sécurisation foncière. Certaines terres octroyées aux femmes ne sont pas favorables à la culture maraîchère. Par exemple, dans le village de Gonikoro, dans la commune de Didiéni, les femmes déplorent la qualité de la terre qui leur a été cédée. L'espace n'est pas aménagé et il y a trop de pierres. Pour un espace total de 453 ha alloué aux groupements, 213 ha ont été aménagés, soit 47 %. L'aménagement a été fait soit par des techniques de restauration du sol ou par des clôtures en grillage (7 ha)²⁵.

La stratégie globale de mise en œuvre avait mis en avant l'utilisation de vidéo mobile²⁶ pour d'avantage de sensibilisation. Pourtant, elle fut très peu utilisée dans la mise en œuvre. La première année, la vidéo a fait ses preuves, l'ONG GAAS Mali l'a utilisée et elle a contribué à une meilleure compréhension des communautés sur l'aspect foncier, surtout concernant l'utilisation pour les femmes.

Une des stratégies pour impacter les décisions des communautés au niveau local a été la formation sur le genre et les dispositions législatives à l'endroit de 6 commissions foncières du cercle de Ségou. En effet, vu le rôle de « gendarme du foncier » que jouent ces commissions au sein des communautés, le programme a procédé en juin 2017 au renforcement de leur capacité (sur le genre, le remembrement des commissions, rôles et responsabilités et l'élaboration de feuilles de route) afin qu'elles puissent influencer positivement la perception dont jouissent les femmes, et appréhender leur fonction dans une perspective de genre. Mais les autres communes d'intervention où cette même action n'a pas été menée avec les autres

commissions foncières (COFO) ne présentent pas les mêmes perceptions en termes d'importance de la prise en compte du genre.

Sur la base de la liste des membres des COFO que nous avons interviewés, il s'avère que les femmes sont très peu représentées. Les listes nominatives des membres font état de 2 % de femme en moyenne. Et ces quelques rares femmes sont généralement des agents techniques de l'État, qui sont appelées à être affectées ailleurs. La faible représentativité des femmes, notamment celle de la localité, aboutit à ce que leurs préoccupations ne soient pas prises en compte dans le mécanisme décisionnel.

Au Mali en général, le problème ne se situe pas au niveau de l'accès à la terre, mais plutôt au niveau de la propriété. En effet, en zone rurale, la propriété foncière coutumière est collective et, tant que la ressource foncière est disponible, tout le monde y a accès pour cultiver, mais les femmes cependant ne peuvent pas prétendre être « propriétaire légal » d'une terre. À travers les échanges avec les bénéficiaires et les membres des COFO, il s'avère que la sécurisation foncière reste un défi aussi bien pour les femmes que les jeunes et les hommes en milieu rural. Même les chefs de ménage qui sont les chefs d'exploitation traditionnellement acquièrent les terres de génération en génération et n'ont aucun acte de légalisation formelle d'attribution.

Concernant le mode d'acquisition des terres pour la production maraîchère, 61 % des femmes interviewées disent que c'est par cession, 18 % par héritage, 8 % par location. En revanche, pour les hommes, c'est 74 % par héritage, 17 % par cession et 10 % en location.

VI.3. Efficience

VI.3.1. Constat 8 : Le comité de pilotage a soutenu partiellement l'efficience du programme

Dans quelle mesure le comité pilote du projet a-t-il soutenu l'efficience de sa mise en œuvre ?

La zone d'intervention du programme AgriFed est vaste. Pour être plus efficace et efficient dans sa mise

en œuvre, ONU Femmes a fait appel aux services des organisations partenaires. Cette approche est principalement fondée sur le faire-faire, ONU Femmes étant l'agence des Nations Unies qui a pour mandat de promouvoir l'égalité des femmes et des hommes. Le programme AgriFed couvre d'autres domaines comme le changement climatique et la sécurité alimentaire. Ces deux (2) secteurs relèvent davantage

25 Source : Rapports annuels 2017, 2018 et 2019

26 La vidéo mobile est une animation de proximité qui implique à la fois une projection de film, microfilm ou tout autre élément audiovisuel suivi de débat ou discussion avec des spectateurs que ce soit sur une estrade, en salle ou en plein air.

de la compétence du FAO et du PAM en lien avec leur objectif de développement durable des Nations Unies qui est le « Zéro faim ». Dans l'optique d'être plus efficace et efficient, ONU Femmes a joint le FAO et le PAM pour agir comme une seule entité.

Le comité de pilotage a appuyé les différents partenaires de mise en œuvre sur les politiques et procédures au niveau d'ONU Femmes. L'unité de gestion a assuré une orientation sur l'approche GAR et les procédures administratives, financières, comptables et opérationnelles du programme. En plus de ces points, l'équipe de gestion a conduit des activités de suivi sur le terrain pour s'assurer de l'implémentation effective des activités et des différents défis mis au jour.

Dans ce processus d'accompagnement des partenaires, des défis majeurs ayant des impacts directs sur la mise en œuvre des activités du projet ont été mis au jour. La justification et/ou la mise à disposition des fonds auprès des partenaires d'implémentation occasionne des retards compte tenu de la lourdeur du processus. Ceci a conduit à des interruptions d'activité par moments.

Or, nous constatons que pour les trois (3) premières années d'implémentation, l'équipe a pu justifier les fonds à hauteur de 87 %. Mais de manière spécifique, on constate un taux de consommation moyenne annuelle de 67 %, ce taux peut être amélioré davantage. Sur un budget total de 3 950 000 € (4 779 500 \$²⁷) à mi-parcours (31 décembre 2019), le taux d'exécution budgétaire (53 %) traduit un dynamisme acceptable de la coordination du projet si l'on prend en compte le retard de démarrage.

La rédaction d'une nouvelle proposition pour chaque renouvellement de contrat de manière annuelle dans laquelle les partenaires doivent définir les nouvelles cibles avec les différents objectifs à atteindre a été jugée lourde par les acteurs concernés. Cette activité consomme énormément de temps et occasionne des retards dans la mise en œuvre. Un projet agricole dont les résultats s'alignent avec le calendrier agricole ne peut pas se permettre ce genre de risque.

Pour une meilleure mise en œuvre des activités avec les partenaires d'implémentation, ONU Femmes a effectué des missions de supervision prévues de manière trimestrielle sur la base du plan de travail

convenu avec les partenaires. Ce plan est généralement suivi. Or souvent, dans la pratique, certains défis ayant des impacts sur les activités sont apparus. Par exemple, un des partenaires d'implémentation dans la région de Ségou rapporte les informations suivantes : « *En dehors du retard et de la non mise à disposition des fonds (qui a conduit à la suspension des activités d'irrigation au niveau de Sibougou, des activités d'agrandissement du site de Soumbala et des travaux de réhabilitation des structures de stockage), les difficultés à noter sont les suivantes : les sollicitations, missions et activités improvisées du partenaire ONU Femmes qui parfois nous prennent au dépourvu surtout à la dernière minute. PAFAC ne disposant pas d'équipe à proprement parler, ceci pose parfois des problèmes de mobilisation du staff et de captage des activités menées parallèlement par ONU Femmes.* »²⁸

La sous-estimation du budget des activités au niveau des partenaires de mise en œuvre, notamment l'installation des sites maraîchers, a conduit à réduire le nombre de sites compte tenu de la disponibilité budgétaire au niveau des partenaires. Les installations de ces infrastructures n'ont pas fait l'œuvre d'une étude d'impact environnemental et socioculturel, qui est très importante.

VI.3.2. Constat 9 : Les agricultrices ont un faible accès et une faible application des nouvelles technologies dans leurs activités

Les agricultrices ont-elles un meilleur accès et une meilleure application des connaissances, de l'information et de la technologie dans leurs activités ?

Pour l'atteinte du résultat 4 qui est la gestion efficace et efficiente du programme, la plateforme Buy from Women (BFW) a été mise en place pour la gestion d'entreprise digitale et pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur. En prélude à cet appui, deux missions d'identification ont permis de retenir 5 groupements de près de 2 005 membres pour bénéficier de la phase pilote du déploiement de la plateforme BFW.

Cette plateforme fait appel à l'intervention de différents partenaires comme l'AGETIC, un partenaire étatique pour plus de durabilité après la fin du programme, et l'AGEFAU. L'équipe a formé les bénéficiaires sur l'utilisation de cette plateforme et des

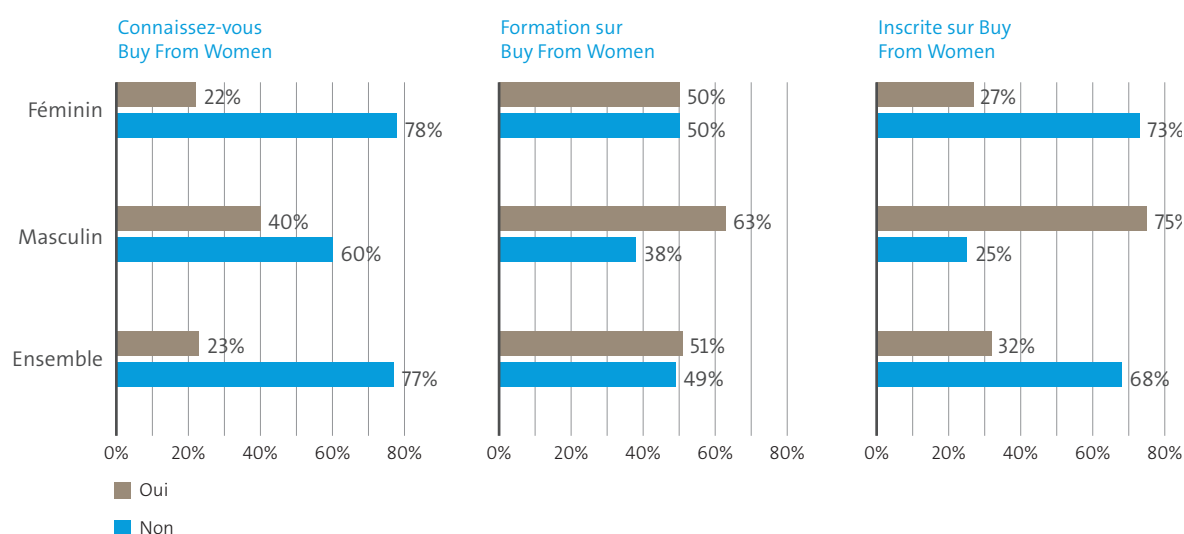
27 Taux d'échange : 1 € = 1,21 \$ (19 janvier 2020)

28 Rapport final PAFAC, page 15

relais ont été mis en place au niveau des différentes localités pour la phase pilote. Pour l'utilisation de cette technologie, il faut posséder un téléphone Android. Dans le milieu rural, ce type d'appareil est un luxe que tout le monde ne peut pas se permettre, notamment les femmes avec un faible revenu. L'exercice d'évaluation avec la collecte des données à distance a révélé aussi que la majorité des femmes

ne disposent pas de téléphone. Il s'est avéré que 71 % des femmes déclarent avoir un téléphone, mais en réalité la majorité sont non-fonctionnels. Pour celles qui en disposent, elles l'utilisent à 99 % pour émettre ou recevoir des appels téléphoniques, 24 % pour écouter la radio et effectuer des transferts monétaires et seulement 6 % pour s'informer sur le marché.

FIGURE 2 :
Plateforme Buy From Women



Source : Données issues du questionnaire individuel de l'évaluation à mi-parcours du programme AgriFed

Sur l'ensemble des bénéficiaires interviewés, 23 % ont déclaré connaître BFW. On constate que parmi ceux qui le connaissent, 51 % correspond à ceux qui ont reçu une formation. Et parmi eux, seuls 32 % sont effectivement inscrits sur la plateforme.

L'utilisation des technologies de l'information et de la communication (TIC) implique beaucoup de paramètres, notamment un certain niveau d'instruction, l'accès à l'électricité, l'accès aux réseaux téléphoniques et l'accès à Internet. Et tous ces paramètres constituent une limite à l'utilisation de la plateforme BFW. En zone urbaine et péri-urbaine, cette technologie peut être accessible mais, en zone rurale, c'est un défi majeur. Au Mali, nous avons 50,9 % de la population qui a accès à l'électricité, mais il y a une forte disparité entre les zones urbaine et rurale.

Tandis que 85,6 %²⁹ de la population urbaine a accès à l'électricité, seule 25,4 %³⁰ de la population rurale y a accès (Banque Mondiale, 2018).

La plateforme BFW qui tire son origine de l'implémentation faite au Rwanda où il y a eu une bonne réussite est différente de celle du Mali. Le contexte de mise en place est différent : le taux d'alphabétisation des femmes adultes (15 ans et plus) est de 25,74 %³¹ au niveau national (en 2018), tandis qu'au Rwanda le taux est de 69,39 % (en 2018), soit plus de deux (2) fois celui du Mali, et de 58,30 % en Haïti (2016).

Sur l'ensemble des personnes interviewées seulement 20 % déclarent avoir accès à Internet. Si on regarde les tendances au niveau des sexes, seulement 16 % des femmes affirment y avoir accès contre 65 %

29 <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.UR.ZS?locations=ML&view=chart>

30 <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/EG.ELC.ACCS.RU.ZS?locations=ML&view=chart>

31 <https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/SE.ADT.LITR.FE.ZS?locations=ML&view=chart>

des hommes. Pour les quelques rares personnes (7 %) qui ont déclaré être en train d'utiliser la plateforme, les difficultés sont le coût élevé du forfait internet, le niveau d'alphabétisation faible pour comprendre, l'accès difficile à la connexion et à l'électricité. Parmi ceux qui l'utilisent, 64 % en tirent l'avantage d'accéder aux marchés, 45 % de l'accès aux intrants agricoles et 41 % des partenariats avec des commerçants.

Certes, il y a eu des appuis matériels pour faciliter l'accès des femmes à l'utilisation des TIC, notamment la mise à disposition de 100 smartphones, des panneaux solaires, ordinateurs et imprimantes au niveau des 5 centres mis en place. Le renforcement des capacités de 23 entrepreneures et associations financées par le FAFE sur l'utilisation des nouvelles technologies dans leurs activités, en partenariat avec l'AGETIC, a permis à certaines participantes de mettre en ligne sur Facebook leur entreprise et leurs

produits. Le fait d'être en ligne, surtout sur les réseaux sociaux, pour des femmes avec un certain niveau de connaissance assez bas les expose à des risques de cybercriminalité.

La diffusion des nouvelles techniques culturales respectueuses de l'environnement à travers des médias supports vidéo :

Les pratiques d'agriculture intelligente sont mises sur des supports numériques par l'IER ;

Les biopesticides respectueux de l'environnement jugés sains et moins nocifs pour les êtres humains et les nuisibles selon le témoignage des bénéficiaires sont également mis sur des supports numériques AMEDD sous forme de vidéos. À noter que ce produit biopesticide peut être consommé immédiatement après traitement des plans contrairement aux produits chimiques qui sont nocifs.

VI.4. Impact

VI.4.1. Constat 10 : L'entrepreneuriat féminin a contribué à produire plus de richesse

Dans quelle proportion le programme a-t-il permis de renforcer l'entrepreneuriat féminin, permettant de produire plus de richesse ?

Le programme a contribué à renforcer leurs connaissances sur les différentes thématiques suivantes : i) Développement de compétences entrepreneuriales, ii) Organisation d'entreprise et vie coopérative, iii) Management/gestion, iv) Formation en stratégie de partenariat, v) de commercialisation et vi) d'accès au financement. Ces actions ont permis d'améliorer leurs connaissances, de comprendre les rôles et responsabilités des différents organes de gestion et de connaître l'enjeu de s'organiser en coopérative. Comme un adage le dit : « l'union fait la force ».

C'est dans ce cadre que le programme a appuyé 30 groupements pour qu'ils soient en conformité avec la législation relative aux coopératives et compétitifs au niveau des marchés. À la suite de cette action, nous constatons que 22 groupements sont conformes aux normes de l'OHADA. Mais des efforts restent à faire dans ce sens pour appuyer les différentes coopératives à acquérir leur récépissé en lien avec ces aspects, ce qui est une condition légale du groupement leur

permettant d'accéder au crédit auprès des institutions financières.

L'accès des femmes aux différents moyens de production à travers l'appui du programme a permis aux femmes d'être plus productives et de mettre de nouvelles spéculations au niveau des marchés. Certaines ont eu à générer des revenus qu'elles n'avaient jamais générées auparavant. Par exemple, des rencontres furent organisées dans ce cadre entre 9 groupements (600 femmes) et 25 acheteurs locaux, qui ont abouti à l'élaboration et à la signature de 9 contrats. Actuellement, 4 contrats de vente ont été signés. Les groupements signataires sont les suivants : Jaba Sènè ton Sékoro (40 tonnes oignon/échalote pour 2 acheteurs), les coopératives Benkadi et CIESIRI de Kanabougou (120 tonnes oignon/échalote pour 2 acheteurs). Selon les statistiques de la FAO³², on constate une augmentation de la production de l'oignon/échalote frais qui est passée de 529 413 tonnes en 2016 à 673 102 tonnes en 2018.

Selon la coordinatrice du programme, le suivi des données de production de 1720 a révélé une vente globale d'un montant de 250 000 000 FCFA pour la campagne 2018/2019 et de 384 000 000 FCFA pour celle de 2019/2020, ce qui fait une augmentation de

32 <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QC>

53,6 %. Ces résultats sont attribuables aux dons de semences, à l'accès aux intrants et aux infrastructures comme les systèmes d'exhaure et les équipements de transformation.

Plus de 292 216 533 FCFA (environ 499 515 US\$)³³ de ventes ont été réalisées pour l'ensemble des produits maraîchers et autres produits mis sur les marchés par les femmes soutenues par AgriFeD.

VI.4.2. Constat 11 : Le programme a contribué à diversifier les sources de revenus des femmes et à une meilleure implication dans le processus décisionnel au sein de leur ménage

Dans quelle proportion le projet a-t-il permis de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?

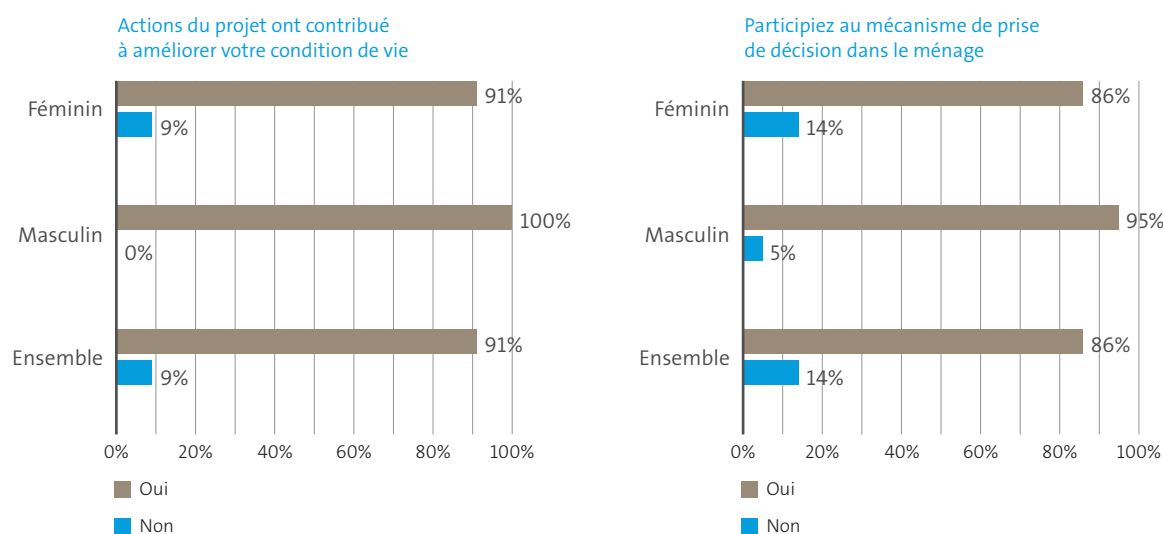
Le programme a mené ces activités pour assurer une meilleure autonomisation des femmes dans un contexte de changement climatique. L'approche intégrée du projet a permis d'orienter les actions dans ce sens.

Par exemple, les femmes déclarent que les groupes EPC ont vu le nombre de leurs membres augmenté et, en parallèle, les cotisations se sont également accrues. Les crédits contractés au niveau des EPC ont permis aux femmes de diversifier leurs sources de

revenus. Sur la base des personnes enquêtées, 50 % sont membres d'EPC et parmi elles 77 % ont contracté au moins un crédit auprès du groupe. Ces crédits ont servi majoritairement à financer leur activité agricole (73 %), petit commerce (27 %), la santé (15 %), l'élevage (8 %), les événements sociaux (5 %), l'éducation (4 %) et la transformation (2 %).

L'objectif majeur du programme est d'améliorer les conditions de vie des femmes. On constate une amélioration considérable dans ce sens. Concernant la question de savoir si le projet a contribué à améliorer leurs conditions de vie, 91 % des femmes ont répondu dans l'affirmative et que cette action leur a permis de participer aux processus décisionnels dans le ménage. Selon EDSM-VI, quand il s'agit de décision concernant les achats importants pour le ménage, c'est l'homme qui décide principalement dans 77 % des cas, la femme n'étant impliquée dans cette décision que dans 20 % des cas. Selon les déclarations des bénéficiaires, les femmes y participent à hauteur de 63 %, ce qui est un aspect positif dans l'autonomisation des femmes et de l'égalité des sexes dans le mécanisme décisionnel. Les femmes étant en général responsables des enfants, les résultats montrent qu'elles interviennent à hauteur de 72 % pour les soins de santé et de 73 % pour l'éducation.

FIGURE 3 :
Le niveau d'amélioration des conditions de vie/Participation au mécanisme de prise de décision



Source : Données issues du questionnaire individuel de l'évaluation à mi-parcours du programme AgriFed

³³ Source : Rapport Annuel 2019

Les différents appuis préalablement mentionnés pour faciliter l'accès des femmes aux marchés ont contribué à améliorer leur chiffre d'affaires et à obtenir plus de ressources leur permettant de subvenir à leurs propres besoins et aux dépenses du foyer. Mais certains groupements qui n'ont pas bénéficié de moyens de locomotion pour accéder à des marchés plus éloignés pour générer plus de marge bénéficiaire déplorent ce manque à gagner. Même ceux qui ont bénéficié de moyens de locomotion déplorent par endroits l'état des routes impraticables qui engendrent des pertes et rendent le temps des trajets plus long.

VI.4.3. Constat 12 : Le programme a eu des effets imprévus aussi bien positifs que négatifs.

Des effets imprévus sont intervenus dans la mise en œuvre du projet. Ils sont d'ordre positif et négatif.

Dans les zones à grande production de pomme de terre comme à Sikasso par exemple : « *Des producteurs se précipitent afin de mettre beaucoup d'engrais dans le but d'augmenter le rendement, ce qui ne permet pas d'obtenir des produits de qualité. Plus il y a d'engrais, plus la qualité diminue, car l'engrais est stocké dans les tubercules qui se conservent alors mal et donne un mauvais goût* ». ³⁴

Cependant, le projet a mis en avant des techniques qui utilisent moins d'engrais chimiques au profit de l'utilisation du compost et des biopesticides. Selon les témoignages des communautés, les pommes de terre produites par les différents groupements ont bon goût et peuvent être conservées plus longtemps. Cette tendance est identique pour les deux (2) autres spéculations. Certaines disent que les productions sans engrais chimiques ou avec moins d'engrais chimiques contribuent à améliorer leur santé.

Les activités d'épargne et de crédit constituent un réel créneau de cohésion sociale car, au-delà des rencontres, les membres se soutiennent en cas d'urgence avec des crédits de solidarité sans intérêt. En ce qui concerne l'exploitation des périmètres maraîchers, le programme a permis aux femmes exploitantes de se retrouver au moins une fois par jour pour discuter

sur les instances et trouver des solutions à l'amiable aux petites mésententes qui régnaient entre elles. ³⁵

Les motos tricycles qui ont été mises à la disposition des femmes pour un meilleur accès au marché ont été utilisées pour acheminer des personnes malades vers les centres de santé. La contribution des femmes au développement de leur localité et le soutien d'une cohésion sociale forte ont été vivement appréciés.

Par ailleurs, les efforts d'accompagnement des groupements dans leur organisation interne et la production de données sur leurs activités ont permis à la coopérative de femmes maraîchères de Sebougou de la région de Ségou d'acquiescer un financement complémentaire de 73 200 000 FCFA de l'USADF (*African Development Fondation*) sur 3 ans.

ONU Femmes, dans sa directive d'appui aux femmes dans le domaine du changement climatique, a pu acquiescer de nouvelles opportunités pour accroître son impact dans le cadre de l'autonomisation des femmes. Un exemple de ces opportunités est le fonds climat Mali consistant en un financement complémentaire de 874 749 USD, qui contribuera à l'amélioration de la productivité agricole de 2 240 bénéficiaires des cercles de Kita et de Mopti.

L'introduction des semences de pomme de terre telles que la variété *Spunta* ³⁶ dans le système de production a été innovateur dans de nombreuses zones. Mais les semences de pomme de terre au Mali sont majoritairement importées de l'étranger, ce qui expose considérablement les producteurs aux risques d'impact sur la filière. De ce fait, c'est l'extérieur qui définit le prix, avec une forte variation des prix qui peut impacter la chaîne d'approvisionnement ou une pénurie entraînant par conséquent une baisse drastique des chiffres d'affaires des acteurs de la chaîne.

Récemment, le bulletin de conjoncture de l'Observatoire des marchés agricoles (OMA) ³⁷ de juin 2020 a lancé un SOS à la filière pomme de terre. La filière est en danger à cause de la mévente à laquelle font face le Groupe interprofession de la pomme de terre (GIPT ou Interprofession) et des producteurs de Sikasso avec des centaines de tonnes invendues. Le stock actuel de

34 <https://www.jstm.org/pomme-de-terre-au-mali-quelle-est-la-meilleure-variete-a-la-consommation/>

35 Rapport Final PAFAC

36 La pomme de terre Spunta est une variété parmi les plus cultivées grâce à son excellent rendement, elle est originaire des Pays-Bas.

37 https://fscluster.org/sites/default/files/documents/bulletin_conjoint_de_conjoncture_juin_2020_version_finale_publie_29_juin_2020.pdf

pomme de terre dans les zones de production est estimé à 15 000 tonnes, recensées dans deux cents (200) villages de la région de Sikasso. Cependant, la capacité de stockage est faible. Seules 1 815 tonnes de pomme de terre ont pu être stockées dans les entrepôts et les 15 000 tonnes sont menacées de dégradation à cause des difficultés de stockage dans les zones rurales.

Le programme a été mis en œuvre dans une situation de post-crise, et il s'avère que la situation d'insécurité reste persistante en raison des attaques par les bandits armés notamment dans les zones de Mopti et Ségou et par endroits dans la zone de Koulikoro. Les femmes disposants de moyens de locomotion empruntant les trajets pour accéder aux marchés se trouvent vulnérables face à ce genre d'attaques. Aucun cas d'attaque n'a été rapporté lors de la mise en œuvre du programme à ce jour, mais ce danger reste potentiel. Toutefois, le programme doit prendre en compte cet aspect de sensibilité par rapport au conflit. La dégradation de la situation sécuritaire dans certaines zones d'intervention, réputées être de grandes zones de production d'échalote et d'oignon, rend difficile le suivi auprès des bénéficiaires et la commercialisation des produits.

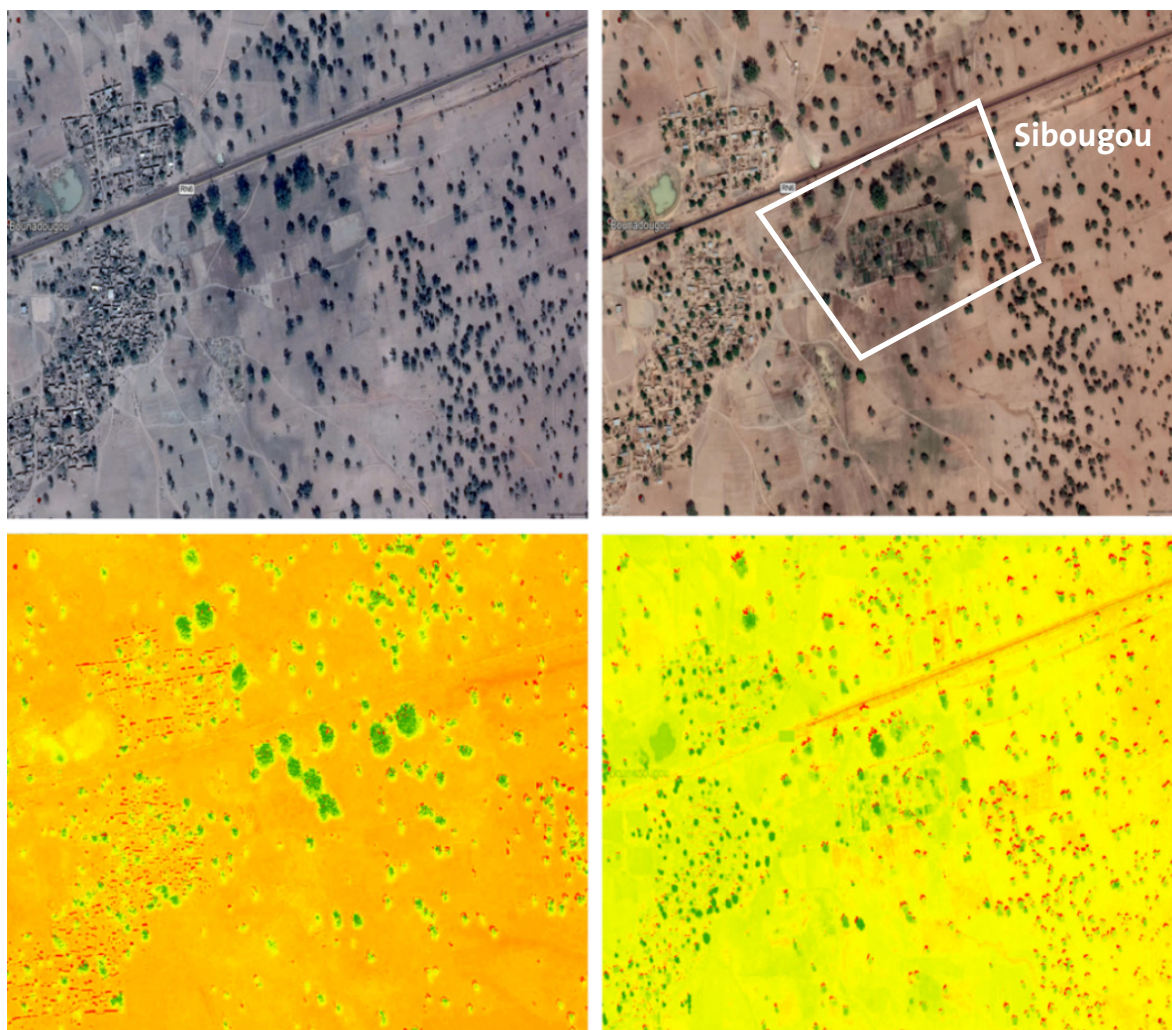
Impact environnemental

Le programme intervient dans un contexte de changement climatique. Il est nécessaire d'évaluer l'impact environnemental des actions du programme dans ses zones d'intervention. Il s'avère que des actions concrètes n'ont pas été entreprises dans ce sens. L'équipe d'évaluation a effectué une analyse géospatiale des données sur l'un des sites maraîchers dans la zone de San (site de Sibougou) avec une analyse temporelle d'images satellites (Google Earth) d'avant l'installation du site et après l'installation du site dans la même période pour effectuer une comparaison. Les images ont été analysées en utilisant le logiciel ArcGIS Pro pour déterminer l'indice de végétation par différence normalisée (NDVI)³⁸. On remarque que, de 2014 à 2020, un microclimat s'est installé autour du périmètre maraîcher et dans certaines parties au niveau du village. Certains points d'eaux qui tarissaient à la même période en 2014 demeurent présents en janvier 2020. Les haies vives du périmètre et la disponibilité continue de l'eau à travers le système d'exhaure avec panneau solaire mis en place dans le cadre du projet sont en partie à l'origine de l'installation de ce microclimat avec non-seulement l'absorption de CO² et l'évapotranspiration des plantes.

38 L'indice de végétation normalisé met en valeur la différence entre la bande visible du rouge et celle du proche infrarouge. Cet indice est sensible à la vigueur et à la quantité de la végétation.

PHOTO 2 :

Analyse image satellite du site de Sibougou



Source : Image satellite Google Earth, 2014 – 2020

VI.5. Durabilité

VI.5.1. Constat 13 : Une approche intégrée axée sur le développement durable a été utilisée par le programme.

Par rapport à la question « Dans quelle mesure le projet actuel apporte des solutions durables en parfaite adéquation avec les priorités et les besoins des femmes exploitantes et les transformatrices agricoles ? », l'équipe d'évaluation a fait des constats.

Les activités du programme AgriFed ont été choisies à la lumière des défis que doivent relever les femmes, notamment l'accès aux moyens de production (terre,

intrant, infrastructure, etc.), aux financements, aux informations, aux marchés et aux technologies. Le constat est que l'approche proposée est une approche intégrée pour une autonomisation des femmes. L'équipe d'évaluation a schématisé ci-dessous l'approche du programme.

La majorité des femmes sont des exploitantes agricoles (88 %). Le programme a contribué à travers les sessions de sensibilisation et de formation à les organiser en groupements et organisations. L'appui du programme était d'ailleurs conditionné à cette

réorganisation des femmes. Quant à la question de savoir si elles sont membres d'un(e) groupement/coopérative, 99 % des femmes ont répondu par l'affirmatif.

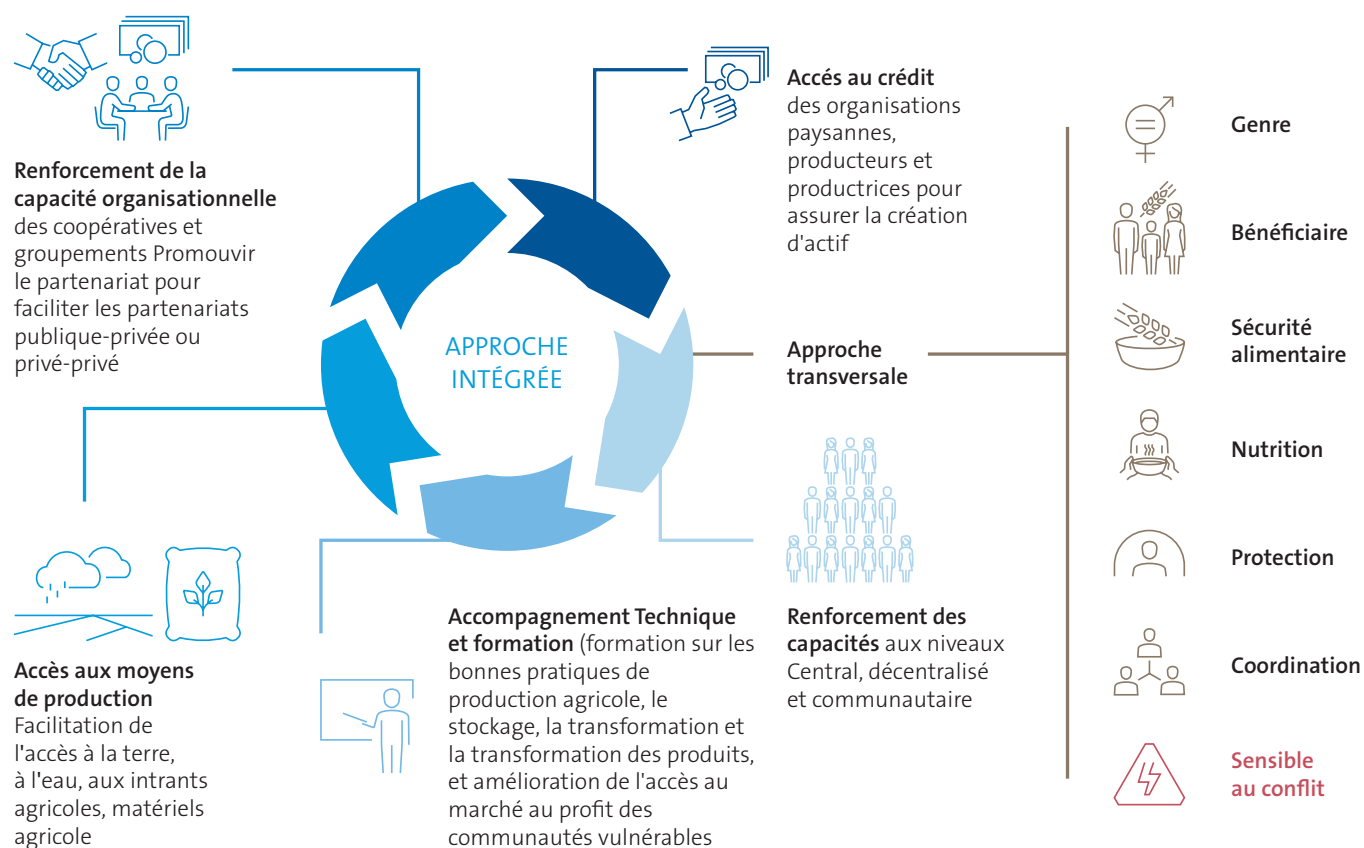
Les formations, les sensibilisations et les sessions de plaidoyer auprès des autorités locales ont contribué à améliorer les connaissances des femmes sur les processus d'acquisition des terres. Ainsi, 75 % des femmes déclarent connaître le processus d'acquisition des terres, mais elles n'arrivent pas à expliquer le processus légal. La majorité se réfèrent aux autorités

coutumières. Le processus légal n'est pas suffisamment bien connu par la majorité des femmes pour mener des démarches indépendantes en vue de l'acquisition des terres à moyen et long terme.

Avant l'appui du programme, 51 % des femmes ont déclaré avoir accès à la terre. Avec l'appui du programme, 76 % d'entre elles disposent d'une terre pour assurer leur production. Les personnes interviewées qui ont dit avoir des espaces aménagés pour la production agricole déclarent qu'en moyenne 67 % reviennent aux femmes.

FIGURE 4 :

Approche intégrée dans la mise en œuvre



Source : Données issues des informateurs clés de l'évaluation à mi-parcours du programme AgriFed

Selon la Banque mondiale, en 2019, les femmes occupaient 62,91 % de l'emploi agricole au Mali. Au vu de leur poids démographique, ONU Femmes, à travers son appui, les a accompagnées pour qu'elles puissent mieux se positionner sur le secteur agricole. Ces actions sont en lien étroit avec son mandat, c'est-à-dire

son deuxième axe stratégique : « *Le renforcement économique des femmes* ». L'égalité des sexes qui est le cinquième point sur les objectifs de développement durable des Nations Unies de manière globale. ONU Femmes a la charge de ce volet. Cette approche est partie intégrante de la mise en œuvre du programme

AgriFed où l'aspect genre est promu dans toutes les différentes activités avec un accent particulier mis sur les femmes.

Les femmes sont actives dans la production maraîchère traditionnelle avec des moyens rudimentaires. Entre 2014 et 2015, 70,2 % des exploitants maraîchers étaient des femmes.³⁹

VI.5.2. Constat 14 : Le renforcement de la capacité technique et professionnelle des bénéficiaires et partenaires d'implémentation est un facteur contributif clé pour une meilleure durabilité des acquis.

Dans quelle mesure les capacités techniques et professionnelles des bénéficiaires et des partenaires clés du projet ont-elles été renforcées afin de garantir la viabilité des efforts et des retombées positives obtenues ?

Les agents des services techniques décentralisés de l'État constituent un atout majeur pour la durabilité sur le long terme des activités du projet. Dans cette dynamique, le programme AgriFed les a appuyés sur différentes thématiques afin qu'ils soient en mesure d'accompagner les femmes lors de la mise en œuvre et après la fin du projet. Par exemple, 31 agents techniques de l'office du Niger et du service d'agriculture de la région de Ségou ont acquis de nouvelles compétences dans le cadre du plan juridique et institutionnel du foncier au Mali à travers des sessions de formation organisées par ONU Femmes. Néanmoins, on constate toujours une faible représentativité des agents des services dans les différentes localités couvertes. Par exemple, à la question de savoir si l'État intervient dans leur activité, seulement 14 % des personnes interviewées ont répondu par l'affirmatif.

Quarante leaders de la région de Sikasso ont été sensibilisés pour appuyer les plaidoyers sur le rôle et l'importance de la représentativité des femmes dans les commissions foncières, ce qui a changé leur perception par rapport à ce volet.

Le renforcement des bénéficiaires en technique agricole, de transformation et de conservation des sols a permis de constituer un vivier au sein des communautés. Les femmes ont acquis des compétences sur ces techniques qui leur permettront de former d'autres femmes et de continuer à mettre en

pratique ces connaissances. Par exemple, à la suite de la formation de 30 formatrices (soit 2 par village) dans les régions de Ségou et Sikasso, 1 225 personnes dont 25 hommes ont été renforcées en techniques culturelles⁴⁰. Les thématiques trop techniques qui demandent un certain niveau d'alphabétisation comme la gestion d'entreprise et l'estimation des coûts de production paraissent difficiles pour les femmes. Une femme de Walirdé (Mopti) rapporte en ces mots : « *Les activités du projet sont profitables puisqu'elles nous ont ouvert les yeux, quelqu'un qui a les yeux ouverts, ce n'est pas pour courte durée* ».

VI.5.3. Constat 15 : Un mécanisme pour la consolidation des leçons apprises et bonnes pratiques est peu élaboré pour assurer une meilleure pérennité des acquis.

À la question de savoir comment les retombées positives du programme seront-elles consolidées au profit des femmes bénéficiaires ?

À ce stade du projet, le programme a contribué à mettre à disposition des produits d'apprentissage qui pourront être profitables aux bénéficiaires du projet et aux autres partenaires intervenants dans le domaine du changement climatique, notamment dans le maraîchage, en lien avec l'autonomisation des femmes. Des fiches techniques sur les pratiques agricoles ont été élaborées par l'IER pour être utilisées par les agents techniques mais aussi par les bénéficiaires. Cependant, le constat est que ces fiches sont en français et gagneraient en plus-value si elles étaient traduites en langue locale.

Des vidéos bien élaborées par l'IER et par AMEDD sur les différentes techniques innovantes d'agriculture intelligente et de gestion de l'eau sont utilisées pour être diffusées sur des supports tels que des clés USB afin d'être disséminées dans les différentes localités, voire au-delà.

Les sketches et pièces de théâtre réalisés par GASS Mali dans le cadre de l'accès des femmes à la terre ont permis une forte sensibilisation et amélioration des connaissances des acteurs sur ce volet. Ils furent diffusés la première année à travers des sessions de vidéos mobiles. Ces outils ont été faiblement utilisés par la suite lors des sessions de projections vidéo ou au niveau des radios de proximité.

39 CPS/SDR Recensement des maraîchers 2014-2015

40 Rapport annuel 2019 du partenaire AMEDD

Les comités de gestion des périmètres mis en place assureront le bon fonctionnement du système avec des règlements intérieurs clairs. Les sessions de restitution auprès des membres du groupe pour une meilleure transparence et prise de décision en consensus permettent un meilleur fonctionnement et une meilleure appropriation.⁴¹

Par ailleurs, les cases de conservation et magasins permettent de prolonger les périodes de vente des groupements tout en augmentant les prix de vente et les bénéfices. Les connaissances et compétences acquises par les femmes à travers les formations sur la production d'engrais naturels, de pesticides naturels et autres produits transformés constituent des nouvelles opportunités pour elles. Elles planifient de les diffuser à large échelle dans les villages qui n'en ont pas bénéficié comme prestation de service.

Il y a eu des synergies d'action pour plus d'impact et de durabilité. Par exemple sur le site de Périmpé, dans le cercle de Mopti, ce site a bénéficié de l'appui de différents partenaires qui ont répondu aux besoins des femmes. IRD/Blumont, dans le cadre de son projet Waati Yelema Labenw, a procédé à l'élargissement du site et à l'installation d'un second château d'eau un peu plus en dehors du site pour alimenter en eau le périmètre qui enregistrait un manque d'eau énorme. Certes il y avait un point d'eau installé par Care Mali dans le cadre du projet Nutrition de l'USAID, mais la capacité était faible pour couvrir les besoins en eau. ONU Femmes à travers l'ONG CAEB a contribué à fournir des semences de qualité et a apporté l'appui conseil en bonne pratique agricole et gestion de l'eau pour accroître la production et productivité des femmes.

VI.6. Égalité des sexes et droits humains

VI.6.1. Constat 16 : Le programme a intégré les principes d'égalité des sexes et la valorisation des droits humains dans sa conception et sa mise en œuvre.

Dans quelles mesure et conditions, les principes d'égalité des sexes, de protection et de valorisation des droits humains ont-ils été intégrés dans la conception et la mise en œuvre du programme ?

Le programme, depuis sa conception, a pris en compte le volet genre. Le document de projet et la stratégie globale de mise en œuvre décrivent comment l'égalité des sexes et la valorisation des droits humains seront mis en œuvre. Les différentes problématiques genre dans un contexte de changement climatique en lien avec l'entrepreneuriat et l'accès des femmes aux moyens de production et aux marchés ont été évoquées dans le contexte du document projet et soutenues par la stratégie de mise en œuvre.

La totalité des informateurs clés interviewés (100 %) ont confirmé que, pendant la mise en œuvre, l'accent a été porté sur le respect du genre et sa prise en compte dans la mise en œuvre. Les partenaires d'implémentation ont été formés et sensibilisés sur le genre.

Pour une meilleure prise en compte des droits humains et de l'égalité des sexes, le programme a

permis l'élaboration et la signature de 5 chartes de gouvernance foncière sensible au genre. Les chartes de gestion rappellent le poids et le rôle des femmes dans le secteur agricole. Par ailleurs, elles mettent entre autres l'accent sur la nécessité d'intégrer les femmes dans les décisions d'allocation des terres pour corriger les inégalités ; garantissent les droits d'accès des couches vulnérables à la terre agricole et déterminent les conditions et modalités d'accès et de sécurisation des terres agricoles au profit des femmes et des couches vulnérables et favorisent la mise en œuvre de la loi sur le foncier agricole qui tient compte du genre. Par exemple, 245,9 ha ont été octroyés à 64 groupements de 7 662 bénéficiaires.

VI.6.2. Constat 17 : Une bonne autonomisation des femmes est constatée avec une participation au processus décisionnel.

Dans quelle mesure le respect de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-ils évolués à la suite du projet ?

Le respect de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes étaient au centre des questions d'évaluation. Les informations recueillies auprès des

41 Verbe ? = permettre

personnes ressources ont permis d'avoir les informations énoncées ci-dessous.

Les niveaux de revenus des femmes ont été améliorés (91 %). Les femmes contribuent davantage aux dépenses de leur communauté en cas de problème ou de projets à réaliser. Les hommes et les autorités ont changé de mentalité par rapport aux droits d'accès des femmes à la terre et autres moyens de production. Ayant bénéficié du transfert de compétence des femmes, certains hommes se sont engagés dans la production de pomme de terre dans leur localité, ce qui a constitué une diversification de revenus dans ces communautés.

La production maraîchère qui est principalement pratiquée par les femmes (70,2%⁴²) a également attiré des hommes. Selon les acteurs du programme, les groupements dans lesquels il y a des hommes ont une meilleure capacité de négociation et organisationnelle. Par exemple, un groupement a pu vendre ses produits sur des marchés éloignés et à l'étranger à travers les membres hommes. Compte tenu des défis socio-culturels, cette complémentarité a permis d'obtenir plus de revenus. À noter que des dispositions sont prises pour assurer le leadership des femmes au sein de ces groupements, car elles occupent les postes clés au sein des comités de gestion de ces groupements formalisés.

42 CPS/SDR Recensement des maraîchers 2014-2015

VII. CONCLUSIONS

CONCLUSION 1 :

Constats 1 et 2 (Pertinence)

Le programme AgriFed est pertinent. Il répond aux besoins des femmes dans un contexte de changement climatique pour une autonomisation des femmes. Il a contribué à améliorer les conditions de vie de 91 % des femmes cibles. Par ailleurs, 95 % des groupements féminins ont comme activité principale l'agriculture. Pour un processus d'entrepreneuriat, une organisation structurelle est nécessaire. ONU Femmes et ses partenaires ont appuyé les groupements, 92 % disposent d'un mécanisme de gestion administrative et financière. Pourtant, le niveau d'alphabétisation des femmes reste un défi majeur pour la maîtrise des outils de gestion et pour mieux négocier les contrats. Le programme a permis aux femmes de produire davantage et d'accéder aux marchés avec des mises en relation avec d'autres acteurs du secteur. Seules 7,58 % des femmes des filières concernées par le projet disposent d'une infrastructure de stockage, ce qui augmente le risque de pertes et de bradage de leurs produits car ils sont de nature périssable. En parallèle, peu d'entre elles disposent d'équipements

de transformation, ce qui limite la valeur ajoutée sur leurs différents produits pour un meilleur entrepreneuriat sur le moyen et long terme.

Les femmes ont difficilement accès aux moyens de production. La diffusion des messages de sensibilisation sur la loi sur le foncier agricole (LFA 2017) et la loi d'orientation agricole (LOA) a contribué à améliorer la connaissance des communautés sur ce volet. Les sessions de plaidoyer auprès des autorités locales et coutumières et l'organisation des femmes en groupement ont facilité l'accès des femmes à la terre. Même si elles ont eu accès à la terre avant le projet, le défi réside dans la sécurisation des terres avec des actes de cession formels. La terre étant le premier facteur de production, les femmes ont pu se faire allouer des espaces de plus de 453 ha, mais seulement 47 % ont été aménagés. Il s'avère que pour une sécurisation totale, en plus des actes de cession, l'aménagement est primordial.

CONCLUSION 2 :

Constats 3, 4, 5, 6 et 7 (Efficacité)

Le programme a été efficace sur certains aspects avec des nécessités d'amélioration et de réorientation sur d'autres pour plus de résultats.

Le programme a apporté de nouvelles expertises et connaissances aux femmes pour diversifier leurs sources de revenus. L'introduction de la pomme de terre a été un aspect innovateur. Le partenariat avec l'IER sur les renforcements de la capacité des partenaires d'implémentation et les productrices a été efficace. Les techniques d'agriculture intelligente étaient nouvelles pour 62 % des femmes et elles ont permis à 95 % des femmes d'accroître leur production d'au moins 35 % en moyenne. Les formations en cascade ont contribué à diffuser à large échelle dans les communautés.

Des efforts restent à faire dans l'appui des COFO pour une meilleure prise en compte des besoins

des femmes et pour que des actions concrètes et pertinentes en lien avec leurs besoins soient prises en compte au niveau des instances de décision. Les femmes ne représentent que 2 % en moyenne des membres des COFO. Pour les aspects socio-culturels qui pèsent beaucoup dans le processus d'octroi des terres, les espaces « Sinignesigui blo » ou vestibule du développement ont été un bon mécanisme local et intègre pour prendre en compte ce volet. Ils ont contribué à l'adhésion de 36 communes aux chartes, mais ces dernières sont faiblement appliquées et les communautés ne s'en sont pas approprié le contenu pour assurer un meilleur suivi.

Les femmes ont un meilleur accès aux marchés à travers la dotation des moyens de locomotion, et les mises en relation avec les commerçants sont facilitées par les agents du projet. Toutefois, la majorité des ventes se font sur la base de la confiance, or AgriFed

tend vers une vente formelle pour l'entrepreneuriat, qui ne représente que 4 % pour la pomme de terre et 5 % pour l'échalotte et l'oignon. Le faible niveau d'alphabétisation contribue à la non-formalisation de ces processus.

Le système de financement n'est pas adapté aux besoins des cibles. Bien que le programme ait contribué à la baisse des taux d'intérêt et ait assuré une garantie auprès des institutions financières, il subsiste toujours cette réticence des femmes vers ce mécanisme qui dispose d'une plus grande capacité de financement. L'éloignement des institutions de micro-finance, la lourdeur des procédures administratives, la non-compréhension du contenu des contrats lié à leur faible niveau d'alphabétisation sont les causes

CONCLUSION 3 : **Constats 8 et 9 (Efficience)**

Comme il a été constaté sur le schéma de l'approche intégrée, la coordination s'avère être au cœur de la réussite d'un programme d'une telle envergure pour assurer une meilleure efficacité et avoir plus d'impact. Le retard dans la justification des fonds et/ou la mise à disposition des fonds a des impacts sur les activités surtout qu'elles sont liées à un calendrier agricole. Dans la coordination, il ressort un aspect clé qui est la planification. Une carte de communication claire et transparente permet une meilleure diffusion de l'information et interaction.

L'initiative de la plateforme BFW pour plus d'efficience est une bonne idée, mais elle doit être plus adaptée

de cette méfiance. Aussi, 66 % des femmes n'ont pas les moyens nécessaires pour financer leur activité. La majorité ont recours aux EPC (77 %) pour l'octroi des prêts, or les EPC ont un faible niveau en matière de montant des prêts. Elles ont néanmoins davantage confiance en ce mécanisme.

Le système de S&E permet de recueillir les besoins en information, mais il doit être amélioré en incluant un caractère plus inclusif des différentes parties prenantes. Un système de remontée des informations en lien avec les sources de données et des identifiants uniques pour les bénéficiaires et les infrastructures de manière systématique sont nécessaires pour une remontée simple des données et ce dans le délai imparti.

au contexte malien. Plus de 77 % des interviewées ne connaissent pas BFW et parmi celles qui la connaissent, seulement 32 % y sont inscrites grâce à l'accompagnement des agents de programme mais l'utilisation en est autre. Une telle plateforme a besoin d'une mesure d'accompagnement qui va au-delà du programme AgriFed comme l'accès à l'électricité et à la connexion internet (12 % des femmes cibles).

L'inscription des femmes sur les réseaux sociaux facilite la vente de leurs produits, mais les expose à des risques de cybercriminalité vu leur niveau de connaissance faible sur ces outils.

CONCLUSION 4 : **Constats 10, 11 et 12 (Impact)**

Un début d'autonomisation des femmes a été observé dans toutes les zones d'intervention du programme. Il se manifeste par la capacité à s'octroyer plus de crédit dans les EPC, leur capacité de remboursement et leur capacité à intervenir dans les dépenses du ménage. En effet, 91 % des femmes ont contribué à améliorer leurs conditions de vie et ont changé de classe sociale, elles interviennent plus dans le processus décisionnel dans leur ménage vu leur changement de statut.

On note un accroissement de la production des femmes avec des produits utilisant moins de pesticide chimique, qui sont très bien demandés sur les marchés et qui ont des effets en plus sur la santé des

consommateurs. Ceci crée de nouvelles opportunités d'affaires pour les femmes. Elles ont un meilleur accès au marché à travers l'appui du programme et arrivent à diversifier leurs sources de revenus. De la campagne 2018/2019 à 2019/2020, elles ont accru leur vente de 53,6 %. Toutefois, des efforts d'accompagnement sont toujours nécessaires pour la conformité des coopératives aux normes de l'OHADA. Seulement 30 groupements sur 110 sites sont conformes à ces normes.

La filière pomme de terre est très dépendante de l'extérieur en termes de source d'approvisionnement en semence. De ce fait, la viabilité de la filière repose

sur un facteur non maîtrisé par les productrices ni le gouvernement, alors que toute fluctuation au niveau de l'extérieur ou de rupture dans la chaîne d'approvisionnement va avoir un impact énorme sur la filière.

Le programme intervient pour atténuer les effets néfastes du changement climatique, mais il n'y a pas eu d'analyse d'impact environnemental pour apprécier cette évolution dans le temps.

CONCLUSION 5 :

Constats 13, 14, 15, 16 et 17 (Durabilité, égalité des sexes et droits humains)

Le programme a adopté une approche intégrée prenant en compte les différentes dimensions comme l'accès au crédit des organisations paysannes, le renforcement de la capacité individuelle et organisationnelle et l'accès aux moyens de production.

Les femmes ont un meilleur accès à la terre durable avec des actes de cession. Elles disposent maintenant d'information à 75 % sur le processus d'acquisition des terres. Mais des défis restent par rapport à l'aménagement des terres acquises. L'aménagement est nécessaire pour une meilleure sécurisation et une exploitation plus pérenne, mais une implication des collectivités et des leaders villageois est primordiale pour l'accompagnement des femmes pour l'application de la LFA.

La signature de la charte de gouvernance foncière sensible au genre est une bonne initiative pour la prise en compte des besoins des femmes, mais aussi une solution durable qui peut être utilisée comme outil de plaidoyer auprès des partenaires techniques et financiers. Une meilleure implication des leaders communautaires et une meilleure représentativité des femmes dans les COFO sont nécessaires pour une appropriation des chartes et le suivi de leur application.

Un savoir acquis n'est jamais perdu. Le renforcement de la capacité des femmes est une solution vraiment pérenne, car la majorité appliquent ce qu'elles ont eu à apprendre. Elles deviennent aussi des personnes ressources au sein des communautés pour renforcer les compétences d'autres productrices dans les différentes localités environnantes.

L'État étant la continuité de toute action, AgriFed avec son appui en renforcement de capacité aux agents techniques des services de l'État, qui couvrent les localités d'intervention du programme, est un bon point pour assurer la relève afin de continuer à appuyer les femmes. En revanche, la rotation des agents techniques laisse souvent peu de temps pour assurer un transfert de compétence durable et la faible représentativité des agents techniques de l'État (14 %) dans les différentes zones d'intervention est à déplorer.

Pour les différents équipements mis à disposition avec les périmètres aménagés, les comités de gestion mis en place assureront le suivi et le bon fonctionnement pour une meilleure durabilité.

L'équipe de projet ne dispose pas d'un mécanisme clair pour la consolidation des leçons apprises et bonnes pratiques pour assurer la disponibilité d'évidence. Pourtant, ceux-ci pourront servir sur le court et moyen terme afin d'améliorer la mise en œuvre du programme pour plus d'impact et éventuellement pour une diffusion à large échelle et l'élaboration de nouvelles propositions de projet.

VIII. RECOMMANDATIONS

RECOMMANDATION 1 :

Améliorer le niveau d’alphabétisation des femmes pour une meilleure orientation vers l’entrepreneuriat Fondée sur la conclusion 1 (Priorité 1)

Sur la base des conclusions tirées des constats, il s’avère pertinent d’intégrer un volet alphabétisation dans la mise en œuvre du projet pour une meilleure compréhension et utilisation des outils de gestion.

ONU Femmes et ses **partenaires d’implémentation** devraient assurer la formation de volontaires villageois sélectionnés sur la base d’un test systématique mis en place par les Centres d’animation pédagogique (CAP), qui pourront assurer la formation au niveau local et qui s’avère plus durable.

ONU Femmes et les **collectivités locales** devraient accompagner les coopératives à grand potentiel avec des magasins de stockage et conservation adéquats pour les différentes filières concernées en vue d’éviter

que les femmes bradent leurs produits et pour qu’elles puissent en tirer une plus-value.

Pour le premier facteur de production (terre), **ONU Femmes** et ses **partenaires** devraient continuer les sessions de sensibilisation et de plaidoyer auprès des autorités locales et coutumières pour faciliter l’accès des femmes à la terre. Pour une meilleure sécurisation des terres, ONU Femmes en partenariat avec les **collectivités** devrait prévoir la prise en compte dans les **PDESC** des besoins d’aménagement des sites pour les femmes. Les partenaires d’implémentation en collaboration avec les COFO devraient faire plus de plaidoyers et de sensibilisation en vue d’une meilleure représentation des femmes dans les COFO pour une participation dans le processus décisionnel.

RECOMMANDATION 2 :

Maintenir l’approche intégrée pour une meilleure autonomisation des femmes Fondée sur la conclusion 4 (Priorité 1)

L’approche intégrée est une bonne approche qu’ONU Femmes doit maintenir pour continuer à soutenir l’autonomisation des femmes en leur facilitant l’accès aux moyens de production, aux systèmes de financement et aux marchés.

ONU Femmes devrait travailler en étroite collaboration avec l’**IER** pour mettre en place une cellule de recherche pour la production éventuelle de semences de pomme de terre au Mali, ce qui assurera une faible dépendance envers l’extérieur et rendra cette filière moins vulnérable.

Les partenaires d’implémentation devraient continuer à soutenir les groupements avec des rencontres de mise en relation avec les commerçants et/ou entrepreneurs potentiels pour que les femmes puissent avoir des opportunités fiables. Ils devraient inciter les femmes à s’orienter vers une production bio car

la demande des produits bio sur le marché est en hausse.

Pour un projet similaire d’impact aux changements climatiques, **ONU Femmes** devrait systématiser la conduite **d’une étude d’impact environnemental** avant l’implémentation ou l’aménagement ou la réhabilitation des sites maraîchers et aussi pour les actions d’aménagement de restauration en recrutant des experts compétents dans ce domaine.

Pour une stabilité de cette approche vers une autonomisation des femmes, ONU Femmes devrait faire des plaidoyers auprès du **gouvernement** pour l’instauration de la sécurité dans les zones d’intervention. Cette action minimisera la vulnérabilité des femmes productrices face à l’accès aux marchés et les motivera à continuer leur production.

RECOMMANDATION 3 :

Connecter les femmes à d'autres canaux d'information pour un accès aisé aux technologies et technique agricole adaptées aux enjeux du changement climatique avec un accès facile aux financements afin d'accéder aux moyens de production Fondée sur la conclusion 2 (Priorité 2)

Le programme devrait continuer à soutenir **les femmes** en améliorant leurs connaissances sur les nouvelles pratiques agricoles respectueuses de l'environnement. Des formations continues sous forme de **champs école paysan** est une approche mieux adaptée, car elle est plus pratique et permet de générer des évidences de comparaison plus rassurantes pour les productrices.

Pour une diffusion à large échelle, les **partenaires d'implémentation** avec **les groupements** devraient organiser des visites d'échanges intercommunautaires et faire des sessions de restitution publique pour un meilleur processus d'apprentissage et de redevabilité.

La faible couverture des zones d'intervention par les agents des services techniques de l'État pourrait être compensée par des services de proximité. Notamment, **ONU Femmes** peut appuyer **Orange Mali** pour assurer une large diffusion et la formation sur l'utilisation des plateformes « **Senekela** » et « **Sandji** ». Ces plateformes permettraient aux utilisateurs d'accéder aux informations sur les marchés, les techniques culturales et la prévision pluviométrique grâce aux SMS ou par appel téléphonique.

Pour un meilleur processus de redevabilité, les **collectivités locales** avec les **autorités coutumières**

devraient faire des sessions de restitution publique pour présenter l'état d'avancement par rapport à la mise en œuvre des chartes. Les espaces « **Sinignesigui blo** » peuvent être des entités locales et des comités de veille pour appuyer les COFO.

Pour faciliter l'accès des femmes aux sources de financement, ONU Femmes pourrait envisager d'appuyer les EPC mis en place avec un fond de revolving (1,5 à 2 millions) afin d'accroître leur capacité de prêt, puisque les femmes ont plus confiance en ce mécanisme et les conditions d'accès au prêt sont plus faciles.

Pour plus d'efficacité du système de S&E, **ONU Femmes** devrait inclure des caractères innovateurs comme la mise en place d'un mécanisme de remontée des données utilisant les TIC pour être en mesure d'attribuer un identifiant unique pour chaque bénéficiaire, groupement et parcelle. Les informations pourront être stockées dans une base de données en ligne plus sécurisée et avec moins de manipulation éventuelle des données et une traçabilité facile des sources de données.

La théorie du changement devrait être actualisée pour l'adapter au contexte actuel et devrait faire l'objet d'une révision annuelle par **l'équipe de gestion** avec les **partenaires** afin de tester sa pertinence.

RECOMMANDATION 4 :

Renforcer le mécanisme de coordination entre les différentes parties prenantes, élaborer des contrats à long terme avec les partenaires et fournir une éducation adaptée aux TIC Fondée sur la conclusion 3 (Priorité 2)

Pour une meilleure efficacité et efficience, le **comité de pilotage** devrait veiller à la tenue des réunions trimestrielles avec toutes les parties prenantes pour prendre des décisions sur la base des évidences et les expériences acquises pendant la mise en œuvre.

ONU Femmes devrait être plus flexible par rapport à l'installation des infrastructures dont les coûts peuvent varier d'une zone à une autre. Il faudra revoir les contrats avec les partenaires pour des contrats de longue durée avec une planification pluriannuelle. Cette action éviterait d'élaborer de manière annuelle

une nouvelle proposition des partenaires à soumettre à ONU Femmes.

Pour une meilleure utilisation de la plateforme **BFW** par **les femmes**, il faudrait simplifier l'interface utilisateur pour faciliter l'accès en intégrant par exemple des commandes vocales associées à des images qui à la fois facilitent l'utilisation. Il faudrait voir la possibilité de développer une version qui ne nécessite pas l'utilisation d'un téléphone Android, comme une version Java par exemple. La première recommandation

contribuerait à ce point où les femmes auront un niveau d'alphabétisation acceptable.

AGETIC et **AGEFAU** devraient former les femmes sur la cybercriminalité pour les rendre moins vulnérables à l'escroquerie financière en ligne.

Un plaidoyer d'**ONU Femmes** pourrait être adressé à l'endroit du **gouvernement** pour faciliter l'accès à l'électricité et à l'endroit des **opérateurs téléphoniques** afin qu'ils élargissent leurs zones de couverture de réseau téléphonique, mais aussi pour la réduction du coût des forfaits internet.

RECOMMANDATION 5 :

Assurer une meilleure diffusion des bonnes pratiques agricoles, une bonne représentativité des femmes dans les COFO et l'élaboration de chartes de gouvernance dans les différentes zones d'intervention Fondée sur la conclusion 5 (Priorité 3)

ONU Femmes et ses **partenaires d'implémentation** devraient continuer à former et sensibiliser les femmes sur les nouvelles pratiques agricoles. En parallèle, les femmes formées auront comme responsabilité de faire des diffusions à large échelle pour atteindre le maximum de cibles sur ces pratiques. Les produits d'apprentissage (notamment les vidéos) élaborés peuvent être mis sur les plateformes **BFW** et **Access Agriculture**.

Les partenaires d'implémentation devraient appuyer les **communautés** dans l'organisation des sessions de vidéo mobile sur les pratiques agricoles et les chartes de gouvernance sensibles au genre.

Les collectivités locales et les **autorités coutumières** devraient être accompagnées par ONU Femmes pour assurer la mise en place des chartes à travers des sessions de sensibilisation et de diffusion de messages radios.

Bien que le programme ait été conçu pour l'autonomisation des femmes, il y a lieu d'intégrer les hommes dans le processus pour un meilleur équilibre sociétal, notamment parce que les quelques groupements qui ont des hommes en leur sein ont fait leur preuve. Ce volet est à considérer.

IX. LEÇONS APPRIS

LEÇON APPRISE 1 :

L'analyse géospatiale nous a montré que l'installation du périmètre maraîcher de Sibougou a eu un impact environnemental. Nous avons constaté l'installation d'un microclimat autour du jardin et à d'autres endroits du village. Ces effets sont majoritairement imputables aux actions du projet à travers l'aménagement du site, mais aussi l'application des pratiques d'agriculture intelligente qui sont respectueuses de l'environnement contribuent à atténuer l'émission des gaz à effet de serre.

Des analyses d'images satellite temporelles couplées à des observations directes au niveau du terrain doivent faire partie intégrante de la mise en œuvre.

LEÇON APPRISE 2 :

Il s'avère que les bénéficiaires apprennent plus dans la pratique et le visuel. Les sketches et les vidéos mobiles sont des outils de communication pertinents pour le changement de comportement. Ils ont fait leur preuve lors de la première année du programme et doivent être d'avantage soutenus. Les parcelles de démonstration et les visites d'échange sont complémentaires à cette approche. Elles motivent non seulement l'application des nouvelles pratiques, mais permettent une diffusion à large échelle.

LEÇON APPRISE 3 :

La vision d'entrepreneuriat visée par ONU Femmes et ses partenaires nécessite un minimum de niveau d'alphabétisation des bénéficiaires cibles pour un processus de management de leur entreprise. Donc, il est primordial qu'elles soient formées pour atteindre un certain niveau d'alphabétisation afin d'arriver à ce niveau de leadership et de partenariat pour promouvoir leur business au niveau national et au-delà.

LEÇON APPRISE 4 :

L'approche du projet a montré qu'une approche intégrée est nécessaire pour l'atteinte des objectifs du programme. En plus de cette approche, il s'est avéré que le projet est transversal à plusieurs autres domaines qui sont au cœur de sa réussite. Il s'agit du genre, des communautés bénéficiaires, de la sécurité alimentaire et nutritionnelle, de la protection, de la coordination et le tout sensible au conflit. L'accent doit donc être mis sur ces domaines tout au long de la mise en œuvre du programme.

ANNEXES :

Annexe 1 : Note sur les auteurs



Aliou Badara SAMAKE : Agroéconomiste de l'université Ibn Khaldoun, expert en suivi-évaluation, en système d'information géographique et en gestion de l'information, il a à son actif une grande expérience dans les projets d'urgence, de relance économique, Women Empowerment, la gestion des ressources naturelles, le changement climatique et la gestion des catastrophes naturelles, le développement agricole et des systèmes d'irrigation, les mécanismes de consolidation de la paix dans un environnement de conflit et d'autres domaines. Il a conduit différents types de recherches et d'évaluations dont les évaluations d'impacts, de besoins, de marchés, revues après actions, d'évaluation en temps réel, de base, mi-parcours et finale. Il a travaillé avec différentes ONG internationales sur les projets financés par différents types de bailleurs entre autres l'Unicef, ONU Femmes, USAID, USDA et la GIZ.

M. SAMAKE a mis en place des systèmes de suivi-évaluation pour différents types de projets en utilisant l'approche GAR et le SMILER. Il est innovateur. Par sa créativité, il a su intégrer des aspects innovants pour rendre plus efficaces les systèmes en utilisant les technologies de l'information et de la communication pour le développement (ICT4D) pour une gestion efficace des données fondées sur des évidences en temps réel. Il a mis en place des systèmes de cartographies interactives pour le suivi des activités du projet en live. Il a élaboré un tableau de bord interactif pour suivre les indicateurs de performance du projet et assurer la transmission aux différentes parties prenantes afin d'améliorer le processus de transparence et d'information.



Mamadou Mohamed FOFANA : juriste de formation de base. Depuis plus de 17 ans il partage sa carrière entre les études d'évaluation et la mise en œuvre des projets et programmes de développement durable, d'urgence humanitaire et de gestion axée sur les résultats (GAR). Actuellement directeur technique des études et de recherche et consultant associé pour le compte d'ACEF, il a eu à conduire différents types d'évaluations entre autres l'audit sur la qualité des soins dans trente-trois (33) CSCOM des districts sanitaires de Mopti et Djenné en partenariat avec la Fondation Agakhan ; l'évaluation finale du projet « Cash Assistance to vulnerable Households Affected by Insecurity and food deficit in Timbuktu region » financé par MOFA en partenariat avec CARE MALI International ; l'évaluation finale du projet de la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'ONG Gass-Mali à Bandiagara en partenariat avec la FAO ; et l'étude portant sur les modalités de la prise en charge et du paiement des actes médicaux, chirurgicaux, pharmaceutiques et d'exploration en partenariat avec la Caisse nationale de l'assurance maladie (CANAM) pour ne citer que ceux-là. Il a créé le programme genre à l'ACEF afin d'assurer la promotion et la protection des droits des femmes et des filles. Ainsi, il est chef technique du projet de renforcement de libre accès des femmes à la justice pénale : autonomisation des femmes et protection légale des droits des femmes et des filles dans le cercle de Douentza, région de Mopti.

Annexe 2 : Termes de référence

ONU femmes MALI

TERMES DE REFERENCE

L'EVALUATION MI-PARCOURS

PROGRAMME :

« ACCES DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RESILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

I.	<u>CONTEXTE DU PROGRAMME</u>	64
II.	<u>DESCRIPTION DU PROGRAMME</u>	64
III.	<u>LE BUT ET L'UTILISATION DE L'EVALUATION</u>	65
IV.	<u>OBJECTIFS</u>	66
V.	<u>CHAMP D'APPLICATION DE L'EVALUATION</u>	69
VI.	<u>MODELES DE L'EVALUATION</u>	70
VII.	<u>METHODES</u>	71
	1. Participation des parties prenantes :	71
	2. Calendrier	71
	3. Livrables attendus :	71
VIII.	<u>GESTION DE L'EVALUATION</u>	72
IX.	<u>COMPOSITION DE L'EQUIPE D'EVALUATION, COMPETENCES ET EXPERIENCES</u>	73
X.	<u>CODE DE CONDUITE ETHIQUE</u>	73
XI.	<u>ANNEXES</u>	73

I. Contexte du programme

Le secteur Agricole est le pilier stratégique du développement socio-économique du Mali. Il occupe près de 80% de la population active et contribue en moyenne pour 40% à 45% au PIB. L'agriculture au Mali est essentiellement basée sur les cultures vivrières, les cultures agro-industrielles. Les défis liés à ce secteur est donc l'augmentation de la production agricole et la valorisation des produits locaux en mettant l'accent sur la transformation agroalimentaire pour assurer la sécurité alimentaire et exporter l'excédent dans les pays de la sous-région. En effet les besoins alimentaires au Mali augmentent de plus en plus du fait du taux de croissance assez élevé de la population du pays, de 15 199 000 en 2010, elle est passée à 18 083 763 en 2015. Elle pourrait être multipliée par près de 3 ou 4 d'ici 2050 et se situer alors entre 45 et 60 millions d'habitants. Aussi, au Mali, les femmes représentent 51% de la population totale, plus de 49% de la population agricole et 70,2% des exploitants maraîchers.

Les femmes restent cependant confrontées à plusieurs contraintes qui limitent leur contribution au développement du secteur agricole : l'accès et la sécurité foncière ; l'accès aux financements ; l'accès aux moyens de production, à l'encadrement adéquat lié aux techniques modernes d'agriculture, à l'information, aux effets négatifs du changement climatique et aux marchés porteurs.

II. Description du programme

Dans l'objectif d'apporter une contribution positive pour l'amélioration des conditions de vie des femmes, ce projet « accès des femmes aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements

climatiques » est élaboré par ONU Femmes Mali. A travers une approche holistique, il propose quatre axes majeurs d'intervention pour lever les goulots d'étranglement pour une autonomisation pérennes des femmes rurales. Il vise donc à accompagner les femmes surtout celles vivant en milieu rural pour devenir des vraies actrices des filières : oignon, échalote, pomme de terre, dans 4 régions agricoles du Mali : Kayes, Sikasso, Mopti et Gao. Les régions de Ségou, et Koulikoro ont aussi été ajoutées aux zones d'intervention du programme compte tenu des potentiels d'accroissement des revenus des femmes dans ces régions. Le projet contribuera à autonomiser 25 000 femmes impactées par le changement climatique sur 5 ans en renforçant leur capacité de résilience pour accroître leur revenu.

Financé par le Luxembourg pour un montant total de 3.950.000 EUR, le programme a réellement démarré en février 2017 pour une période de 5 ans.

De façon globale, d'ici fin 2021, le programme devrait contribuer à améliorer l'accès des femmes rurales aux facteurs de production et aux opportunités économiques. Il devait aussi réduire la vulnérabilité économique et sociale des femmes vivant dans la précarité, des victimes de l'insécurité alimentaire et des changements climatiques. De façon spécifique, les objectifs de chaque composante étaient libellés comme suit :

Résultat 1 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production ;

Résultat 2 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins ;

Résultat 3 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacités et d'appui-conseil ;

Résultat 4 : Le programme est géré avec efficacité et efficience

Le programme répond à la théorie de changement qui sous-tend que : « **Si** (1) les politiques agricoles sont sensibles au genre et les agricultrices exercent leurs droits d'accès aux terres et à un régime foncier stable ; **si** (2) elles ont un accès égal aux ressources, services et technologies productifs nécessaires à une agriculture durable ; **si** (3) elles parviennent à disposer de la capacité financière pour investir ; et **si** (4) elles participent pleinement aux chaînes de valeur et ont accès aux marchés ; **alors** (5) les agricultrices sont autonomes économiquement et résilientes face au changement climatique ; **parce que** (6) les causes profondes et les facteurs de la disparité entre les sexes dans l'agriculture ont été éliminés. »

III. Le but et l'utilisation de l'évaluation

La présente concerne l'évaluation mi-parcours du programme : « ACCES DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RESILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES ». Cette évaluation à mi-parcours revêt un caractère informatif. Elle permettra d'édifier aussi bien les bailleurs de fonds, que l'équipe de gestion du programme, sur l'état des finalités qui étaient visées. Elle s'intéressera aux résultats ; produits et effets visés, mais aussi les procédures et l'efficacité de la gestion du programme.

L'évaluation mi-parcours est l'une des activités planifiées dans la suite logique de l'exécution du projet afin de mieux situer tous les acteurs sur les performances vers l'atteinte des objectifs du programme d'une part et d'autre part, permettre la consolidation des leçons apprises. L'évaluation sera conduite par un consultant externe afin de lui garantir un caractère crédible, indépendant et fiable.

Elle sera réalisée avec la participation de tous les acteurs, notamment pour acquérir les connaissances sur les écarts éventuels pour ce qui concerne les résultats et les objectifs spécifiques du programme ; les insuffisances d'ordre programmatiques, sociologiques, culturelles etc. La consolidation des leçons apprises permettra de guider la prise de décision afin d'améliorer la planification et la mise en œuvre du projet afin d'optimiser ses résultats.

IV. Objectifs

L'évaluation du programme devra permettre à toutes les parties prenantes d'avoir un jugement sur les éventuels écarts entre les résultats obtenus et ceux qui avaient été planifiés.

Une analyse des **impacts** du programme, de **sa pertinence**, son **efficacité**, son **efficience** et sa **durabilité** sera faite dans le cadre de cette étude.

L'impact du programme : l'équipe de l'évaluation s'intéressera aux acquis, aux comportements et habitudes actuelle, présentent dans les communautés dont l'origine pourrait être imputable au programme.

La pertinence du programme : Elle sera analysée suivant le degré d'adhésion de la communauté au programme et surtout la potentialité du programme à résoudre un problème réellement existant dans les communautés.

L'efficacité du programme : Ce point fera ressortir la façon dont les résultats sont obtenus, surtout les résultats imputables à l'approche de management du programme, à la synergie des actions etc. Il fera une comparaison suivant la quantité et la qualité des résultats obtenus en fonction des délais prédéfinis et des cibles prédéfinis.

L'efficience du programme :

L'équipe du consultant fera une analyse du rapport coût/résultat afin de juger si les résultats obtenus sont à la hauteur des montants engagés. Il s'intéressera aussi à toutes les actions entreprises visant à faire des économies d'échelles ou à obtenir un meilleur rapport qualité prix (value for money). Si possible, le consultant envisagera une comparaison du programme avec un autre programme de même nature, géré par une autre organisation.

Principales questions d'évaluation :

Pertinence

1. Dans quelle proportion l'ensemble des interventions du projet sont conformes aux priorités et aux cadres normatifs relatifs au mandat de l'ONU Femmes en matière de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes exploitantes et les transformatrices agricoles ?
2. Dans quelle mesure les solutions apportées par le projet répondent-elles aux besoins et priorités définis par les femmes entrepreneurs ?
3. Quel est l'avantage différentiel d'ONU Femmes dans ce domaine par rapport aux autres entités onusiennes et ses principaux partenaires ?
4. Dans quelle mesure le projet apporte une solution adéquate aux femmes exploitantes et aux transformatrices agricoles sur les questions d'accès approprié à la technologie, à l'innovation et à l'information ?
5. Dans quelles mesures les ressources et les risques ont-ils été gérés pour atteindre les résultats ?
6. Quelles sont les retombées de l'intervention - prévues et imprévues, positives et négatives - y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?
7. Les populations cibles du projet ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le projet ?

Efficacité

8. Quelles nouvelles compétences les femmes exploitantes et transformatrices agricoles ont-elles développées sur le plan de technique de production agricole, et du développement de nouveaux circuits de commercialisation ?
9. Les entreprises féminines ciblées ont-elles été renforcées leurs besoins et définis un plan d'action de développement d'entreprises ?
10. Les entreprises féminines ciblées ont-elles un meilleur accès aux informations sur l'environnement socio-économique des affaires ? Accèdent-elles mieux aux opportunités qu'offre l'environnement des affaires ?
11. De quelles ingénieries organisationnelles et stratégiques les femmes ont-elles bénéficié ?

12. Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles développées de nouvelles approches et pratiques de production agricole ?
13. Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles eu des facilités d'accès aux financements ?
14. Dans quelle mesure les femmes entrepreneures ont-elles amélioré la productivité et la compétitivité de leurs entreprises et quelle est la proportion de l'aide de l'ONU Femmes ?
15. Dans quelle mesure ce projet contribue à un accès légal, protégé, à la terre aux femmes exploitantes et aux transformatrices agricoles tout en leur garantissant la sécurité foncière ?
16. Un système de gestion axé sur les résultats (GAR) a-t-il été établi et mis en œuvre en lien avec le système de (GAR) global du Bureau pays ?

Efficience

17. Quels sont les avantages différentiels en termes de compétences, ingénieries dont disposent l'ONU femmes dans les domaines agricole et agroalimentaire comparés à d'autres entités des Nations Unies et principaux partenaires ?
18. Dans quelle mesure le comité pilote du projet a-t-il soutenu l'efficience de sa mise en œuvre ?
19. Les agricultrices ont-elles un meilleur accès et une meilleure application des connaissances, de l'information et de la technologie dans leurs activités ?

Impact

20. Dans quelle proportion le programme a-t-il permis de renforcer l'entrepreneuriat féminin, permettant de produire plus de richesse ?
21. Dans quelle proportion le projet a-t-il permis de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?
22. Quels ont été les effets imprévus de l'intervention, le cas échéant ?

Durabilité

23. Dans quelle mesure les capacités techniques et professionnelles des bénéficiaires et des partenaires clés du projet ont-elles été renforcées afin de garantir la viabilité des efforts et des retombées positives obtenues ?
24. Comment les retombées positives du programme seront-elles consolidées au bénéfice des femmes bénéficiaires ?
25. Dans quelle mesure le projet actuel apporte des solutions durables en parfaite adéquation avec les priorités et les besoins des femmes exploitantes et les transformatrices agricoles ?

Egalité des sexes et droits humains

26. Dans quelles mesures et conditions, les principes d'égalité des sexes de protection et de valorisation des droits humains ont-ils été intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet ?
27. Dans quelle dimension le respect de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes ont-elles évolué à la suite du projet ?

Les thématiques couvertes par l'évaluation :

Dans le cadre de l'évaluation du programme, le consultant devra concevoir des outils de manière à couvrir tous les résultats. Cela impliquera l'analyse des thématiques liées à ces questions ci-dessous :

- o Quel est le pourcentage de terres aménagées pour les femmes agricultrices ?
- o Quel est le pourcentage de femmes agricultrices ayant accès à la terre ?
- o Combien d'hectares ont été accordés aux agricultrices pour la production agricole ?

- o Comment les hectares de terres ont-ils été sécurisés pour l'accès des femmes par le titre foncier et l'enclos physique?
- o Combien de coopératives de femmes existent et leurs membres?
- o L'adhésion des femmes coopératives augmente-t-elle, et par quelle marge?
- o Quelles sont les chaînes de valeur agricoles prédominantes à haute valeur dans lesquelles les femmes s'engagent?
- o Quel niveau d'addition de valeur et de développement de la chaîne de valeur se produit?
- o Quel est le pourcentage de femmes ayant accès aux ressources des institutions financières pour mener leur activité?
- o Quel est le pourcentage de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administratif et financier de ses activités?
- o Quel est le pourcentage de femmes ayant trouvé des débouchés fiables pour la commercialisation de leurs produits?
- o Quelle est la qualité des données disponibles pour une gestion dynamique du projet et la mise en œuvre de mesure de correction des activités si nécessaire?
- o Quel est le nombre d'agriculteur/trice sur la plateforme « Buy From Women »?
- o Quel est le taux de pourcentage d'insertion des femmes rurales dans le tissu économique en milieu rural?
- o Quelle est la proportion de femmes rurales appartiennent à des réseaux dans le commerce?
- o Quelle est l'amélioration des conditions de vie des femmes rurales?

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. L'évaluateur utilisera des méthodes d'évaluation appropriées pour répondre aux questions d'évaluation proposées. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape du rapport final. La méthodologie sera ensuite présentée pour approbation au Gestionnaire des tâches de l'évaluation et au Groupe de référence. Le consultant conjuguera les divers types de méthodes de collecte et analyses afin de cerner toutes les dimensions du programme et traiter avec professionnalisme les sensibilités des participants à l'évaluation suivant les questions posées afin d'obtenir des informations plus fiables pour une évaluation de haute qualité. Ainsi, des données qualitatives et quantitatives seront collectées suivant les normes en la matière.

Les personnes à interviewer seront proposées et identifiées par le consultant, suivant la nature de l'interview et la fiabilité des réponses recherchées.

Il faut signaler que, l'évaluation devra être participative ; cela amènera le consultant à développer des outils et des méthodes de collecte qualitatives tenant compte de la faible capacité de compréhension et d'analyse des bénéficiaires (les femmes du milieu rural). Aussi, la méthodologie sera conçue de manière à garantir une haute qualité des données collectées sans qu'il n'ait une influence de l'environnement extérieur sur la qualité des informations collectées. En ce qui concerne les résultats obtenus de l'exécution du programme, ils doivent être premier élément à identifier et à mesurer. De manière concrète, cette évaluation pourrait contenir les étapes ci-dessous :

1. La phase de démarrage :

- Constitution de documentation et revue documentaire;
- Prise de contact avec les parties prenantes;
- Rencontre avec le comité de référence ;
- Proposition de draft de méthodologie et des outils d'analyse

2. La phase du terrain :

- Révision de la méthodologie et outils pour donner suite aux différentes rencontres;
- Faire un récapitulatif des données de base (les données de références)
- Faire les visites de terrain (enquête, focus-group, informateurs clé, etc,)

3. La phase d'analyse des données et rédaction du rapport :

- Contrôle de qualité et analyse des données ;
- Partage des grands résultats avec le comité de référence;
- Rédaction du premier draft du rapport d'évaluation;
- Prise en compte des observations et rédaction du rapport final d'évaluation;

NB : il appartient en dernier ressort, au consultant de proposer une méthodologie qui soit la plus compatible avec les objectifs recherchés

V. Champ d'application de l'évaluation

Accès des femmes à la terre et aux ressources productives

Agriculture résiliente **aux changements climatiques**

Champs d'application	• Sécurité du revenu, • Travail décent et l'autonomie économique • Accès des femmes rurales aux ressources productives • Agriculture durable
Moment (ou en est le projet)	09/27/2016 - 12/31/2021
Calendrier considéré	Voir : VII. METHODES. 2
Couverture géographique	Les régions de Kayes, Sikasso, Mopti et Gao, Ségou, et Koulikoro
Champ thématique	• Politique agricole sensible au genre et élimination des facteurs de disparité entre les sexes • Femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés • Accès sécurisé à la terre et aux autres facteurs de production ; • Accès au financement adapté aux besoins ; • Accès aux chaînes de valeur et aux marchés • Autonomisation économique • Résilience face aux changements climatiques • Accès au renforcement de capacités et l'appui-conseil
Champ programmatique	• Sécurité du revenu, • Travail décent et l'autonomie économique • Accès des femmes rurales aux ressources productives • Agriculture durable
Limites (connues)	La situation sécuritaire dans certaines zones d'intervention pourrait limiter l'accès à la population ciblé par l'évaluation.
Supervision de l'évaluation	Chargé de suivi et évaluation Autonomisation économique des femmes (ONU Femmes) Coordinatrice de projet entrepreneuriat féminin (ONU Femmes)

VI. Modèle de l'évaluation

• Préparation

Le consultant retenu pour cette évaluation à mi-parcours a l'entière responsabilité de la bonne conduite de l'opération d'évaluation. Pour des questions de gestion de performances internes à ONU femmes, le consultant sera sous la supervision de deux groupes de travail que sont : le comité de référence et le groupe de management. Ainsi, le consultant prendra conseil auprès de ces groupes, pour toutes questions pouvant entraîner une modification des contenus des TDRs ou des démarches collégialement adoptées.

• Le groupe de référence :

Le groupe de référence est majoritairement constitué de personnes autres que le staff d'ONU femmes Mali. Le groupe renforcera le caractère indépendant de l'évaluation et apportera des contributions techniques, depuis la validation des TDRs jusqu'au dépôt du rapport final. Il est constitué comme suit :

- o **La Représentante Résidente de ONU femmes ;**
- o **Personnes désignées des agences du système des nations unies (FAO, PAM, PNUD, UNFPA, UNEP, ...) ;**
- o **ONG de mise en œuvre, l'Office du Niger de Ségou, la Direction régionale de l'agriculture de Ségou et Direction régionale de la promotion de la femme (Ségou et Mopti)**
- o **Le M&E de ONU femmes**
- o **Le chargé des évaluations du Bureau régional d'ONU femmes à Dakar;**

• Mise en œuvre

La présente mission de consultation est d'une durée de **45 jours** à compter de la signature du contrat et devra aboutir à l'existence physique de certains produits.

1. Rapport de conception initial

L'évaluateur proposera une méthodologie et des instruments de collecte de données et un plan d'évaluation dans le cadre du rapport de conception initial. Ce dernier précisera la part qui revient à la revue documentaire, à l'observation, aux entretiens et aux focus-group, sans oublier la participation des parties prenantes concernées.

Prévue Du 09 au 23 Septembre 2019

2. Présentation des conclusions préliminaires et le pré-rapport

L'évaluateur animera une séance de présentation des résultats préliminaires et la première mouture de rapport d'évaluation comprenant des recommandations énumérées selon un ordre de priorité et le soumettra pour examen et commentaires au gestionnaire de l'évaluation et le Groupe de référence.

• Rapports

3. Présentation du rapport provisoire

L'évaluateur produira et présentera au groupe de référence le draft de rapport de l'évaluation qui sera soumis à des amendements jusqu'à satisfaction au regard des critères de qualité requis. Le rapport contiendra des constatations, conclusions et recommandations numérotées et énumérées selon un ordre de priorité. L'examen et les commentaires du Groupe de référence requis à chaque étape seront diligents de sorte à ne pas excéder deux semaines à chaque fois.

Prévue Du 24 septembre au 23 Octobre 2019

4. Le Rapport final d'évaluation

Le rapport d'évaluation final aura pris en compte tous les commentaires reçus du Groupe de Référence et du Comité de Direction et sera rédigé en langue française. Ce rapport sera soumis au gestionnaire de l'évaluation ainsi qu'au Groupe de référence pour analyse.

Prévue 24 Octobre au 08 Novembre 2019

NB : tous les outils de collecte seront mis dans la partie annexe du rapport.

• Utilisation et suivi

Les résultats de l'évaluation feront l'objet de diffusion et de présentation auprès de l'ensemble des partenaires et des parties prenantes au projet. Puis, un comité de suivi conjoint sera mise en place afin que les recommandations rentrent en application.

Vii- Méthodes

1- Participation des parties prenantes

Les parties prenantes sont constituées de différents acteurs aux profils variés.

A savoir : - Les agences du Système des Nations-Unies (PNUD, PAM)

- Le gouvernement du Luxembourg
- Une partie du staff d'ONU femmes Mali, également membres du groupe de référence (La programme analyste WEE du bureau régional ; Le chargé des évaluations du Bureau régional d'ONU Femmes à Dakar; La directrice des opérations; Le chargé de programme ; Le M&E).

2- Calendrier des activités

DELAIS INDICATIFS	ACTIVITES	PRODUITS LIVRABLES
19 août au 02 Septembre 2019	Signature du contrat	Lancement de l'opération
09 Septembre 2019	Proposition du document Méthodologique (rapport de conception)	Document disponible
16 Septembre 2019	Rencontre du comité sur les documents	Feedback et validation
23 Septembre 2019	Finalisation du document méthodologique (outils)	Outils de collecte disponibles
08 Octobre 2019	Phase terrain (collecte de données)	Les données brutes disponibles
22 Octobre 2019	Rédaction et soumission du 1 ^{er} draft	Rapport disponible
28 Octobre 2019	Rencontre comité de référence et Feedback	Amendement du 1 ^{er} draft
01 Novembre 2019	Finalisation et soumission du rapport final	Rapport final disponible

3-Livrables attendus

L'évaluation sera menée en conformité avec les lignes directrices d'évaluation d'ONU Femmes et les normes du Groupe des Nations Unies pour l'Évaluation (GNUE), en particulier celles qui prescrivent l'intégration de la perspective des droits de l'homme et de l'égalité des sexes dans l'approche et le processus de l'évaluation. L'évaluateur utilisera des méthodes d'évaluation appropriées pour répondre aux questions d'évaluation proposées. Le processus d'évaluation sera pleinement participatif de la phase de planification à l'étape du rapport final.

La méthodologie sera ensuite présentée pour approbation au Gestionnaire des tâches de l'évaluation et au Groupe de référence.

Le consultant conjuguera les divers types de méthodes de collecte et analyses afin de cerner toutes les dimensions du programme et traiter avec professionnalisme les sensibilités des participants à l'évaluation suivant les questions posées afin d'obtenir des informations plus fiables pour une évaluation de haute qualité. Ainsi, des données qualitatives et quantitatives seront collectées suivant les normes en la matière.

Les personnes à interviewer seront proposées et identifiées par le consultant, suivant la nature de l'interview et la fiabilité des réponses recherchées.

Il faut signaler que, l'évaluation devra être participative ; cela amènera le consultant à développer des outils et des méthodes de collecte qualitatives tenant compte de la faible capacité de compréhension et d'analyse des bénéficiaires (les femmes du milieu rural). Aussi, la méthodologie sera conçue de manière à garantir une

haute qualité des données collectées sans qu'il n'ait une influence de l'environnement extérieur sur la qualité des informations collectées.

En ce qui concerne les résultats obtenus de l'exécution du programme, ils doivent être premier élément à identifier et à mesurer.

De manière concrète, cette évaluation pourrait contenir les étapes ci-dessous :

1- La phase de démarrage :

- Constitution de documentation et revue documentaire;
- Prise de contact avec les parties prenantes;
- Rencontre avec le comité de référence ;
- Proposition de draft de méthodologie et des outils d'analyse

2- La phase du terrain :

- Révision de la méthodologie et outils pour donner suite aux différentes rencontres;
- Faire un récapitulatif des données de base (les données de références)
- Faire les visites de terrain (enquête, focus-group, informateurs clé, etc,)

3- La phase d'analyse des données et rédaction du rapport :

- Contrôle de qualité et analyse des données ;
- Partage des grands résultats avec le comité de référence;
- Rédaction du premier draft du rapport d'évaluation;
- Prise en compte des observations et rédaction du rapport final d'évaluation;

NB : il appartient en dernier ressort, au consultant de proposer une méthodologie qui soit la plus compatible avec les objectifs recherchés

VIII. Gestion de l'évaluation

Constitué d'une partie du staff d'ONU femmes Mali, le groupe de gestion de l'évaluation sera chargé de la gestion du processus de l'évaluation et à ce titre, il organisera le processus de recrutement du consultant et fournira les données et informations nécessaires à l'équipe de l'évaluation. L'équipe mettra à la disposition du consultant également de la documentation. Notamment : le document de programme proposé aux bailleurs pour financement ; les rapports d'étape des partenaires de mise en œuvre ; la note stratégique d'ONU FEMMES. Au besoin, le consultant pourra organiser des visites aux partenaires de mise en œuvre afin de recueillir de plus amples informations. A cela s'ajoutent : un espace de bureau, un soutien administratif et de secrétariat, des moyens de télécommunication, et des possibilités de voyages. Il apportera au consultant toutes l'assistance technique relative à la compréhension du programme. Le groupe de gestion est composé comme suit :

- o La programme analyste WEE du bureau régional ;
- o Le chargé des évaluations du Bureau régional d'ONU Femmes à Dakar;
- o La directrice des opérations;
- o Le chargé de programme ;
- o Le M&E WEE du bureau
- o Le spécialiste suivi évaluation du Bureau.

IX. Composition de l'équipe d'évaluation, compétences et expériences

L'évaluation de mi-parcours du programme sera conduite par un consultant. Le consultant national doit disposer de plusieurs qualifications afin de mieux conduire les différentes thématiques du programme.

En ce qui concerne le consultant, il doit avoir les qualifications ci-dessous :

- Le consultant doit disposer d'un Master en science économique ou dans une discipline connexe à celle-ci (statistique, agroéconomie, économétrie, finance, etc...)
- Avoir au moins 08 années d'expérience dans le domaine des évaluations et particulièrement celle des programmes ;
- Avoir de l'expérience en analyse genre et agriculture résiliente aux changements climatiques ;
- Avoir une bonne connaissance de l'économie familiale et du secteur informel ;
- Avoir déjà conduit des évaluations similaires ;
- Avoir une bonne connaissance en analyse de la pauvreté en particulier le secteur informel ;
- Avoir une expérience en étude de filière et l'analyse des chaînes de valeurs
- Avoir une expérience de travail dans les régions d'intervention du programme ;
- Avoir une aisance dans la communication en bambara et en français

X. Code de conduite éthique

ONU Femmes et les autres agences des Nations Unies ont élaboré des principes directeurs stricts sur l'éthique et le comportement des évaluateurs.

Ces codes de conduite font intégralement partie du contrat avec le consultant. Quelques exemples de comportement éthique dans la pratique :

- Le respect de la dignité et de la diversité ;
- Le droit à l'autodétermination ;
- Une représentation équitable ;
- Le respect des codes déontologiques relatifs aux groupes vulnérables (par exemple, l'éthique de la recherche impliquant des jeunes enfants ou des groupes vulnérables) ;
- La Réparation ;
- La confidentialité ;
- Eviter d'infliger des dommages.

XI. Annexe

Annexe 1 UN Women GERAAS evaluation quality assessment checklist

Guidance on the UN Women Global Evaluation Reports Assessment and Analysis System (GERAAS) is available at: <http://www.unwomen.org/en/about-us/evaluation/decentralized-evaluations>

Annexe 2 UN Women Evaluation Consultants Agreement Form

UN Women Evaluation Consultants Agreement Form: <http://gate.unwomen.org/>

UNEG Ethical Guidelines and Code of Conduct for Evaluation in the UN system <http://www.uneval.org/document/detail/100>

Annexe 3 UNEG Norms and Standards for evaluation

UNEG Norms: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/21>

UNEG Standards: UNEG website <http://unevaluation.org/document/detail/22> 23

Annexe 4 UN Women Evaluation Handbook

UN Women Independent Evaluation Office website <http://genderevaluation.unwomen.org/en/evaluation-handbook>

Annexe 5 Resources for data on gender equality and human rights

UN Office of the High Commissioner for Human Rights (OHCHR) – Universal Human Rights Index: <http://uhri.ohchr.org/en>

UN Statistics – Gender Statistics: <http://genderstats.org/>

UNDP Human Development Report – Gender Inequality Index: <http://hdr.undp.org/en/content/gender-inequality-index-gii>

World Bank – Gender Equality Data and Statistics: <http://datatopics.worldbank.org/gender/>

Organisation for Economic Co-operation and Development (OECD) Social Institutions and Gender Index: <http://genderindex.org/>

World Economic Forum – Global Gender Gap Report: <http://www.weforum.org/issues/global-gender-gap>

A listing of UN reports, databases and archives relating to gender equality and women's human rights can be found at: http://www.un.org/womenwatch/directory/statistics_and_indicators_60.htm

Annexe 6 : Canevas de rapport

- I) Titre et page de garde
- II) Résumé
- III) Contexte et but de l'évaluation
- IV) Programme/descriptif de l'objet de l'évaluation et du contexte
- V) Objectifs et champs d'action de l'évaluation
- VI) Méthodologie et limites de l'évaluation
- VII) Constatations
- VIII) Conclusions
- IX) Recommandations
- X) Enseignements tirés

Annexes :

- Termes de référence
- Documents consultés
- Liste des institutions interrogées ou consultées et sites visités (sans référence directe aux individus)
- Documents portant par exemple sur les résultats d'analyse, la méthodologie utilisée, la matrice d'évaluation
- Liste des conclusions, constatations et recommandations

Annexe 7 : Les critères de sélection de l'équipe de l'évaluation

Les critères de sélection du consultant pour cette évaluation sera faite suivant la conformité des compétences du consultant avec les descriptions faites dans les termes de référence. Toutefois une attention particulière sera accordée aux points ci-dessous.

I-

II- Composition de l'équipe du consultant (35%)

La pluridisciplinarité de l'équipe contribuera à 35% pour le choix du consultant. Cette objective vise à avoir des compétences dans l'équipe afin de mieux cerner tous les contours des questions qui seront évoquées pendant l'évaluation.

III- Qualité de la proposition technique (35%)

La matrice de l'évaluation

La matrice expliquera clairement qu'est ce qui sera fait et à quel endroit et avec moyens.

L'approche méthodologique de l'évaluation

Un exposé clair de de méthodologie sera fait dans la proposition technique

Le Plan de travail

La répartition du temps entre les taches détaillées, sera incluse dans le document

La motivation et l'éthique

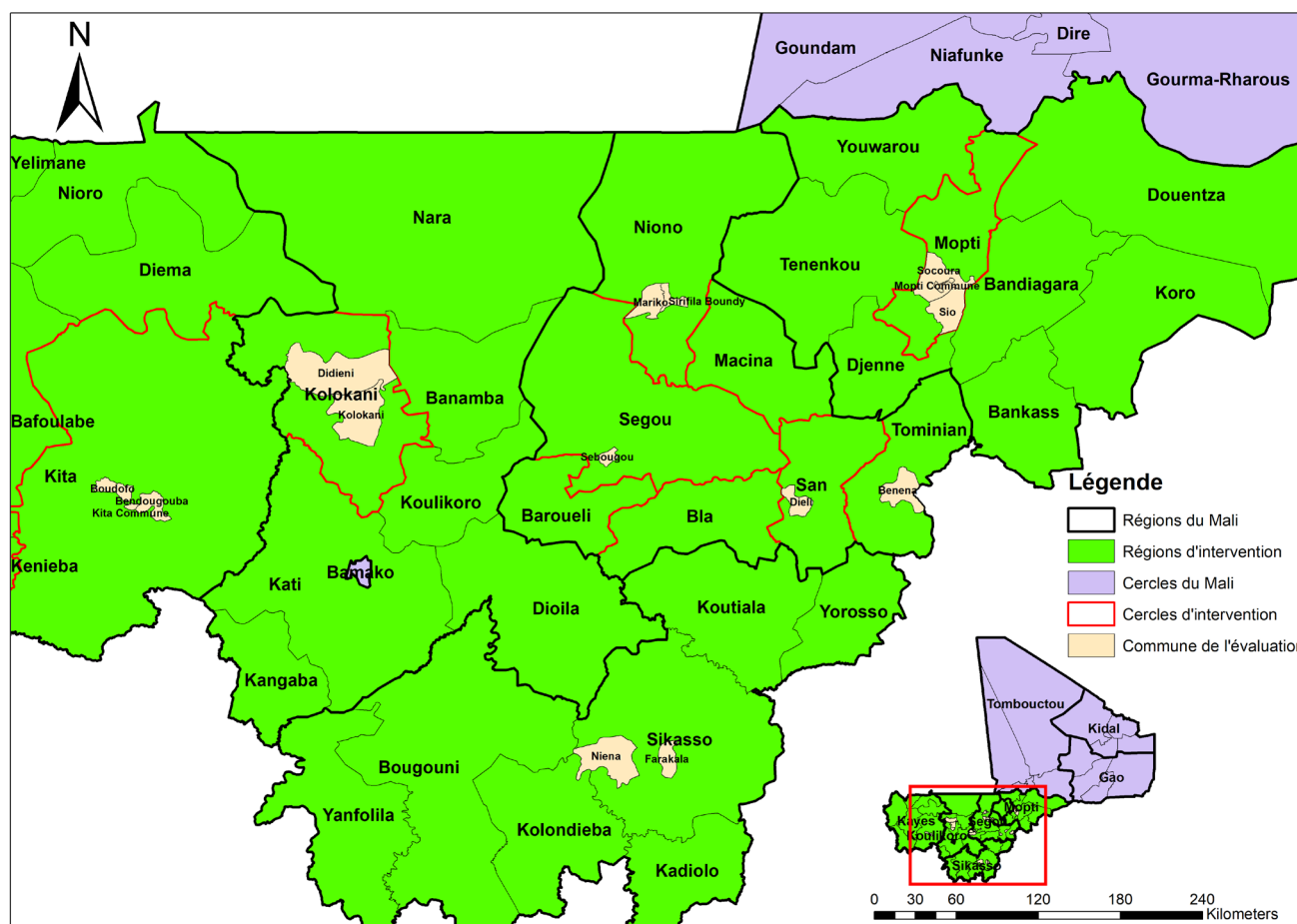
A travers les différents documents produits, une appréciation du niveau de professionnalisme du consultant sera établie.

IV- Budget (30%)

L'offre financière du consultant sera déterminante, à 30% dans sa sélection. En effet, le niveau de l'offre permet de juger le consultant quant à la compréhension de la mission qui lui est assignée.

Annexe 8 : Zone d'intervention du programme

Annexe 3 : Zone d'étude de l'évaluation



Annexe 4 : Documents consultés

CAEB :

- Contrat CAEB/ONU Femmes
- Rapport annuel 2019

AMEDD :

- Contrat AMEDD/ONU Femmes
- Rapport annuel 2019

IRD/Blumont :

- Rapport final PAFAC

ONU Femmes, PAM, FAO :

- Document de projet
- Flagship Agriculture – Stratégie d'intervention pour améliorer l'accès des femmes rurales aux moyens de production pour une agriculture résiliente aux changements climatiques
- [Gestion des évaluations sensibles au genre, Manuel d'évaluation](#)
- Cadre de résultats
- Genre, accès et utilisation des services de crédit, de capitaux et d'assurance au Mali (VAM Étude genre et marché, 2017)
- Rapport de l'étude de l'accès des femmes à la terre et leur représentativité dans les commissions foncières dans la zone d'intervention du programme (région de Ségou)
- Rapport de fin de mission : développement des marchés pour les coopératives bénéficiaires du programme AgriFed
- Rapport de mission d'état des lieux sur l'inclusion financière au Mali
- Étude de référence des chaînes de valeur échalote, oignon et pomme de terre pour la mise en place d'une plateforme « Buy From Women » (Achetez les produits auprès des femmes)
- Étude diagnostique des systèmes de production agricoles dans les régions de Ségou et Mopti pour la mise en place de la plateforme « Buy from Women »
- BFM brochure
- Rapports annuels 2017-2019

Autres sources :

- « [Quel accès à la terre ont les femmes au Mali](#) », page visitée en juin 2020
- [Stratégie genre du PNUD MALI 2018-2020](#)
- [Les inégalités de développement humain au XXI^e siècle, MALI \(page visitée en avril 2020\)](#)
- [OECD/SIGI, Gender Index Mali \(page visitée en avril 2020\)](#)
- Enquête démographique et de santé VI
- Profil national genre des secteurs de l'agriculture et du développement rural, Mali 2018
- [Contribution de la culture maraîchère \(échalotes et pommes de terre\) aux revenus des exploitations agricoles dans la zone office du Niger, 2017-2018](#)
- <http://www.fao.org/faostat/fr/#data/QC>

Annexe 5 : Matrice d'évaluation

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs des données	Méthode de collecte	Sources des données	Hypothèses
Pertinence	Dans quelle mesure le projet actuel apporte des solutions durables en adéquation avec les priorités et les besoins des femmes exploitantes et des transformatrices agricoles ?	Est-ce que les actions du projet sont pertinentes dans un contexte de changement climatique ? Comment les activités du projet ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes agricultrices et transformatrices agricoles ?	% d'agricultrices ayant amélioré leurs conditions de vie Nombre de documents de mise en œuvre de la réforme sensible au genre Nombre d'agricultrices s'estimant satisfaites des principales actions du projet	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective Les bénéficiaires disposent d'un téléphone
	Dans quelle proportion l'ensemble des interventions du projet sont conformes aux priorités et aux cadres normatifs relatifs au mandat de l'ONU Femmes en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes exploitantes et des transformatrices agricoles ?	Est-ce que le projet a contribué à améliorer l'égalité et l'équité entre hommes et femmes ? Comment le projet a répondu aux attentes des femmes ? Comment le projet a contribué à l'autonomisation des femmes ?	% de terres aménagées pour les femmes agricultrices Nombre de femmes exploitantes sur les espaces aménagés ? % femmes ayant accès aux ressources des institutions de crédit pour mener à bien leurs activités	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Cadre de résultats	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Dans quelle mesure les solutions apportées par le projet répondent-elles aux besoins et priorités définis par les femmes entrepreneures ?	Est-ce que les actions du projet ont permis aux femmes d'entreprendre des AGR ? Comment ? Est-ce que les activités du projet répondaient aux besoins des femmes ?	Nombre de femmes agricultrices ayant entrepris des AGR Nombre d'agricultrices ayant accès à l'eau pour entreprendre leur AGR	Analyse de documents Questionnaire Individuel	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à/en mesure de participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc.
	Quel est l'avantage différentiel d'ONU Femmes dans ce domaine par rapport aux autres entités onusiennes et ses principaux partenaires ?	Quelle est la valeur ajoutée d'ONU Femmes par rapport aux autres organisations dans son processus d'autonomisation des femmes ?	Nombre d'innovations entreprises avec le soutien d'ONU Femmes Volume de prêt accordé aux femmes agricultrices et transformatrices	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Dans quelle mesure le projet apporte une solution adéquate aux femmes exploitantes et aux transformatrices agricoles sur les questions d'accès approprié à la technologie, à l'innovation et à l'information ?	Dans quelle mesure les actions du projet ont permis de faciliter l'accès des femmes aux moyens de production (terre, engrais, matériel agricole, etc.) ? Dans quelle mesure le projet a contribué à améliorer les connaissances et compétences des femmes en technique agricole innovante ?	Nombre d'infrastructures de stockage mises en place Nombre de moyens de transport mis à la disposition des femmes % de femmes qui utilisent les notions reçues lors des formations pour améliorer la qualité de leurs produits	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc.
	Les populations cibles du projet ont-elles réellement bénéficié des changements apportés par le projet ?	Comment les bénéficiaires ont été sélectionnés ? Est-ce que les cibles du projet ont bénéficié des actions du projet ?	Critère de sélection des bénéficiaires incluant le genre • Nombre de personnes ayant tiré profit des (bénéficiaires directs) actions du projet	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective Les bénéficiaires disposent d'un téléphone
	Dans quelle mesure ce projet contribue à un accès légal, protégé, à la terre aux femmes exploitantes et aux transformatrices agricoles tout en leur garantissant la sécurité foncière ?	Comment le projet a accompagné les femmes pour leurs faciliter l'accès à la terre ? Est-ce que le nombre de femmes entrepreneures dans la transformation a augmenté ? Est-ce que le projet a contribué à améliorer les connaissances des communautés sur les textes régissant le foncier ?	• % de femmes agricultrices ayant accès à la terre • Nombre de documents de mise en œuvre de la réforme foncière sensibles au genre • Nombre de collectivités locales qui adhèrent à la charte sur la gestion du foncier	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs des données	Méthode de collecte	Sources des données	Hypothèses
Efficacité	Quelles nouvelles compétences les femmes exploitantes et transformatrices agricoles ont-elles développées sur le plan de la technique de production agricole et du développement de nouveaux circuits de commercialisation ?	Quelles sont les différentes nouvelles techniques agricoles apprises par les femmes exploitantes et transformatrices ? Est-ce que les groupements/ associations de femmes ont amélioré leur accès au marché à travers les actions du projet ? Comment ?	% de femmes ayant les formations sur les techniques modernes de transformation % de femmes ayant trouvé des débouchés fiables pour la commercialisation de leurs produits	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Dans quelle mesure les ressources et les risques ont-ils été gérés pour atteindre les résultats ?	Est-ce que les ressources mises à disposition ont permis de mener les activités planifiées ? Comment ? Comment les risques lors de la mise en œuvre ont-ils été mitigés ?	Qualité des données disponibles pour la gestion dynamique du projet et la mise en œuvre de la mesure de correction des activités si nécessaire	Analyse de documents Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Un système de gestion axée sur les résultats (GAR) a-t-il été établi et mis en œuvre en lien avec le système de (GAR) global du Bureau pays ?	Est-ce qu'un système de gestion axée sur les résultats (GAR) a-t-il été établi par l'équipe de projet ? Comment ?	Existence d'un mécanisme de S&E Nombre de visites de suivi du programme de la zone d'intervention	Analyse de documents Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Les entreprises féminines ciblées ont-elles été renforcées selon leurs besoins et ont-elles défini un plan d'action de développement d'entreprises ?	Est-ce que les femmes entrepreneures ont un plan d'affaire bien défini ? Est-ce que les actions du projet ont permis d'améliorer la capacité organisationnelle des femmes ? Comment ? Comment les appuis de projet ont permis aux femmes de mettre en œuvre leur plan d'action de développement ?	Nombre de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administrative et financière de leurs activités	Analyse de documents Questionnaire Individuel	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Les entreprises féminines ciblées ont-elles un meilleur accès aux informations sur l'environnement socio-économique des affaires ? Accèdent-elles mieux aux opportunités qu'offre l'environnement des affaires ?	Est-ce que les femmes ont des canaux d'informations pour se renseigner de l'environnement socio-économique des affaires ? Comment ? Est-ce que les femmes inclues ces différentes informations dans leur processus décisionnel en lien avec l'expansion de leur affaire ?	Nombre d'agricultures inscrites sur la plateforme (Buy From Women) Nombre d'agricultures qui utilisent la plateforme dans leur processus décisionnel	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	De quelles ingénieries organisationnelles et stratégiques les femmes ont-elles bénéficiées ?		Nombre de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administrative et financière de ses activités	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs des données	Méthode de collecte	Sources des données	Hypothèses
Efficacité	Dans quelle mesure ce projet contribue à un accès légal, protégé, à la terre aux femmes exploitantes et aux transformatrices agricoles tout en leur garantissant la sécurité foncière ?	Comment le projet a accompagné les femmes pour leur faciliter l'accès à la terre ? Est-ce que le nombre de femmes entrepreneures dans la transformation a augmenté ? Est-ce que le projet a contribué à améliorer les connaissances des communautés sur les textes régissant le foncier ?	• Nombre de femmes agricultrices ayant accès à la terre • Nombre de documents de mise en œuvre de la réforme foncière sensible au genre Nombre de collectivités locales qui adhèrent à la charte sur la gestion du foncier	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles développé de nouvelles approches et pratiques pour la production agricole ?		% de femmes ayant reçu les formations sur les techniques modernes de production % femmes ayant reçu les formations sur les techniques modernes de transformation	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles eu des facilités d'accès aux financements ?	Comment le projet a contribué à faciliter l'accès des femmes au financement ? Quels sont les défis en lien avec l'accès des femmes au financement malgré l'appui du projet ?	% des femmes ayant accès aux ressources des institutions de crédit pour mener à bien leurs activités Existence d'une stratégie d'accès des femmes aux crédits adaptés au cycle de leurs activités	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Quelles mesures ont été mises en place avec l'appui du projet pour améliorer le climat des affaires en faveur des entreprises féminines ?	Comment le projet a appuyé les femmes pour faciliter l'accès et le libre échange au niveau des marchés ?	% de femmes ayant bénéficié d'infrastructures de commercialisation % de femmes transformatrices ayant bénéficié des moyens de transport	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Dans quelle mesure les femmes entrepreneures ont-elles amélioré la productivité et la compétitivité de leur entreprise et quelle est la proportion de l'aide d'ONU Femmes ?	Comment les femmes agricultrices ont-elles amélioré leur production en utilisant une agriculture respectueuse de l'environnement ? Est-ce que le volume de ventes et de production des femmes entrepreneures ont augmenté ? Comment ?	% d'agricultrices qui utilisent les pratiques d'agriculture intelligente % d'augmentation de la production	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs des données	Méthode de collecte	Sources des données	Hypothèses
Efficience	Quels sont les avantages différentiels en termes de compétences et ingénieries dont disposent l'ONU femmes dans les domaines agricole et agroalimentaire comparés à d'autres entités des Nations Unies et principaux partenaires ?	En quoi diffère l'approche d'ONU Femmes par rapport aux autres acteurs dans les domaines agricole et agroalimentaire ?	Nombre d'innovations entreprises par ONU Femmes	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Dans quelle mesure le comité pilote du projet a-t-il soutenu l'efficacité de sa mise en œuvre ?		Qualité des données disponibles pour une gestion dynamique du projet et la mise en œuvre de mesures de correction des activités si nécessaire	Analyse de documents Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Les agricultrices ont-elles un meilleur accès et une meilleure application des connaissances, de l'information et de la technologie dans leurs activités ?	Comment les différentes formations de renforcement de capacité ont amélioré les connaissances des femmes sur les différentes thématiques ? Comment les agricultrices appliquent les connaissances acquises lors des renforcements de capacité du projet dans leurs activités ?	% de femmes agricultrices inscrites sur la plateforme % de femmes qui utilisent les notions reçues lors des formations	Analyse de documents Questionnaire Individuel	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
Impact	Dans quelle proportion le programme a-t-il permis de renforcer l'entrepreneuriat féminin, permettant de produire plus de richesse ?	Comment l'appui du projet a permis aux femmes d'améliorer leurs revenus ? Comment les actions du projet ont impacté sur la capacité organisationnelle des femmes ?	% d'agricultrices ayant amélioré leurs conditions de vie Nombre de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administrative et financière de leurs activités	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Quelles sont les retombées de l'intervention – prévues et imprévues, positives et négatives – y compris les effets sociaux, économiques, environnementaux ?	Est-ce que le projet a eu des effets positifs sur les communautés (perceptibles à ce moment du projet) ? Lesquels ? Est-ce que le projet a eu des effets négatifs sur les communautés (perceptibles à ce moment du projet) ? Lesquels ?	% d'agricultrices ayant amélioré leurs conditions de vie Qualité d'intervention du projet	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Dans quelle proportion le projet a-t-il permis de faire progresser l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ?	Comment le projet a contribué à faciliter l'accès des femmes à la terre ? Comment le projet est intervenu pour minimiser les inégalités hommes-femmes ? Est-ce que les actions du projet ont permis une autonomisation des femmes ? Comment ?	% des femmes qui ont amélioré leur bien-être % de femmes qui ont accès à la terre % de femmes qui connaissent les textes de la charte sur la gestion foncière	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective

Critère d'évaluation	Question d'évaluation	Sous-questions	Indicateurs des données	Méthode de collecte	Sources des données	Hypothèses
Durabilité	Dans quelle mesure les capacités techniques et professionnelles des bénéficiaires et des partenaires clés du projet ont-elles été renforcées afin de garantir la viabilité des efforts et des retombées positives obtenues ?	Est-ce que le projet a mis en place des stratégies de pérennisation ? Est-ce que les communautés ont mis en place des stratégies de pérennisation sur place ? Comment les autorités locales et gouvernementales comptent-elles continuer à appuyer les agricultrices et transformatrices ?	Nombre de mécanismes de pérennisation mis en place Nombre de coopératives appuyées par le projet Niveau d'implication des institutions nationales	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Comment les retombées positives du programme seront-elles consolidées au profit des femmes bénéficiaires ?		Nombre de mécanismes de capitalisation mis en place Nombre de IBPACI par localité	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective Les bénéficiaires disposent d'un téléphone
	Dans quelle mesure le projet actuel apporte des solutions durables en adéquation avec les priorités et les besoins des femmes exploitantes et des transformatrices agricoles ?	Est-ce que les actions du projet sont pertinentes dans un contexte de changement climatique ? Comment les activités du projet ont-elles contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes agricultrices et transformatrices agricoles ?	% d'agricultrices ayant amélioré leurs conditions de vie Nombre de documents de mise en œuvre de la réforme sensible au genre Nombre d'agricultrices s'estimant satisfaites avec les principales actions du projet	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective Les bénéficiaires disposent d'un téléphone
Egalité des sexes et droits humains	Dans quelles mesures et conditions, les principes d'égalité des sexes, de protection et de valorisation des droits humains ont-ils été intégrés dans la conception et la mise en œuvre du projet ?	Comment le programme a-t-il tenu compte de l'intégration de l'aspect genre dans la mise en œuvre du projet ?	Niveau d'implication des femmes dans la mise en œuvre du projet Existence d'un mécanisme de redevabilité et de feedback	Analyse de documents Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective
	Dans quelle mesure le respect de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-ils évolué à la suite du projet ?	Combien de femmes ont pu améliorer leur niveau de vie à la suite de l'appui du programme ? Combien de femmes ont amélioré leur accès aux moyens de production ?	% d'agricultrices ayant amélioré leurs conditions de vie % de femmes ayant accès aux moyens de production	Analyse de documents Questionnaire Individuel Guide informateur clés	Rapport des partenaires Rapport d'études Rapport de suivi Rapports annuels et trimestriels	L'information est disponible Les parties prenantes sont disposées à participer à des échanges téléphoniques, Skype, Zoom, etc. La couverture réseau téléphonique est effective

Annexe 6 : Inclusion Financière

	Indicateurs	2010	2016	2018
Indicateurs accès services financiers	Taux de pénétration démographique des services bancaires (Nombre de points de services bancaires/population adulte) *10 000	0,66	0,97	0,91
	Taux de pénétration démographique des services de microfinance (Nombre de points de services de microfinance/population adulte)*10 000	1,00	0,88	0,78
	Taux de pénétration démographique des services de monnaie électronique (Nombre de points de services de monnaie électronique/population adulte)*10 000	0,00	36,63	54,59
	Taux de pénétration géographique des services bancaires (Nombre de points de services bancaires/superficie totale) *1 000 km ²	0,43	0,74	0,77
	Taux de pénétration géographique des services de microfinance (Nombre de points de services de microfinance/superficie totale) *1 000 km ²	0,65	0,67	0,66
	Taux de pénétration géographique des services de monnaie électronique (Nombre de points de services de monnaie électronique/superficie totale)*1 000 km ²	0,00	28,07	45,97
Indicateurs d'utilisation des services financiers	Taux d'utilisation des services bancaires (TUSB) (= Nombre de personnes physiques titulaires de compte de dépôt ou de crédit dans les banques/population adulte)	8,07	10,58	23,26
	Taux d'utilisation des services de microfinance (TUSM) (= Nombre total de personnes physiques titulaires de comptes dans les institutions de microfinance/population adulte)	13,66	12,63	13,47
	Taux d'utilisation des services de monnaie électronique (TUSME) (base comptes ouverts = Nombre de personnes physiques titulaires de comptes de monnaie électronique auprès des EME, des banques émettrices de monnaie électronique et d'autres institutions financières/population adulte)	1,42 %	41,47	48,19

Source : BCEAO

Annexe 7 : Cadre des résultats

Cadre des résultats	INDICATEURS	BASELINE	CIBLE	SOURCES
Résultat 1 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ciblés ont un meilleur accès à la terre et aux autres facteurs de production	% de femmes agricultrices ayant accès à la terre	5 %	30 %	Rapport d'évaluation
Produit1.1 : Le cadre institutionnel de gouvernance du foncier rural est réformé afin de garantir une pleine prise en compte de l'intérêt des agricultrices dans l'accès au foncier	Nombre de documents de mise en œuvre de réforme foncière sensible au genre	0	1	Presse nationale
Produit1.2 : Des chartes locales de gouvernance foncière garantissant et protégeant les droits fonciers des femmes sont mises en place	Nombre de communautés ayant adhéré à la charte sur la gestion foncière	0	30	Rapport d'activité ONG
Produit 1.3 : Les femmes rurales disposent d'espaces aménagés pour mener leurs activités agricoles	% de terres aménagées pour les femmes agricultrices	0	30 %	Rapport d'évaluation
	% de femmes sur les espaces aménagés	5 %	60 %	Rapport d'activité ONG
Résultat 2 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits ont accès à un dispositif de financement adapté à leurs besoins	% de femmes ayant accès aux ressources des Institutions financières pour mener leur activité	5 %	60 %	Rapport d'évaluation/ Rapport ONG
Produit 2.1 : Les contraintes liées au financement des femmes exploitantes agricoles et transformatrices dans les filières retenues sont identifiées	Existence d'une stratégie d'accès des femmes aux crédits adaptés	0	1 document de stratégie disponible	Rapport de l'étude
Produit 2.2 : Les femmes agricultrices et transformatrices de produits ont un accès amélioré au financement de leurs activités grâce à la signature de conventions entre le programme et des institutions de microfinance dans sa zone d'intervention	% de femmes ayant eu recours aux ressources des institutions de crédit pour mener leur activités	10 %	Au moins 50 %	Rapport d'évaluation
Produit 2.3 : Les produits financiers spécifiques aux femmes sont accessibles à des conditions négociées	Volume de prêts accordés aux femmes agricultrices	ND	25 % du montant total des prêts accordés	Rapport banque/ Rapport d'évaluation
Résultats 3 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices des produits bénéficient de l'accompagnement d'un dispositif de renforcement de capacité et d'appui conseil	% de femmes qui utilisent les notions reçues des formations pour améliorer la qualité de leurs produits	0	80 %	Rapport narratif et mission de suivi
Produit 3.1 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont leur compétence renforcée sur les techniques modernes de production et de transformation adaptées aux changements climatiques	% de femmes ayant reçu des formations sur les techniques modernes de production	0	90 %	Rapport narratif ONG
	% de femmes ayant reçu des formations sur les techniques modernes de Transformation	0	90 %	Rapport d'activité ONG

Produit 3.2 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices ont renforcé leurs compétences entrepreneuriales, organisationnelles et commerciales sur les filières retenues	% de femmes disposant d'un mécanisme de gestion administrative et financière de ses activités	0	100 %	Rapport de formation et d'évaluation
	% de femmes ayant trouvé des débouchés fiables pour la commercialisation de leurs produits	0	70 %	Rapport d'évaluation
Produit 3.3 : Les femmes exploitantes agricoles et transformatrices disposent d'infrastructures de stockage	Nombre d'infrastructures de stockage mises en place	0	5	Rapport d'activité ONG
	% de femmes ayant accès aux infrastructures de stockage	0	90 %	Rapport d'activité ONG
	Nombre d'infrastructures de commercialisation mises en place	0	50	Document de mise à disposition
	% de femmes ayant bénéficié d'infrastructures de commercialisation	0	50 %	Listes des bénéficiaires
	Nombre de moyens de transport mis à la disposition des femmes	0	Au moins 50 unités	Document de mise à disposition
	% de femmes transformatrices ayant bénéficié des moyens de transport	0	Au moins 60 %	Listes des bénéficiaires
Résultat 4 : Le programme est géré avec efficacité et efficience	Qualité des données disponible pour une gestion dynamique du projet et la mise en œuvre de mesure de correction des activités si nécessaire		Une étude indépendante publiée dans un journal académique sur la base des informations enregistrées par la plateforme « Buyfromwomen »	Rapport d'étude
	Évaluation de la faisabilité du projet à plus grande échelle			
Produit 4.1 : Déploiement d'une plateforme de gestion d'entreprise digitale pour renforcer les relations entre les acteurs de la chaîne de valeur	Nombre d'agriculteurs sur la plateforme	0	25 000	Rapport d'évaluation (à mi-parcours et évaluation finale) Dashboard de la plateforme
Produit 4.2 : Mise en place d'un comité de pilotage qui coordonnera le programme et donnera les orientations stratégiques	Nombre de visites de suivi du programme dans la zone d'intervention	0	Au moins une visite par trimestre	Rapport de suivi
	Nombre de rapports narratifs et financiers produits	0	Au moins 10 rapports narratifs et financiers	Rapports narratifs et financiers
	Nombre de rapports d'évaluation du programme produits	0	Un rapport d'évaluation à mi-parcours et un rapport d'évaluation finale	Un rapport d'évaluation à mi-parcours et un rapport d'évaluation finale

Annexe 8 : Parties prenantes

Qui	Que représentent-ils (leur rôle dans l'intervention)	Pourquoi (des résultats peuvent-ils provenir de leur participation à l'évaluation)	Comment (information, groupe de référence, équipe de gestion, collecte de données, etc.)	Quand (à quel moment de l'évaluation)	Priorité (importance de l'engagement dans le processus d'évaluation)
Les responsables ayant un pouvoir de décision sur l'intervention tels que les organes gouvernementaux	Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille Ministère de l'Agriculture Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation Ministère de l'Économie numérique et de la Prospective	Adhésion Ancrage institutionnel Changements potentiels dans les politiques, les pratiques et les investissements	Groupe de référence Collecte des données Validation des données primaires Information	Toutes les étapes	Importante
Les personnes qui sont principalement responsables de l'intervention, telles que les administrateurs de programme	Coordinateur du projet Responsables suivi-évaluation Agents de mise en œuvre Commission foncière (COFO) Coopératives/associations de femmes	Meilleure orientation sur les enjeux du projet Leçons apprises Compréhension des aspects innovateurs	Groupe de référence Collecte des données Équipe de gestion Groupe d'évaluation	Toutes les étapes	Très importante
Les responsables secondaires, tels que le secteur privé ou les parents	Eléphant Vert AGETIC AGEFAU AMADER GERES Office du Niger BNDA Première Agence de Microfinance Agro-entrepreneurs Agro dealers Société Civile	Meilleure orientation sur les défis du terrain Facilitation dans le recueil des numéros de téléphone des bénéficiaires Facilitation de mise en contact avec les parties prenantes Leçons apprises	Équipe de gestion Groupe d'évaluation Groupe de référence Collecte des données	Phase revue documentaire Phase de la collecte des données Validation des données primaires	Très importante

Qui	Que représentent-ils (leur rôle dans l'intervention)	Pourquoi (des résultats peuvent-ils provenir de leur participation à l'évaluation)	Comment (information, groupe de référence, équipe de gestion, collecte de données, etc.)	Quand (à quel moment de l'évaluation)	Priorité (importance de l'engagement dans le processus d'évaluation)
Les titulaires de droits (individuellement ou à travers les organisations de la société civile agissant en leur nom) qui sont les bénéficiaires prévus et imprévus de l'intervention	ONU Femmes PNUD PAM FAO UNCDF IRD/Blumont AMEDD CAEB GASS MALI IER BNDA Institution de microfinance WAPP	Leçons apprises Meilleure compréhension du contexte Synergie d'action Niveau d'évolution du bien-être des femmes Niveau d'accès des femmes à la terre Prise en compte du genre et Droits humains	Groupe de référence Collecte des données Information Équipe de gestion Validation des résultats primaires	Toutes les étapes	Très Importante
Les titulaires de droits (individuellement ou à travers les organisations de la société civile agissant en leur nom) qui devraient être représentés dans l'intervention, mais ne le sont pas, ou qui sont impactés de manière négative par l'intervention	ONG, Communautés de la zone d'intervention du projet, services décentralisés, Autorités locales et communales Coopératives/associations féminines, Associations des jeunes, APCAM COFO Interprofession pomme de terre Interprofession échalote/oignon	Prise en compte des besoins des communautés Leçons apprises Prise en compte du genre et des droits humains Mise en relation avec les parties prenantes concernées	Groupe de référence Collecte des données Information Validation des résultats primaires	Phase revue documentaire Phase de la collecte des données Validation des données primaires	Priorité moyenne

Annexe 9 : Questionnaire individuel de l'évaluation mi-parcours du programme AgriFed

ÉVALUATION MI-PARCOURS DU PROGRAMME « ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES »

QUESTIONNAIRE INDIVIDUEL

Nous sommes en train de conduire l'évaluation mi-parcours du programme *ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES* et mis en œuvre par ONU FEMMES et ses partenaires.

Votre avis est capital pour aider à évaluer les actions du projet. Les informations collectées sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas utilisées pour identifier les répondants. Les informations fournies par l'enquête seront traitées de manière confidentielle et ne seront divulguées à aucune tierce partie, excepté l'équipe impliquée dans cette étude. Elles sont collectées uniquement pour des besoins de recherche afin d'établir l'impact et les leçons apprises du projet. De plus, nous sommes uniquement intéressés par l'analyse de l'ensemble des informations recueillies et non par celle des informations individuelles. Ainsi, nous vous demandons de vous sentir libre de donner des réponses franches et honnêtes sans aucune crainte de persécution ou de divulgation.

Vous avez toutefois le droit de refuser de participer à l'enquête. Mais nous espérons que vous allez y participer dans la mesure où votre opinion permettra d'aider le projet à apprendre de ses succès et défis.

Êtes-vous d'accord pour participer à l'enquête ? ☐ 1 = Oui - 2 = Non ⇒ trouver un autre répondant.

0 – IDENTIFICATION ET DÉMOGRAPHIE						
0.1	Nom de la région	1 = Kayes 2 = Koulikoro 3 = Ségou 4 = Sikasso 5 = Mopti			0.2	Nom du cercle 1 = Kita 2 = Kolokani 3 = Mopti 4 = Barouéli 5 = Macina 6 = Niono 7 = San 8 = Ségou 9 = Sikasso
0.3	Nom de la commune	1= Bendougouba 2= Boudofo 3= Kita 4= Diédiéni 5= Kolokani 6= Tioribougou 7= Mopti Central 8= Sio 9= Socoura 10= Boidé 11= Kokry Centre 12= Pogo	13= Sirifila Boundy 14= Dieli 15= Somo 16= Seboukou 17= Farakala 18= Natien		0.4	Date de l'enquête / / 2020 (JJ / MM / AAAA)
0.5	Nom du village / quartier / hameau					
0.6	Prénom et nom du répondant				0.7	N° tél. du répondant
0.8	Statut du répondant	1 = Résident 2 = Déplacé 3 = Retourné 4= Rapatrié 5= Autre				
0.9	Sexe du répondant	1 = Masculin 2 = Féminin		0.12	Âge du répondant ans	
0.10	Statut matrimonial du répondant	1 = Marié(e) monogame 2 = Marié(e) polygame 3 = Célibataire 4 = Veuf(ve) 5 = Divorcé(e)/Séparé(e)		0.13	Niveau d'éducation	0 = Aucun 1 = Alphabétisé ou coranique 2 = Primaire (1 ^{er} cycle) 3 = Primaire (2 nd cycle) 4 = Secondaire 5 = Supérieur
0.11	Quelle est votre occupation/activité principale ?	1=Fonctionnaire/Salarié État 2=Salarié non étatique 3=Agriculteur(trice) 4=Éleveur 5=Pêcheur/Aquaculteur 6=Commerçant(e) 7=Artisan 8=Ouvrier(ère) manœuvre (aide au patron) 9=Transporteur 10=Entrepreneur(e) 11=Elève ou étudiant(e) 12=Femme au foyer/Ménagère 13=Aide-ménagère 14=Sans emploi/Chômeur(se) 15=Retraité(e)/Inactif(ve) 16=Autre à préciser		0.14	Ethnie	1=Peulh 2=Dogon 3=Sonrhaï 4=Bambara 5=Bozo 6=Dafing 7=Tamasheq 8=Bela 9=Soninké 10=Autre

1. CHANGEMENT CLIMATIQUE				
1.1.	Avez-vous entendu parlé des changements climatiques (CC) ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →2.1.
1.2.	Selon vous, c'est quoi les changements climatiques (CC) (plusieurs choix sont possibles) ?	1=Changement de la température 2=Variation de la pluviométrie 3=Variation des saisonnalités 4=Série de catastrophes naturelles (inondation, sécheresse, vent fort, etc.) 5=Réchauffement climatique 6=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
1.3.	Selon vous, quelles sont les causes du changement climatique (plusieurs choix sont possibles) ?	1=Déforestation 2=Pollution 3=Augmentation du taux de gaz à effet de serre 4=Trou dans la couche d'ozone 5=Ensamblage des fleuves, rivières, etc. 6=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
1.4.	Comment les effets du changement climatique (CC) vous affecte-t-il ?			
2.	ACCÈS A LA TERRE ET AUX FACTEURS DE PRODUCTION			
2.1.	Êtes-vous membre d'une organisation ou coopérative ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →2.10.
2.2.	Si Oui, le nom			
2.3.	Quels sont leur domaine d'intervention (plusieurs choix sont possibles) ?	1=Production agricole 2=Commercialisation 3=Transformation 4=Travail collectif (prestation de services) 5=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
2.4.	Quels sont les avantages que vous bénéficiez de cette organisation ou groupement ?			
2.5.	Est-ce que votre groupement dispose d'un mécanisme de gestion administrative et financière ?	1=Oui 2=Non	☐	
2.6.	Est-ce que votre groupement dispose d'une parcelle de production ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →2.10.
2.7.	Quelle est la superficie (en ha) de la parcelle du groupement ?		☐	
2.8.	Est-ce que le groupement dispose d'un acte de sécurisation de cette terre ?	1=Oui 2=Non		
2.9.	Est-ce que la parcelle a été clôturée ?	1=Oui 2=Non		
2.10.	Est-ce que vous disposez d'une terre (partie de terre pour le répondant) pour assurer votre production ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →2.12.
2.11.	Si Oui, quelle est la superficie (en ha)			
2.12.	Mode d'acquisition de la terre pour la production maraîchère ?	1=Héritage ; 2=Achat ; 3=Location ; 4=Métayage ; 5=Cession ; 6=Autre à préciser	☐	

2.13.	Quelles sont les difficultés liées à l'accès des femmes à la terre dans votre localité ?			
2.14.	Comment les activités du projet ont contribué à faciliter l'accès des femmes à la terre ?			
2.15.	Aviez-vous accès à la terre avant l'appui du projet ?	1=Oui 2=Non	☐	
2.16.	Connaissez-vous les processus pour avoir accès à la terre dans votre localité ?	1=Oui 2=Non	☐	Si Oui Aller à →2.17. Si non Aller à →2.18.
2.17.	Si Oui, expliquez			
2.18.	Existe-t-il une commission foncière (COFO) au niveau de votre village ?	1=Oui 2=Non 3=Ne sait pas	☐	Si non Aller à →2.20.
2.19.	Si Oui combien de femmes sont membres de la COFO ?		☐	
2.20.	Quelles sont les spéculations que vous cultivez sur votre parcelle (<i>Plusieurs réponses sont possibles</i>) ?	1=Oignon 2=Échalote 3=Pomme de terre 4=Tomate 5=Gombo 6=Piment 7=Chou 8=Laitue 9=Concombre 10=Aubergine 11= Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
2.21.	Quelle est la superficie par spéculation (m²) (<i>Plusieurs réponses sont possibles</i>) ?	1=Oignon 2=Échalote 3=Pomme de terre 4=Tomate 5=Gombo 6=Piment 7=Chou 8=Laitue 9=Concombre 10=Aubergine 11= Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
2.22.	Quel sont les moyens par lesquels vos champs accèdent à l'eau (<i>Plusieurs réponses sont possibles</i>) ?	1=Périmètre irrigué 2=Puits 3=Fleuve 4=Rivière 5=Marre 6=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐ ☐ ☐	
2.23.	Est-ce que dans votre localité il existe des espaces aménagés pour la production agricole ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →2.26.
2.24.	Si Oui, sur les 100 % combien (<i>en pourcentage</i>) revient aux femmes ?	☐		
2.25.	Expliquez comment se fait le partage de ces espaces aménagés ?			
2.26.	Comment accédez-vous aux moyens de production (engrais, produits de traitement phytosanitaire, carburant motopompe, équipements agricoles, etc.) dans votre localité ?			

2.27.	Comment le projet vous a appuyé pour faciliter votre accès aux moyens de production ?		
2.28.	Avez-vous reçu des matériels de stockage et conservation de vos produits à la suite de l'appui du projet ?	1=Oui 2=Non	☐ Si non Aller à →2.30.
2.29.	Si oui, quels sont les types ?	1=Magasin de stockage 2=Séchoir solaire 3=Caisse en bois/plastique 4=Congélateur 5= Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐
2.30.	Si non, quelles sont les conséquences directes liées au manque de matériel de stockage et de conservation ?		
2.31.	Quelles sont les difficultés auxquelles vous faites face dans la production de vos cultures ?		

3.	ACCÈS AU FINANCEMENT		
3.1.	Avez-vous les moyens nécessaires pour financer vos activités ?	1=Oui 2=Non	☐ Si oui Aller à →3.2. Si non Aller à →3.3.
3.2.	Si Oui, comment ?		
3.3.	Si non, comment faites-vous pour financer vos activités ?		
3.4.	Êtes-vous membre d'un groupe d'épargne crédit ?	1=Oui 2=Non	☐ Si non Aller à →3.9.
3.5.	Si Oui, le nom du groupe		
3.6.	Quelles sont les sources de mobilisation des fonds de l'EPC (<i>plusieurs réponses sont possibles</i>) ?	1=Cotisation des membres 2=Travail collectif 3= Collaboration avec une institution financière 4=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐
3.7.	Si Collaboration avec une institution financière, précisez le nom de l'institution :		
3.8.	Quels sont les types de collaboration avec l'institution (<i>Plusieurs réponses sont possibles</i>) ?	1=Création de compte épargne 2=Prêt d'argent 3=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐
3.9.	Avez-vous accès facile au crédit des institutions de microfinances ?	1=Oui 2=Non	☐

3.10.	Si non, pourquoi ?			
3.11.	Est-ce que le groupe d'épargne crédit dispose d'un mécanisme de gestion administrative et financière ?	1=Oui 2=Non	☐	
3.12.	Avez-vous contracté un crédit avec le groupe Epargne Crédit (EPC) ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →3.17.
3.13.	Si Oui, combien de fois ?		☐	
3.14.	Le montant du crédit ?	FCFA		
3.15.	Taux d'intérêt (en pourcentage) ?			
3.16.	À quoi a servi le montant du crédit (<i>Plusieurs réponses sont possibles</i>) ?	1=Agriculture/Maraîchage 2=Élevage 3=Pêche 4=Petit commerce 5=Santé 6=Éducation 7=Transformation 8=Evènements sociaux (mariage, baptême, décès, etc.) 9=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐	
3.17.	Avez-vous un compte auprès d'une institution de microfinance ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →3.19.
3.18.	Si oui, le nom de l'institution			
3.19.	Quelles sont les difficultés d'accès au crédit des institutions de microfinance ?			

4.	RENFORCEMENT DE CAPACITÉ ET APPUI CONSEIL			
4.1.	Avez-vous reçu une formation à travers l'appui du projet ?	1=Oui 2=Non	☐	Si oui Aller à →4.2. Si non Aller à →4.8.
4.2.	Si Oui, quels étaient les thèmes abordés lors des formations (<i>Plusieurs réponses sont possibles</i>) ?	1=Technique d'agriculture intelligente 2=Technique de conservation des produits agricoles 3=Technique de commercialisation 4=Technique de gestion d'entreprise 5=Gestion administrative et financière 6=Technique de plaidoyer 7=Leadership 8=Utilisation de la plateforme Buy From Women 9=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐	
4.3.	Quelles sont les thématiques qui étaient nouvelles pour vous (<i>Plusieurs réponses sont possibles</i>) ?	1=Technique d'agriculture intelligente 2=Technique de conservation des produits agricoles 3=Technique de commercialisation 4=Technique de gestion d'entreprise 5=Gestion administrative et financière 6=Technique de plaidoyer 7=Leadership 8=Utilisation de la plateforme Buy From Women 9=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐	
4.4.	Est-ce que vous avez utilisé les notions reçues lors des formations pour améliorer la qualité de votre produit ?	1=Oui 2=Non	☐	
4.5.	Quels ont été les effets de ces formations sur vos activités ?			
4.6.	Quelles ont été les difficultés lors des sessions de formation ?			
4.7.	Quels sont les thèmes qui n'ont pas été couverts par le projet que vous aimeriez suivre ?			
4.8.	L'État intervient-il dans votre activité ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →5.1.
4.9.	Si Oui, quel genre d'accompagnement vous apporte-t-il ?	1=Formation 2=Vulgarisation des nouvelles techniques agricoles 3=Apport d'intrants agricoles 4=Facilitation d'accès au crédit 5=Autre à préciser		

5.	ACCÈS AU MARCHÉ									
5.1.	Spéculations	Où se fait la vente de votre production ? 1=Au champ 2=Au marché 3=À la maison 5=Autre à préciser ...	Si au marché, quelle est la distance du marché le plus proche ?	Qu'est-ce qui vous lie à vos clients ? 1=Contrat 2=Promesse d'achat 3=Crédit reçu d'un acheteur 4=Confiance 5=Autre ...	Quel est le mode de paiement de votre récolte ? 1=Crédit 2=Cash 3= Paiement à l'avance 4=Autre ...	Le plus souvent, qui sont vos clients ? 1=Grossiste 2=Intermédiaire ou commerçant 3=Consommateur ou ménage	Quel type de clients préférez-vous ?	D'habitude qui fixe le prix de vente ? 1=Vous-même 2=Acheteur 3=Groupement 4=Autre	Pourquoi ?	Comment appréciez-vous le prix qu'ils vous donnent ? 1=Très bas 2=Raisonné 3=Exorbitant
	Oignon									
	Échalote									
	Pomme de terre									
5.2.	Est-ce que le projet a mis à disposition des moyens de transport à votre groupement ?						1=Oui 2=Non	☐	Cette question est à répondre si la personne a dit oui à la question 2.1. Si non Aller à →5.5.	
5.3.	Si Oui citez le type						1=Moto tricycle 2=Charrette 3=Autre à préciser	☐		
5.4.	Quelles sont les utilisations que vous faites de ce moyen de transport ?									
5.5.	Est-ce que votre marché est doté d'une infrastructure de commercialisation ?						1=Oui 2=Non	☐		
5.6.	Est-ce que le projet a installé des infrastructures de commercialisation ?						1=Oui 2=Non	☐		
5.7.	Comment l'appui du projet vous a facilité l'accès au marché ?									
5.8.	Quels sont les défis que vous rencontrez en termes d'accès au marché ?									

6.	ACCÈS À LA TECHNOLOGIE			
6.1.	Est-ce que vous possédez un téléphone ?	1=Oui 2=Non	☐	Si oui Aller à →6.2. Si non Aller à →6.3.
6.2.	Si oui, à quelle fin l'utilisez-vous ?	1=Appel téléphonique 2=Païement des impôts/taxes 3=Réception des informations sur le marché 4=Écouter la radio 5=Transfert d'argent 6=Autre à préciser / _____/	☐	
6.3.	Quelle est la source d'électricité de votre localité ?	1=EDM 2=AMADER 3=Panneau solaire individuel 4=Pas accès à l'électricité 5=Autre à préciser	☐	
6.4.	Avez-vous accès à une connexion internet ?	1=Oui 2=Non	☐	Si oui Aller à →6.5. Si non Aller à →6.7.
6.5.	Si Oui, quel réseau téléphonique est le plus stable dans votre localité ?	1=Malitel 2=Orange Mali 2=Telecel	☐	
6.6.	À quelle fin utilisez-vous la connexion internet ?	1=Réseaux sociaux (Facebook, WhatsApp, imo, Viber, etc.) 2=Téléchargement 3=Écouter la radio/Vidéo 4=Accès à l'information météorologique 5=Accès aux informations sur le marché 6=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐	
6.7.	Connaissez-vous la plateforme Buy From Women ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →7.1.
6.8.	Avez-vous reçu une formation sur l'utilisation de la plateforme ?	1=Oui 2=Non	☐	
6.9.	Si oui, êtes-vous inscrite à la plateforme ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →7.1.
6.10.	Si Oui, quelle utilisation faite vous de la plateforme ?			

6.11.	Quels sont les avantages que vous tirez de la plateforme ?	1=Accès au marché 2=Partenariat avec des commerçants 3=Accès aux intrants agricoles 4=Réduction des coûts en engrais 5=Connaître la superficie de mon exploitation 6=Accès aux institutions financières 7=Estimation de la production agricole 8=Aucun avantage 9=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐	
6.12.	Quelles sont les difficultés que vous rencontrez dans l'utilisation de la plateforme ?	1=Accès difficile à la connexion 2=Aucun niveau d'alphabétisation 3=Accès difficile à l'électricité 4=Coût élevé des forfaits internet 5=Dysfonctionnement temporaire de la plateforme 6=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐	
6.13.	Avez-vous reçu des équipements pour l'utilisation de la plateforme ?	1=Oui 2=Non	☐	Si oui Aller à →6.14. Si non Aller à →7.1.
6.14.	Si oui, lesquels ?	1=Ordinateur 2=Tablette/Smartphone 3=Panneau solaire 4=Équipement accès à Internet 5=Récepteur GPS 6=Autres à préciser	☐ ☐ ☐ ☐	
6.15.	LEÇONS APPRISES ET RECOMMANDATION			
6.16.	Selon vous est-ce que les actions du projet ont contribué à améliorer vos conditions de vie ?	1=Oui 2=Non	☐	Si non Aller à →7.3.
6.17.	Si oui, comment ?			
6.18.	Si non, comment le projet peut-il vous aider à améliorer votre niveau de vie ?			
6.19.	Comment l'implication des femmes et des jeunes dans les différentes activités du projet est perçue ? (Avec des exemples)			
6.20.	Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées lors de la mise en œuvre du projet ?			
6.21.	Est-ce que vous participiez au mécanisme de prise de décision par rapport à votre ménage avec votre conjoint(e) ?	1=Oui 2=Non	☐	
6.22.	Si Oui, quels sont les points sur lesquels vous intervenez ?	1=Soins de santé 2=Éducation 3=Achat important pour le ménage 4=Visite à la famille et aux amis 5=Construction 6=Autre à préciser	☐ ☐ ☐ ☐	

6.23.	Quels sont les facteurs internes et/ou externes qui ont impacté négativement la mise en œuvre des actions du projet ?		
6.24.	Quels facteurs externes ont conduit au succès ou à l'échec et comment ? (Communautés, leaders communautaires ou municipaux, insécurité, événement climatique, conflit, etc.)		
6.25.	Pouvez-vous me décrire, concrètement, les mécanismes qui ont facilité la réalisation des changements observés ? Comment ?		
6.26.	Quelles sont les stratégies de pérennisation mises en place par les communautés ?		
6.27.	Les activités du projet ont-elles produit des résultats durables ou les avantages ont-ils été de courte durée ? Les bénéficiaires continuent-ils à mener les activités du projet ? Dans quelle mesure les activités sont-elles profitables pour les bénéficiaires ?		
6.28.	Qu'est-ce qui devrait être élargi / intensifié à l'avenir ? Pourquoi ?		
6.29.	Qu'est-ce qui devrait être abandonné à l'avenir ? Pourquoi ?		
6.30.	Si on refaisait le projet à nouveau, qu'est-ce qui devrait être modifié ou renforcé pour avoir plus d'effets sur les femmes dans le contexte du changement climatique ? Pourquoi/pourquoi pas ? Comment ? (<i>Dans l'optique de la constitution d'une meilleure résilience au changement climatique dans un environnement favorable à l'autonomisation des femmes</i>)		
6.31.	Les ONG, les gouvernements et les dirigeants communautaires ont-ils imité l'approche du projet ?	1=Oui 2=Non	
6.32.	Si Oui, comment ?		

Merci pour votre temps

Annexe 10 : Guide informateurs clés pour l'évaluation mi-parcours du programme AgriFed

ÉVALUATION FINALE DU PROGRAMME ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

GUIDE INFORMATEURS CLÉS

Bonjour, je m'appelle _____ et je travaille pour le compte du bureau d'études ACEF. Nous sommes en train de conduire l'évaluation mi-parcours du programme ACCÈS DES FEMMES AUX MOYENS DE PRODUCTION POUR UNE AGRICULTURE RÉSILIENTE AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES mis en œuvre par ONU FEMMES et ses partenaires.

Votre avis est capital pour aider à évaluer les actions du projet. Les informations collectées sont strictement confidentielles et ne seront en aucun cas utilisées pour identifier les répondants. Les informations fournies par l'enquêteur seront traitées de manière confidentielle et ne seront divulguées à aucune tierce partie, excepté l'équipe impliquée dans cette étude. Elles sont collectées uniquement pour des besoins de recherche afin d'établir l'impact et les leçons apprises du projet. De plus, nous sommes uniquement intéressés par l'analyse de l'ensemble des informations recueillies et non par celle des informations individuelles. Ainsi, nous vous demandons de vous sentir libre de donner des réponses franches et honnêtes sans aucune crainte de persécution ou de divulgation.

Vous avez toutefois le droit de refuser de participer à l'enquête. Mais nous espérons que vous allez participer dans la mesure où votre opinion permettra d'aider le projet à apprendre de ses succès et défis.

Facilitateur : _____ Date : ____ / ____ / ____

Responsable des notes : _____

Région : _____ Cercle : _____

Commune : _____ Village : _____

Prénom et nom de la personne interviewée : _____

Organisation/Structure : _____ Titre/Poste : _____

Sexe : Homme/____/ Femme/____/

Heure de début : ____ H ____ Heure de fin : ____ H ____

1. Pertinence

1.1. Est-ce que les actions du projet sont pertinentes dans un contexte de changement climatique ?

1.2. Comment les activités du projet ont contribué à l'amélioration des conditions de vie des femmes agricultrices et transformatrices agricoles ?

1.3. Est-ce que le projet a contribué à améliorer l'égalité et l'équité entre hommes et femmes ?

1.4. Comment le projet a répondu aux attentes des femmes ?

1.5. Comment le projet a contribué à l'autonomisation des femmes ?

1.6. Est-ce que les actions du projet ont permis aux femmes d'entreprendre des AGR ? Comment ?

1.7. Est-ce que les activités du projet répondaient aux besoins des femmes ? Comment ?

1.8. Quelle est la valeur ajoutée d'ONU Femmes par rapport aux autres organisations dans son processus d'autonomisation des femmes ?

1.9. Dans quelle mesure les actions du projet ont permis de faciliter l'accès des femmes aux moyens de production (terre, engrais, matériel agricole, etc.) ?

1.10. Dans quelle mesure le projet a contribué à améliorer les connaissances et compétences des femmes en technique agricole innovante ?

1.11. Comment les bénéficiaires ont-ils été sélectionnés ?

1.12. Est-ce que les cibles du projet ont bénéficié des actions du projet ?

1.13. Comment le projet a accompagné les femmes pour leur faciliter l'accès à la terre ?

1.14. Est-ce que le nombre de femmes entrepreneures dans la transformation a augmenté ?

1.15. Est-ce que le projet a contribué à améliorer les connaissances des communautés sur les textes régissant le foncier ? Expliquez ?

2. Efficacité

- 2.1. Quelles sont les différentes nouvelles techniques agricoles apprises par les femmes exploitantes et transformatrices ?

- 2.2. Est-ce que les groupements/associations de femmes ont amélioré leur accès au marché à travers les actions du projet ? Comment ?

- 2.3. Est-ce que les ressources mises à disposition ont permis de mener les activités planifiées ? Comment ?

- 2.4. Comment les risques lors de la mise en œuvre ont été mitigés ?

- 2.5. Est-ce qu'un système de gestion axée sur les résultats (GAR) a-t-il été établi par l'équipe de projet ? Comment ?

- 2.6. Est-ce que les femmes entrepreneures ont un plan d'affaire bien défini ?

2.7. Est-ce que les actions du projet ont permis d'améliorer la capacité organisationnelle des femmes ?
Comment ?

2.8. Comment les appuis de projet ont permis aux femmes de mettre en œuvre leur plan d'action de développement ?

2.9. Est-ce que les femmes ont des canaux d'information pour se renseigner sur l'environnement socio-économique des affaires ? Comment ?

2.10. Est-ce que les femmes incluent ces différentes informations dans leur processus décisionnel en lien avec l'expansion de leur affaire ?

2.11. De quelles ingénieries organisationnelles et stratégiques les femmes ont-elles bénéficiées ?

2.12. Les femmes exploitantes et les transformatrices agricoles soutenues ont-elles développé de nouvelles approches et pratiques de production agricole ?

2.13. Comment le projet a-t-il contribué à faciliter l'accès des femmes au financement ?

2.14. Quels sont les défis en lien avec l'accès des femmes au financement malgré l'appui du projet ?

2.15. Comment le projet a appuyé les femmes pour faciliter l'accès et le libre échange au niveau des marchés ?

2.16. Comment les femmes agricultrices ont-elles amélioré leur production en utilisant une agriculture respectueuse de l'environnement ?

2.17. Est-ce que le volume de ventes et de production des femmes entrepreneures ont augmenté ?
Comment ?

3. Efficience

3.1. En quoi diffère l'approche d'ONU Femmes par rapport aux autres acteurs dans les domaines agricole et agroalimentaire ?

3.2. Dans quelle mesure le comité pilote du projet a-t-il soutenu l'efficience de sa mise en œuvre ?

3.3. Comment les différentes formations de renforcement de la capacité ont-elles amélioré les connaissances des femmes sur les différentes thématiques ?

- 3.4. Comment les agricultrices appliquent les connaissances acquises lors des renforcements de capacité du projet dans leurs activités ?

4. Durabilité

- 4.1. Est-ce que le projet a mis en place des stratégies de pérennisation ?

- 4.2. Est-ce que les communautés ont mis en place des stratégies de pérennisation sur place ?

- 4.3. Comment les autorités locales et gouvernementales comptent continuer à appuyer les agricultrices et transformatrices après la fin du programme ?

- 4.4. Comment les retombées positives du programme seront-elles consolidées au profit des femmes bénéficiaires ?

5. Impact

- 5.1. Comment l'appui du projet a-t-il permis aux femmes d'améliorer leurs revenus ?

- 5.2. Comment les actions du projet ont-elles impacté sur la capacité organisationnelle des femmes ?

5.3. Est-ce que le projet a eu des effets positifs sur les communautés (perceptibles à ce moment du projet) ?
Lesquels ?

5.4. Est-ce que le projet a eu des effets négatifs sur les communautés (perceptibles à ce moment du projet) ? Lesquels ?

5.5. Comment le projet a-t-il contribué à faciliter l'accès des femmes à la terre ?

5.6. Comment le projet est-il intervenu pour minimiser les inégalités hommes-femmes ?

5.7. Est-ce que les actions du projet ont permis une autonomisation des femmes ? Comment ?

6. Égalité des sexes et droits humains

6.1. Comment le programme a-t-il tenu compte de l'intégration de l'aspect genre dans la mise en œuvre du projet ?

- 6.2. Dans quelle mesure le respect de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-ils évolué à la suite du projet ?

7. Leçons apprises et recommandation

- 7.1. Comment l'implication des femmes et des jeunes dans les différentes activités du projet est perçue ? (Avec des exemples)

- 7.2. Quelles sont les difficultés que vous avez rencontrées lors de la mise en œuvre du projet ?

- 7.3. Décrire, concrètement, les mécanismes qui ont facilité la réalisation des changements observés ? Comment ?

- 7.4. Quels facteurs externes ont conduit au succès ou à l'échec et comment ? (Communautés, leaders communautaires ou municipaux, insécurité, événement climatique, conflit, etc.)

- 7.5. Quelles leçons peut-on tirer en termes de renforcement de la résilience des individus et des communautés dans un contexte de changement climatique ? (Concentrez-vous sur comment et pourquoi le changement s'est produit)

7.6. Les activités du projet ont-elles produit des résultats durables ou les avantages ont-ils été de courte durée ? Les bénéficiaires continuent-ils à mener les activités du projet ? Dans quelle mesure les activités sont-elles profitables pour les bénéficiaires ?

7.7. Si on refaisait le projet à nouveau, qu'est-ce qui devrait être modifié ou renforcé pour avoir plus d'effets sur les femmes dans le contexte du changement climatique ? Pourquoi/pourquoi pas ? Comment ?
(Dans l'optique de la constitution d'une meilleure résilience au changement climatique dans un environnement favorable à l'autonomisation des femmes)

7.8. Les ONG, les gouvernements et les dirigeants communautaires ont-ils imité l'approche du projet ?

Merci pour votre temps



CNPM (Conseil Nationale du Patronat du Mali)
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Bureau d'Ambassade à Bamako
ACI 2000, Bamako / Tél. (+223) 20 23 00 89
<http://dakar.mae.lu/fr>
www.luxembourg.lu



Représentation d'ONU Femmes Mali
Maison Commune des Nations Unies
Badalabougou Bamako - Mali
Tel: (+223) 20 22 21 24
<http://www.unwomen.org>